



*République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique
Université SAAD DAHLEB BLIDA 1
Institut d'architecture et d'urbanisme*



MASTER 2 HABITAT

Atelier : HABITAT ET ENVIRONNEMENT

Thème : Habitat Urbain

Projet master 2 :

CONCEPTION D'UN ENSEMBLE D'HABITAT URBAIN INTÉGRÉ A BÂB DZAIR A BLIDA

Encadré par :
Mr M. BOUADI.

Etudiantes:

**-BENGOUFA HADJER .
-TEBBAL NASSIMA.**

PREAMBULE

Ce mémoire qui est entre vos mains est un travail personnel assisté par des professeurs visant à approfondir et à concrétiser les enseignements reçus durant cinq (05) années de formation

Ce travail présenté consiste en une élaboration personnelle dont la dimension critique ne peut jamais être absente suivant une méthodologie propre à l'option « **HABITAT ET ENVIRONNEMENT** » qui interprète le processus d'un projet architectural .

Tout projet architectural commence par une idée et se termine par un objet architectural concret,

« **QUAND ON CONSTRUIT UN PETIT OBJET, UN STYLO OU QUAND UN CONSTRUIT UN GRAND OBJET? UNE ARCHITECTURE, DES ESPACES, DES PONTS, C'EST TOUJOURS LE MEME POINT DE DEPART, C'EST TOUJOURS LE DESIR DE CRÉER DES EMOTIONS POUR DES GENS, ET C'EST TOUJOURS UN DROLE DE MELANGE ENTRE IDEALISME ET MATERIALISME, C'EST TOUJOURS CES DEUX DIMENSIONS, IL Y'A TOUJOURS UN PETIT PEU D'UTOPIE, IL Y'A TOUJOURS DE L'ALLUSION, IL Y'A TOUJOURS LE DESIR DE JOUER AVEC LA MÉMOIRE, C'EST UN PETIT PEU UN LABORATOIRE »(1)**

(1)Renzo PIANO; biographie Philippe STARCK, documentaire, Arte.

REMERCIEMENT

*Nous remercions **Dieu** le tout puissant d'avoir guider nos pas vers les portes du savoir tout en illuminant notre chemin, et de nous avoir accorder la fois et la force, secret de l'achèvement de notre travail dans de bonnes conditions.*

*On remercie chaleureusement **Monsieur BOUADI MAHMOUD** de vouloir bien accepter être notre promoteur et pour tout les efforts qu'il a fourni durant toutes les étapes de notre travail, ainsi pour toute la peine qu'il a prise pour nous épauler, nous soutenir, en répondant toujours présent.*

*Nous exprimons notre gratitude à **Monsieur KHELLADI Mohamed**, pour leur disponibilité, leur aide, leur contribution et les remarques qui ont été formellement indispensable pour la réalisation de notre projet.*

Nous remercions très sincèrement, les membres de jury d'avoir bien voulu accepter de faire partie de la commission d'examineur.

Nos parents pour leur soutien affectif, moral et financier.

Nos frères et sœurs de nous avoir encouragés et supportés.

Nos amis d'architecture pour cet agréable parcours passé ensemble. aussi à tous les enseignants de nos années précédentes.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participées de près ou de loin à la réalisation de ce travail.



Dédicace

-Il m'est très agréable d'exprimer ma reconnaissance et ma gratitude en ce moment si attendu à toutes les personnes qui ont été là pour moi depuis ma tendre enfance jusqu'à ce jour. << الحمد لله >>

-Je dédie ce travail de fin d'études en architecture :

-A la source d'amour et tendresse à celle qui ma tout donné a toi **ma chère mère** .

-A mon symbole de sacrifice , à celui que j'estime toi **mon cher père** .

<< que dieu les protège >>

-A mes chères sœurs : imene , sara et Nour el houda

-A mes oncles et mes tantes maternelles et paternelles .

-A tous mes cousins et cousines .

- A mon binôme **Nassima** , que j'ai toujours considéré beaucoup plus que une camarade de travail .

- A mes amis : **Fatiha , soumia et ishak**

-A remercie tout particulièrement mon promoteur **Mr BOUADI**. Pour tout le savoir qu'il nous a apporté ainsi que pour nous avoir encadré et dirigé au cours de notre projet de fin d'études .

-A tous mes collègues de l'atelier de 2ème année master .

--A toute personne ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce travail . En reconnaissance de tous les sacrifices consentis par tous et chacun pour me permettre d'atteindre ce moment de ma vie .

<< والله ولي التوفيق >>

BENGOUFA HADJER



Avec l'aide de DIEU le tout puissant et achevé ce travail. << الحمد لله >>

Toute en espérant être à la hauteur, je dédie ce modeste travail de fin d'études en architecture :

-À mes parents ; mon père OMAR et ma mère OUAHIBA

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être.

Que ce modeste travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulés, le fruit de vos innombrables sacrifices, bien que je ne vous en acquitterai jamais assez.

Puisse Dieu, le Très Haut, vous accorde santé, bonheur et longue vie.

- À mes grands parents; À qui je souhaite une longue vie.

-À mes frères et mes sœurs : Mohamed et Amira et son mari Mourad et leur fils, Sarah et Abderrahmane

-À mon mari Mehammedi Abdelhak; Qui ma toujours encouragé et soutenu pendant les moments difficiles.

- À ma binôme Hadjer , que j'ai toujours considéré beaucoup plus que une camarade de travail .

-À mes cousines et mes cousins : Abdelfetah , Nadjat , Abdellatif , Roujia , Meriem et sn mari , Naila , Amine et à ma tente AICHA et mes ancles ZOHEIR et REDOUANE

-À mes ami(es): Karima , Amina ,Amina , nawaim , Radia ,Leila , Halima , Imene , Chaima , Chahinez , yasmine , Fadila , Ishak , Mohamed , Toufik ,Anis

-A remercie mon promoteur **Mr BOUADI**. Pour tout le savoir qu'il nous a apporté ainsi que pour nous avoir dirigé au cours de notre projet de fin d'études .

- **Enfin à toutes et tous ceux qui me sont chers et soutenu pendant les moments difficiles, je leurs Dis :«Grand merci ».**

TEBBAL NASSIMA



PHASE 01: REFLEXION GENERALE PRELIMINAIRE

CHAPITRE 01: INTRODUCTION

1. INTRODUCTION	(1)
1.1.1 - présentation de la démarche méthodologique	(1)
1.1.2 - présentation de l'atelier	(1)
1.2 - observations et considérations générales	(1)
1.3 - définitions	(2)
2. PROBLEMATIQUE GENERALE DE LA PRODUCTION DE L'HABITAT	
2.1 - considérations générales	(3)
2.2 - l'évolution historique de l'habitat dans le monde	(3)
2.3 - cas de l'algerie	
2.3.1 - l'évolution historique de l'habitat en Algérie	(4),(5)
2.3.2 - l'habitat traditionnelle en Algérie	(6),(7),(8)
2.3.3 - problématique de l'habitat en Algérie	(9),(10)

PHASE 02 : COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES

CHAPITRE 02: ETATS DE L'ART OU DE LA CONNAISSANCE EN RELATION AVEC LA THEMATIQUE DEVELOPEE .

1/ ÉTAT DE L'ART

1.1 – l'environnement et l'homme	(11)
1.2 – le patrimoine architectural	(11)
1.3 – les exigences sociétales	(12)
1.4 – les exigences technologique	(12)
▪ conclusion	(12)

2/ IDENTIFICATION DES SUPPORTS D'ETUDES

2.1- introduction	(13)
2.2 – choix du projet	(13)
2.3 – l'objectif du projet	(13)
2.4 – choix du site	(14)
2.5 – choix du thème	(15)
- introduction générale / définition en relation avec l'habitat	(15)

3/ ETUDE THEMATIQUE SPECIFIQUE

3.1 – introduction	(16)
3.2 – approche théorique	
3.2.1 – définitions générales	(16),(17),(18)
3.2.2 – les types d'habitat	(18),(19)

4/ ETUDE COMPARATIVE

exemple 01 : le pôle d'affaires de la pointe Simon a Martinique	(20),(21),(22),(23)
exemple 02 : logement – crèche – commerce – paris habitat / paris	(24),(25)
exemple 03 : résidence des pins à cheraga a Alger	(26),(27)

CHAPITRE 03 : LE CAS D'ETUDE

1- ETUDE CONTEXTUELLE

1.1 - connaissance de la ville de Blida	
1.1.1 – présentation de la ville de Blida	(28)
1.1.2 – climatologie	(28)
1.1.3 – la sismicité	(28)
1.2- Evolution historique de Blida .	(29)
- La vocation de la ville de Blida .	(29)

2- L'OCCUPATION ET L'AFFECTION DE LA PARCELLE

2.1- présentation du périmètre d'étude

- l'aire d'étude / la ville	(30)
- l'aire d'étude / noyau central	(30)
- présentation du site d'intervention	(31)
- Historique du quartier « BECOURT »	(32)
2.1.1 - données de l'environnement naturel	
A. spécificités climatique	(33)
B. les caractéristiques géométriques	(34)
C. les caractéristiques géotechniques	(34)
D. Topographie	(34)
2.1.2 - données de l'environnement immédiat	(35)
2.1.3 - données de l'environnement physique	
A. étude parcellaire	(35)
B. structure viaire	(36)
C. analyse du cadre bâti et non bâti	(37),(38)
D. gabarit	(39)
2.1.4 – données de l'environnement réglementaire	(39)

2.2 - schéma d'occupation de la parcelle

2.2.1 – introduction	(40)
2.2.2 - les étapes d'aboutissement à un schéma d'occupation .	
a. structure parcellaire	(40)
b. structure viaire	(40)
c. organisation du bâti	(41)
d. organisation du non bâti	(42)

▪ SCHEMA D'OCCUPATION GENERAL..(43)

2.3 - schéma d'affectation de la parcelle

- organisation du sous-sol	(44)
- organisation de RDC	(44)
- organisation du 1 ^{er} étage	(44)
- organisation du 2 ^{eme} étage jusqu'à dernier étage	(44)
- organisation des terrasses du dernier niveau	(45)
▪ coupes schématiques	(45)

2.4 - la logique d'organisation des prolongements extérieurs / vues 3D (46) |

2.5 – ESQUISSE DU PLAN DE MASSE(47)

3- LOGIQUE D'ORGANISATION

FONCTIONNELLE ET SPATIALE DE L'UNITE D'HABITATION.

3.1 – introduction	(48)
3.2 – objet	(48)
3.3 – logique de conceptualisation	(48)
3.4 – études des fonctionnalités	(49)
3.4.1 – identification des usagers	(50)
3.4.2 – identification des besoins	(50),(51)
3.4.3 – identification des fonctions	(52)
- Partie dynamique / partie calme	(52),(53)
3.4.4 - La logique analytique des fonctionnalités...	(53)
3.4.5 - Identification des groupements fonctionnels	(54)
➤ Accueil	(54)
➤ Réception	(54)
➤ Préparation et prise des repas	(55)
➤ Hygiène	(55)
➤ Sommeil	(55)
3.4.6 - Synthèse	(55)
3.4.7 – la logique fonctionnelle des terrasses aménagés	(56)
3.5 - Etude de la logique spatiale	(56)
3.5.1- Principe d'organisation et de regroupement fonctionnel et spatial de l'unité d'habitation par rapport à l'environnement	(57)
3.5.2 - Organisation spatiale de l'unité d'habitation	(57)
3.5.3- Etude ergonométrique	
- Objet	(58)
-Dimensions et géométrie de chaque espace .	
1/Le séjour	(58)
2/ la cuisine	(58),(59)
4/Le sas d'entrée / le couloir	(60)
5/ la salle de bain / les toilettes	(60)
6/la terrasse / la loggia / le balcon	(61)
3.5.4 – les schémas spatiaux	(61)

PHASE 03 : EXPRESSION ARCHITECTURALE ET CONSTRUCTIVE

1 – Introduction	(62)
2 - Les principe de l'établissement du plan de masse .	
- Les enveloppes	(62)
- Les prolongements extérieurs	(62)
- Les espaces libres	(62)
- Les parcours	(62)
- L'accessibilité	(62)
- L'orientation	(62)
- La placette	(63)
3 - Principe de la conception de la volumétrie	(63)

4 - La disposition des unités d'habitation par rapport au plan de masse .

4.1. Principe de composition des plans	(64)
4.2 . Assemblage des parties simple / duplex dans le bloc A	(65)
4.3 .les terrasses accessibles	(65)
5 - le dialogue des façades	
5.1 principe de composition	(66)
5.2/lecture des façades	(67),(68)
5.3 les expressions architectoniques	(68)
6 – le système constructif	(69)
7 - matériaux et techniques	
- l'utilisation des éléments en bois	(69)
- revêtement en pierre	(69)
- les moucharabiehs	(70)
- l'utilisation de mur rideau	(70)
7.1 – les aménagements extérieurs	(70)
7.2 – détails technique	(70)
▪ FICHE TECHNIQUE	(71)

CHAPITRE 04 : CONCLUSION

▪ conclusion	(72)
--------------------	------

PHASE 1

REFLEXION PRELIMINAIRE



Chapitre 1

CHAPITRE INTRODUCTIF



▪ 1- INTRODUCTION

1.1.1 -Présentation de la démarche méthodologique .

1.1.2 - présentation de l'atelier

1.2 - OBSERVATIONS ET CONSIDIRATIONS GENERALES

1.3 -DEFINITIONS

▪ 2- PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA PRODUCTION DE L'HABITAT

2.1 - CONSIDERATIONS GENERALES

2.2 - L'EVOLUTION HISTORIQUE DE LA PRODUCTION DE L'HABITAT DANS LE MONDE .

2.3 - CAS DE L'ALGERIE

2.3.1 - L'EVOLUTION HISTORIQUE DE L'HABITAT EN ALGERIE .

2.3.2 - L'HABITAT TRADITIONNEL EN ALGERIE .

2.3.3 - PROBLEMATIQUE DE LA PRODUCTION DE L'HABITAT EN ALGERIE .



INTRODUCTION

1.1.1 - Présentation de La démarche méthodologique :

La démarche évoluera sur trois phases .

Chacune de ces phases, étant itératives, révèlent les dimensions programmatiques, contextuelles et architecturales du projet.

- La première phase fera l'objet d'une recherche approfondie sur les caractéristiques historiques, fonctionnelles et spatiales du thème. Cette recherche fera bénéficier l'étudiant d'une bonne connaissance du contenu du programme ainsi que des exigences particulières au thème qui incombent au projet.
- La deuxième phase permettra à l'étudiant de vérifier les connaissances acquises sur le thème sur un projet réalisé ceci à travers l'analyse des exemples . Cette phase lui permettra aussi d'appréhender l'impact des enjeux contextuels sur les aspects fonctionnels, spatiaux, formels et techniques du projet.

aussi consistera en l'analyse du site dans lequel s'insérera le projet architectural précédée par l'élaboration et l'évaluation de son programme .De plus, cette phase initiera l'étudiant aux composantes urbaines susceptibles d'influencer le projet architectural et de le qualifier dans son environnement urbain.

- La troisième phase portera sur la conceptualisation du projet.

Cette phase définira toutes les options prises quant à la conception du projet, compte tenu des impératifs thématiques et contextuels définis au préalable. Cette étape initiera l'étudiant à la réflexion méthodique pour mettre en interaction les paramètres entrant dans la projection Architecturale.

1.1.2 - PRÉSENTATION DE L'ATELIER :

-Architecture et habitat :

• Notre atelier est l'aboutissement d'un cursus de cinq années d'étude en architecture. Durant les quatre précédentes années de notre cycle nous avons pu aborder les différentes dimensions de la discipline; de l'initiation au dessin technique, et de la programmation à la méthodologie de l'élaboration du projet urbain et architectural.

Cette dernière année consiste en une synthèse des connaissances acquises.

- L'Atelier se fonde essentiellement sur les concepts idéologiques, architecturaux et urbains de l'option mère (Architecture et habitat).
- Cet atelier n'est qu'une variante de cette option, par un développement en continuité avec son patrimoine. Il ne s'agit donc pas d'un changement de méthode ou de réflexion .
- C'est dans cet optique que s'engage l'Atelier à réfléchir l'architecture dans le milieu urbain en intégrant la qualité environnementale dans l'espace urbain et architectural.

1.2- Observations, considérations générales:

L'option habitat et environnement s'intéresse à l'environnement proprement dit et sa complexité par rapport à la production de l'habitat . L'homme a toujours senti et exprimé le besoin d'avoir un toit pour protéger sa famille ; d'autre part A travers les différents âges de l'humanité l'homme a toujours essayé de créer des conditions favorables pour son confort et ses activités, tout en essayant de contrôler son environnement. De la hutte primitive à la maison d'aujourd'hui, l'habitation reflète à travers son évolution les différentes solutions trouvées par l'homme pour s'intégrer à son environnement. L'environnement naturel est une donnée indissociable de l'espèce humaine.

Et donc Comment construire de l'habitat ? L'idée fondamentale dans la conception d'un habitat est la relation retrouvée entre l'homme habitant et l'environnement qui l'entoure.



1.3 - DEFINITION :

Nous donnons ci après quelques définitions de base Pour faciliter la compréhension de notre propos .

1.3.1 - ENVIRONNEMENT :

Le terme **Environnement** se définit tout simplement comme le milieu dans lequel un organisme fonctionne. Ce milieu implique de nombreux éléments, comme la terre, l'eau et l'air, mais aussi les ressources naturelles, la faune et la flore, ainsi que les êtres humains et enfin l'interaction entre tous ces éléments. On amalgame souvent le terme de «environnement» avec tous les problèmes liés à la dégradation des milieux naturels.

Cette définition de l'environnement se complète souvent par un aspect plutôt sociétal.

L'environnement social de l'homme, c'est-à-dire Les interrelations entre les êtres humains, définit grandement la personnalité et le parcours de vie d'une personne. La culture dans laquelle on évolue définit nos valeurs, nos priorités et notre mode de vie.

a - ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT:

L'architecture devrait être pensée dans un cadre plus vaste que sa dimension ponctuelle, donc dans un contexte soucieux de préserver l'environnement et le bien être des habitants , il s'agit là d'un changement profond de l'acte de construire car il faut répondre à ce besoin de plus en plus pressant de« la réconciliation entre le bâtiment et son environnement ». Il s'agit de réintégrer l'environnement naturel, bâti et social.



Fig1 : La relation entre l'environnement et l'architecture

b - HABITAT ET ENVIRONNEMENT

L'habitat est un environnement très particulier de l'individu, il constitue son environnement immédiat et privé. Et pour cela on trouve que nos ancêtres ont bien compris l'importance de cet entourage ce qui apparut dans le choix d'utilisation des matériaux **locaux** une bonne intégration au site, l'adaptation aux différentes conditions climatiques (le patio, la dimension et position des ouvertures..).

1.3.2 - URBANITE

C'est comme une manière commune de vivre la ville et ses fonctions ; mais aussi comme une manière de penser l'espace urbain pour favoriser la rencontre des gens dans des lieux qu'ils ont en commun.



Fig2 : L'éco quartier de Danube Strasbourg.

C'est aussi une transformation spatiale qui prend en compte l'environnement et l'intègre **durablement** dans les processus de mutation.

1.3.3 - ECODEVELOPPEMENT

A ses origines, le concept de l'écodéveloppement a été formulé d'une façon plutôt restrictive, à savoir une stratégie de développement rural dans le Tiers Monde, fondée sur l'utilisation ingénieuse des ressources locales et du savoir-faire paysan local.

Mais cette formulation a vite été dépassée, l'écodéveloppement est devenu le synonyme d'un développement socio-économique endogène, reposant sur des forces vives et organisées de la société , Conscientes de la dimension écologique .



PROBLEMATIQUE GENERALE DE LA PRODUCTION DE L'HABITAT

2.1 - Considérations générales

2.1.1 - Préambule :

L'habitat est un témoin, qui aide à comprendre et à classer les genres de vie et leur variations selon les lieux et les époques à travers le monde ; toutes les communautés ont produit des habitats adaptés et intégrés aux besoins et conditions spécifiques qui les caractérise ; ainsi les architectures traditionnelles produites sont largement déterminées par les variations socioculturelles et l'environnement naturel (tels le site, climat, les organisations sociales) avec une prise en charge communautaire du besoin d'abriter très souvent en marge de la sphère économique.

en effet les différentes formes d'habitation qu'a conçu l'homme, font référence à des facteurs variés et souvent associés, ces facteurs sont tous liés à deux entités « L'homme » et « L'environnement ».

2.2 - L'évolution historique de la production de l'habitat dans le monde :



-Avant la révolution industrielle :

Dans le monde, l'habitat avait connu une évolution lente et progressive avec une production globalement adaptée aux besoins des communautés; on reconstruisait dans le même esprit en effectuant quelques améliorations, prenant l'existant comme un modèle et le savoir-faire transmis comme une base, en y intégrant les petites et lentes avancées techniques.

Avec la révolution industrielle :

De grands bouleversements sont apparus avec la révolution industrielle qui impose de nouveaux critères de construction avec l'introduction de nouveaux matériaux et techniques

-Un développement dans le monde avec l'apparition de pays industrialisés qui ont généré plusieurs vagues de colonisation.



Fig3 :L'usine menier en 1816 par Antoine Brutus Menier

Après le 19ème siècle :

-Les changements des rapports VILLE/CAMPAGNE (augmentation de la population, urbanisation accélérée, éclatement des villes, exode rural, bidonvilisation....etc.)

-L'apparition de nouvelles tendances (développement des villes) et de nouveaux mouvements d'architecture suite aux différentes réflexions développées pour faire face à ces changements ((naissance de l'urbanisme, théories et expériences architecturales)).



Fig4 : L'habitat après la révolution industrielle La cité radieuse à Marseille, France

Source : Amos rapoport (pour une anthropologie de la maison)
Fig3 .fig4 Source : Google image



La production de l'habitat au 20 eme siècle :

L'habitat dans cette période est caractérisé par :

- Production de modèles après les deux guerres .
- Production de modèle des années 60- 70 .
- Aujourd'hui avec les nouvelles tendances (eco-qurtier , énergies renouvelables , nouvelles technologies etc.)

Définition d'un éco- quartier

Un éco- quartier , ou quartier durable est un quartier urbain qui s'inscrit dans une perspective de développement durable : il doit réduire aux maximum l'impact sur l'environnement , favoriser le développement économique , la qualité de vie , la mixité et l'intégration sociale .

L'objectif de l'éco - quartier est également d'entraîner le reste de la ville dans une dynamique de développement durable .

« Concevoir un éco-quartier, c'est cesser de considérer le sol comme un simple actif à valoriser à court terme pour l'envisager comme un bien non renouvelable dont on assure l'économie, la cohérence et le devenir. C'est penser les extensions urbaines d'aujourd'hui comme le patrimoine de demain.

C'est appréhender le cadre de vie des habitants actuels comme étant celui des générations futures..... » 1



Fig5 :Les tanneries éco-quartier, France

CAS DE L'ALGERIE

2.3.1 - L'EVOLUTION HISTORIQUE DE L'HABITAT EN ALGERIE

1-Patrimoine précolonial :

L'Architecture traditionnelle régionale (urbaine ou rurale), a constitué une diversité de réponses aux besoins de l'habitant, elle a dominé la production de l'habitat dans le pays.

- L'habitat traditionnel est généralement déterminé par un mode d'utilisation, par une Architecture et par un procédé de réalisation.

2 -L'Habitat sous la dominance française:

Pour cette période nous présentons plusieurs sous périodes qui méritent d'être étudiées :

Période 1830-1900 : la grande période de la colonisation française : caractérisée par :

* l'expropriation des terrains agricoles des populations .

*créations de nouveaux centres urbains pour couvrir le territoire et associer la domination coloniale.

*L'apparition d'un nouveau style d'habitat dit européen issu du génie militaire français ayant pour but la sécurisation des territoires par les colons (Ce type d'habitat était principalement destinés aux populations coloniales).

1 : Etienne CREPON

Directeur de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction

Source : définition éco-quartier PDF
Fig5 . Source : Google image



Période 1900-1945 :

Relative stabilité du bâti malgré les guerres caractérisée par :

*L'intégration des données locales dans la production architecturale.

*La création d'un nouveau style (Néo mauresque) ; mixité de l'architecture Européenne et locale.

*un fort exode rural vers les villes pour la recherche de l'emploi .

3 - L'Algérie indépendante :

De 1962 jusqu'au début des années 1980 caractérisée par :

*Le départ des Européens à permis de dégager un grand nombre d'immeubles et d'habitations vacants, répondant ainsi aux besoins immédiats de la population en matière d'habitat urbain.

*Les populations déplacées du fait de la guerre (destruction, zones interdites) ont progressivement rejoint leurs villages d'origine

Les années 1990: sont caractérisée par :

*Exode massif de la population des régions montagneuses (sous la menace du terrorisme).

*Faiblesse des moyens mis en place par les pouvoirs publics du fait de la crise financière.

* Ces facteurs ont entraîné :

Un surpeuplement des villes du Nord et une forte demande de logements créant ainsi un déséquilibre entre l'offre et la demande.

*Un étalement des villes sur les périphéries.

*Une mauvaise exploitation du foncier urbain (gaspillage de terrain).

Les années 2000 :

Tandis que la formule collective a pris de plus en plus d'ampleur, nous observons une diminution dans la production de l'habitat individuel et une émergence de programmes promotionnels privés, très souvent à caractère social.

Donc dans cette période la crise de l'habitat pendant les années 2000 s'exprime a différentes niveaux :

01- l'habitat et la genèse de tissus urbain cohérents:

Aujourd'hui le programme de l'habitat ne participent pas a la structuration de l'espace urbain .

02 -l'habitat et architecture : Il faut relever la faiblesse des conception autant sur les ensembles (groupements) que sur l'unité (typologies) .

03- habitat et société : Très souvent les typologies de l'habitat n'intègrent pas les spécificités sociologique (groupe et famille) .

04-habitat et technologie : aujourd'hui l'habitat a connu des développements afin d'assurer le confort ; mais cette notion est absente dans nos logements . Qui devient notion de base pour l'habitant ; c'est pour ca nos logements ne subit plus aux conditions de vie .

SYNTHESE

Le processus d'urbanisation a connu, ces dernières années, un accroissement brutal et incontrôlable du a la croissance démographique rapide.

C'est pour cela on a pensée de réaliser un ensemble d'habitat collectif afin de répondre aux besoins de la population concernant le logement .



2.3.2 - L'habitat traditionnel en Algérie:

L'Algérie, vaste pays de l'Afrique du nord, qui appartient au grand Maghreb, dispose d'une diversité architecturale régionale exceptionnelle. Ces architectures traditionnelles régionales, urbaines et rurales, constituent de véritables réservoirs d'enseignements et une source d'inspiration réelle pour les questionnements d'aujourd'hui. C'est dans cet esprit que nous présentons, de manière très synthétique, les caractéristiques de certaines de ces typologies

Chaque zone est caractérisée par des typologies d'habitat différentes en terme de composition:

- 1- Urbaine et rurale.
- 2- Architecturale.
- 3- Constructive (matériaux et techniques).

➤ Exemple 01: la casbah d'Alger: (nord)

1-Dimension urbaine:

La casbah d'Alger présente un patrimoine historique ; culturel, architectural et urbain, avec son intégration parfaite à l'environnement et son adaptation à la morphologie du site, dont on trouve deux parties:

La haute et la basse casbah..

2-Dimension architecturale:

La maison de la casbah est l'unité élémentaire du tissu urbain, caractérisée par sa couleur blanche et son toit terrasse donnant sur la mer; elle s'organise autour d'un patio; c'est l'espace de communication et de rencontre pour la famille.

*L'organisation fonctionnelle interne est basée sur l'intimité , la séparation entre les espaces public et privés dont on trouve par exemple la Skifa juste à l'entrée comme espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur.

3-matériaux et des techniques de construction:

Les matériaux utilisés sont généralement des matériaux locaux tels que : pierre, briques en terre cuite, la Chaux, bois (poutrelles).

*Caractérisé par la structure mur porteur, des toitures de type terrasse.

4- synthèse:

➤ La Casbah d'Alger a exercé une influence considérable sur l'architecture et la planification urbaine en Afrique du Nord, en Andalousie et en Afrique sub-saharienne durant les XVIe et XVIIe siècles. Ces échanges se manifestent par le caractère spécifique de son habitat et par la densité de sa stratification urbaine, un modèle d'établissement humain où le mode de vie ancestral et les habitudes musulmanes se sont harmonisés avec d'autres types de traditions.

➤ La Casbah d'Alger est un exemple éminent d'un habitat humain traditionnel représentatif de la culture musulmane profondément méditerranéenne, synthèse de nombreuses traditions. Les vestiges de la citadelle, des mosquées anciennes, des palais ottomans, ainsi qu'une structure urbaine traditionnelle associée à un grand sens de la communauté sont les témoins de cette culture et le résultat de son interaction avec les diverses couches de peuplement.



Fig6 : vue aérienne sur Alger avec la Casbah



➤ **Exemple 02: la maison Kabyle: (L'intérieur)**

L'architecture traditionnelle en Kabylie présente ses propres caractéristiques (son originalité et son obéissance).

à l'environnement social, naturel...) qui la différencie des autres régions.

1-Dimension rurale « agglomération villageoise »:

*C'est une architecture rurale, qui se trouve dans les montagnes de la Kabylie, sous forme de villages qui occupent généralement des crêtes et des sommets de collines.

*Une implantation qui épouse la forme de la pente et limite l'extension de cet ensemble résidentiel, et répond entre autre aux préoccupations défensives. Cette organisation génère une hiérarchie de parcours:

- Les voies périphériques réservées aux passagers
- -La voie principale ou structurante qui traverse tout le village pour le desservir.
- les ruelles et les impasses qui mènent aux groupements d'habitations.



Fig7 : Maison traditionnel Kabyle

2-Dimension architecturale:

➤ Les maisons Kabyle sont identiques de l'extérieur mais chacune d'elle est unique de par son appropriation à l'intérieur (personnalisation de l'aménagement intérieur.)

➤ c'est un ensemble de maisonnettes modulaires, de forme rectangulaires avec un toiture à deux versants groupées autour d'une même cour.

• **Surface au sol:** Un ou plusieurs modules de 30 m² en moyenne, constituant une cour d'une surface totale de 150 à 200 m².

▪ **Surface du logement:** De 60 a 200 m² (sans la cour) suivant le nombre de module.

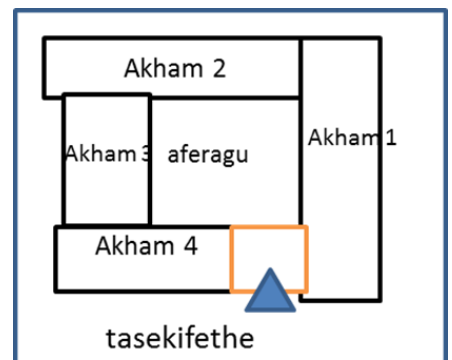


Fig.8 : Organisations d'un ensemble de maisons

3-matériaux et des techniques de construction:

Les matériaux utilisés sont des matériaux locaux tels que **l'argile, la pierre, le bois et les roseaux.**

La structure est composée de murs porteurs et des mats en bois.

4- synthèse:

- La maison traditionnelle en Kabylie comme toute architecture vernaculaire est le résultat d'une adaptation de l'homme aux conditions climatiques et sociales, à la disponibilité des matériaux de construction et à la connaissance de leurs techniques.
- La maison Kabyle est le résultat de la combinaison de trois systèmes à savoir l'économique, le social et le culturel.
- La maison kabyle représente un bon exemple d'intégration au site, montre la relation de respect de l'homme pour son environnement.
- La maison kabyle se caractérise par un caractère évolutif et introverti.
- Le plan architecturale de la maison a un caractère modulaire.
- La maison kabyle a une organisation qui permet de montrer notamment le marquage de la transition extérieure / intérieure.

Source :livre L'habitation kabyle, H. GENEVOIS, 1962
Fig7 . Fig8 .source : livre l'habitation kabyle

P
H
A
S
E

O
1



Exemple 03: la maison Mozabite: (Le sud)

1-Dimension urbaine:

Ces villes se caractérisent par:

- L'implantation suivant le lit du oued du Mzab.
- La structure sociale rationnelle et une fonctionnalité imposé par la nature.
- La densification du tissu urbain qui présente une solution urbaine originale.
- La disposition en cascade (effet de pyramide) ce qui permet au soleil de pénétrer dans Chaque maison.
- Les rues étroites et brisées qui évitent l'engouffrement du vent
- L'existence de 2 types d'habitat, qui est liée au nomadisme Saisonnier : logements d'hiver et logements d'été (dans la palmeraie).



Fig9 : la ville de Mzab

2-Dimension architecturale:

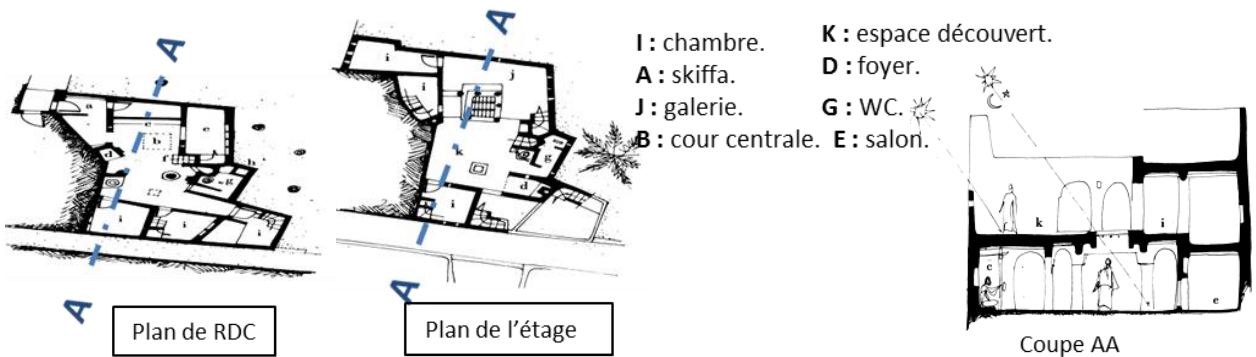
La maison du M'Zab correspond au type « maison à patio », s'organisant autour d'un patio où s'ouvrent les différentes pièces.

Une seule famille habite chaque maison et la taille de celle-ci est strictement adaptée à la taille de la famille.

*L'accès à la maison mozabite se fait par **une chicane** et l'espace intérieur est composé de cellules simples produisant un espace organisateur central (**le patio**), c'est l'espace de convergence de toutes les autres fonctions.

3-matériaux et des techniques de construction:

Les matériaux utilisés sont des matériaux locaux; **la brique crue, la chaux**



4-Synthèse :

- L'habitat du M'zab étant le lieu des activités familiales qui s'inscrivent dans le modèle social qui lui est spécifique ,ses espaces ont été conçus sur mesure, en fonction de tous les aspects qui régissent le fonctionnement social local.
- En plus des caractéristiques méditerranéennes et magrébines de l'habitat du M'zab, avec la présence du patio qui structure les espaces intérieurs et assure l'ensoleillement et l'aération de la construction, il présente des particularités qui le distinguent en rapport avec les conditions climatiques, topographiques et les pratiques sociales.



Synthèse générale :

Après l'analyse de ces trois types d'habitat traditionnel algérien (urbain ou rural), nous constatons que d'une façon générale la maison traditionnelle algérienne dans ses multiples influences se caractérise par:

- DIMENSION D'ORGANISATION ET AMENAGEMENT D'ENSEMBLE :

- Une hiérarchisation des voies.
- Une hiérarchisation des espaces extérieurs publics.
- Une hiérarchisation des espaces intérieurs (Skiffa, Shin « cour », chambre)
- L'existence de supports spatiaux communautaires.

- DIMENSION ARCHITECTURALE:

- Intégration au site.
- Intégration au climat (matériaux ouvertures , toitures).
- Une Intégration sociale.
- Organisation introvertie de l'unité d'habitation
- Un Caractère évolutif parfois modulaire .

- DIMENSION CONSTRUCTIVE :

- Technologie appropriée et accessible.
- Matériaux locaux: pierre- toub - bois gypse.
- cette lecture des architectures traditionnelle montre l'existence de potentiel d'actualisation au profit des problématiques soulevées de nos jours par la production de l'habitat .

*Il en est ainsi des concepts : d'intégration (au site , au climat ,à la société), de hiérarchisation et de transition .

*Dans notre cas l'intérêt sera porté sur les possibilités de ressourcement des modèles d'organisation spatiale et de transition (relation intérieur ,extérieur) .

2.3.3 – PROBLEMATIQUE DE L'HABITAT EN ALGERIE

L'habitat aujourd'hui en Algérie est confronté à 3 types de problématiques :

Problèmes quantitatifs.

Problèmes qualitatifs.

Problèmes de gestions et d'économie.

1. Problèmes quantitatifs:

1-La densité humaine et le taux d'occupation par logement (Plus de 80% de logement ont trois pièces ou moins, ce qui explique le surpeuplement réel eu égard à la taille des familles algériennes).

2-Le manque dans la diversité de l'offre (en matière de surface, de typologie et de destination de catégorie sociale).

3-Dimension du bâtiment (prospect, la distance entre les bâtiments et le problème du vis-à-vis) et le sous dimensionnement du logement.

4-Surfaces des espaces communs et de services (La cage d'escalier, entrée principale, loge de concierge... etc.)

5-Circulation mécanique et stationnement (hiérarchisation des voies, leurs dimensions).

6-Rythme de production nettement insuffisante de logements.

7- Le manque énorme en matière d'équipements sociaux économiques (commerce, équipement scolaire...etc.)



2. Problèmes qualitatifs:

1- Aucun respect des principes d'organisation de l'habitat entre autre celui du bien être physiologique et psychique (Le confort acoustique, l'orientation des espaces intérieurs, le rapport à l'extérieur).

2- Bâtiment sans caractère Algérien (ouvert aucune intimité sans rapport à l'histoire).

3-Nécessité et surfaces de certains espaces (Balcon, loggia, séchoir, etc..).

4-L'appropriation du logement souvent difficile .

5-Traitement des espaces publics extérieurs pauvres et sans sens formel).

6-Une dégradation du parc existant due au manque d'entretien et aux modifications des façades par les habitants...etc .

7-une dégradation des rapports sociaux subie par les citoyens à cause de l'exode rural. Et de la faible intégration sociale .

8-Une dégradation du paysage naturel avec la disparition du végétal .

9- inadaptation socioculturelle (aïd , personne âgées ... ect)

3. Problèmes politiques et de gestions économiques :

1-Le problème de l'habitat en Algérie, s'inscrit pleinement dans la problématique du déséquilibre démo - économique qui est la caractéristique fondamentale du sous développement.

2-Le pouvoir politique a une responsabilité majeure dans l'échec ou la réussite de la ville; s'il n'est pas rigoureux avec lui-même et avec les principes qu'il est censé défendre s'il ne veille pas à se hisser à la hauteur des bouleversements historiques, il se condamne lui même ainsi que sa base matérielle qui est la ville.

3-Le développement incohérent et anarchique des agglomérations faute de gestion urbaine et d'un fort taux de croissance urbaine.

4-L'impuissance presque générale des pouvoirs publics (L'envahissement des villes et l'absence ou la faible maîtrise de l'urbanisme par les pouvoirs publics).

5- l'absence du règlement national d'implantation pour chaque type d'habitation (absence de la programmation urbaine).

6-La réalisation de constructions en dehors des règles les plus élémentaires en matière d'aspect architectural et d'harmonie globale (aucun respect des principes d'organisation de l'habitat entre autre du bien être).

7-La situation tendue du foncier délicate et complexe qui s'exprime a travers :

- La rareté des terrains qui interpelle les logiques d'implantations des villes.
- La stratification inachevée des régimes fonciers, caractérisée par la succession des régimes et des politiques foncières.
- Les intérêts divergents mis en concurrence pour la consommation des terrains.

8-La dégradation et la destruction des tissus urbains hérités et leur marginalisation sans qu'ils participent dans l'organisation de la ville ou utilisés comme base de référence de développement et extension des villes.

9-Un grand nombre d'Algériens s'identifient très mal au cadre de vie et à l'habitat qui leur est proposé (imposé) .

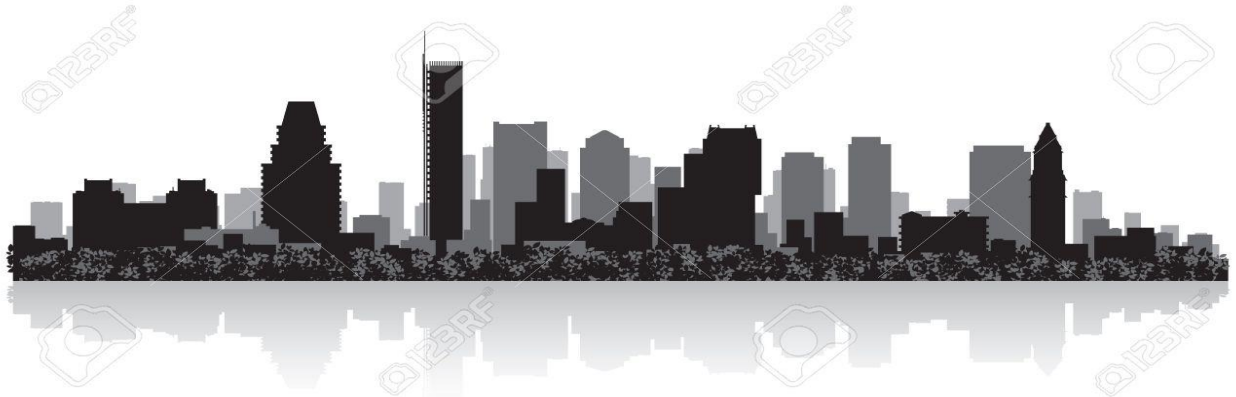
Nous avons hérité d'une armature urbaine, donc d'un aménagement du territoire pensé par la colonisation pour ses besoins exclusifs et laissant en marge la population Algérienne en général.



Fig10 : bâtiments en cour de réalisation en Algérie

PHASE 2

COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES



Chapitre 2

ETAT DE L'ART OU DE LA CONNAISSANCE EN RELATION AVEC LA THEMATIQUE DEVELOPPEE



- ***1 - L'ETAT DE L'ART***
- ***2 - IDENTIFICATION DES SUPPORTS D'ETUDES.***
- ***3 -ETUDE THEMATIQUE SPECIFIQUE .***
- ***4 -ETUDE COMPARATIVE .***



PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE DE LE PRODUCTION DE L'HABITAT (NIVEAU AMENAGEMENT)

1/ Etat de l'art :

Parmi les actes fondamentaux de la vie quotidienne « habiter, savoir habiter » est un problème universel qui est posé dans tous les pays disposant d'un certain degré d'équipement technique ; cependant comprendre la signification complexe de ce terme nous permet de saisir la difficulté de l'approche de la question de l'habitat d'aujourd'hui.

Entre l'habitat nomade ou sédentaire, de montagnes ou du désert, l'habitat urbain ou rural, celui des riches ou des démunis, collectif ou individuel, les attentes fondamentales de l'habitat restent les mêmes: Celles de l'intimité, de confort et de bien-être, de sécurité d'épanouissement individuel et collectif à la fois, aussi bien dans l'habitation que dans l'ensemble habité.

Afin de mieux comprendre le développement de l'habitat nous examinons ci-après les nouvelles tendances mondiales en rapport avec les nouvelles exigences environnementales, le développement social et les avancées technologiques.

1.1- L'environnement et l'homme:

Par le passé, les hommes ont usé de leurs génies créateurs pour créer des habitations qui répondent le mieux possible à leur mode de vie et qui s'intègre parfaitement dans le milieu naturel dans lequel elles sont inscrites.

Par expérience certainement, nos ancêtres ont pu intégrer dans la conception de leur habitat les caractéristiques naturelles et sociales de l'environnement comme:

- L'adaptation aux sites naturels.
- L'utilisation des matériaux locaux.
- L'adaptation aux spécificités de climat
- L'intégration des données sociologiques.

Avec le développement technologiques et les avancées de la science, l'homme a cru un moment qu'il pouvait totalement dominer la nature, la façonner à sa manière, en user à sa guise et sans limites ; ce fut une grande erreur.

A partir des années 1960, les effets néfastes d'un développement inconsidéré et déséquilibré apparaissent au grand jour, dans plusieurs parties du monde : Ce sont les pollutions de l'air, de l'eau et des sols et la raréfaction de certaines matières premières

- Actuellement l'environnement est pris en considération a travers la notion de développement durable de l'architecture bioclimatique et des éco-quartiers.

1.2-Le patrimoine architectural :

Le patrimoine architectural a une grande influence sur le développement de la ville ; il peut être une source d'inspiration ou une destination touristique ...

Les architectures des siècles précédents étaient toujours une source d'inspiration pour les architectes des principaux monuments publics contemporains, dans leur forme, leurs décors et leurs matériaux. Toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, sont l'objet d'une restauration ou réhabilitation afin d'assurer la conservation du patrimoine architectural.



Fig11 :Ksar Baba Ammi
Benisguen,Ghardaïa, Algérie



1.3- Les exigences sociétales :

Dans le monde, la création architecturale est considérée comme une mission d'intérêt public ; elle est le reflet de la société et du mode de vie de la population.

En Europe les personnes âgées ont été un moment exclues de la société et de la vie communautaire, mais actuellement les acteurs ont pris conscience que cette tranche fait une grande partie de la société, il est devenu important, en tout cas, de veiller à ce que le logement ne devienne pas, à travers des mesures de limitation, un facteur important d'exclusion.

Mais il s'agit aussi, et c'est capital, de développer la convivialité et la participation des personnes âgées à la vie sociale en favorisant, par exemple, les relations intergénérationnelles.

De nouvelles formes d'habitat ont fait leur apparition en Europe et mettent en Avant la solidarité en un même lieu entre les habitants « chacun chez soi, mais tous ensemble » Ces ensembles sont dénommés habitat coopératif, cohabitation, habitat communautaire autogéré. Les habitants sont propriétaires, locataires ou coopérateurs ; selon la formule de montage d'opération choisie et selon qui en prend l'initiative (un groupe d'individus, un architecte, une association).

1.4- Les exigences technologiques :

A travers les différents âges de l'humanité, l'homme a toujours essayé de créer des conditions favorables pour son confort et ses activités, tout en essayant de contrôler son environnement, de nouvelles technologies vont voir le jour petit à petit dans tous les domaines de notre vie quotidienne, en particulier dans l'habitat.



Fig12 : photo d'un smart home (maison intelligente)

Conclusion :

La solution pour l'habitat ne réside pas dans des adaptations forcées par les habitants, mais par la recherche des modèles architecturaux à travers les dimensions suivantes :

- *Le logement comme un objet architectural.*
- *Les programmes socioculturels.*
- *Les matériaux et les techniques de construction.*
- *La taille et la composition de la famille algérienne comme repère de conception.*
- *Le confort domestique.*
- *Les activités et les pratiques de la vie quotidienne à l'intérieur du logement.*
- *l'étude de l'espace public en tant que prolongement de l'espace bâti en relation avec le quartier.*
- *les supports spatiaux pour la vie communautaire.*



2/ IDENTIFICATION DES SUPPORTS D'ETUDES

2-1:INTRODUCTION :

Notre préoccupation majeure est de proposer un type d'habitat qui soit intégré dans son contexte, ce qui nous pousse à poser les questions suivantes:

**comment faire l'articulation entre l'environnement urbain et l'habitat pour pouvoir réaliser un habitat dit urbain ?*

**quel type de compromis peut-on proposer entre l'habitat et l'environnement urbain pour répondre à la notion d'habitat urbain, toute en considérant les différentes exigences qui devront accompagner cet habitat?*

Objet:

L'analyse de la problématique spécifique a pour but de déterminer à partir des variables spécifiques (thématiques et contextuelles) supports conceptuels (des principes) pour l'élaboration d'un schéma d'aménagement et d'affectation de la parcelle.

2-2:CHOIX DU PROJET:

C'est dans cette optique là que nous avons choisi de développer la thématique de l'habitat urbain, une typologie qui selon Le Corbusier , dans ses théories sur les cités jardins verticales, supprime le gaspillage, prend en charge les fonctions domestiques, crée un phénomène social productif où l'individuel et le collectif s'équilibrent dans la vie quotidienne.

La qualité d'un habitat urbain ne se limite pas à la qualité du logement ni à l'aménagement de la parcelle, elle dépend du concept architectural/ urbanistique et de l'intégration du bâtiment dans son contexte urbain .

Notre étude consiste à:

A- au niveau de l'urbain :

La création d'un meilleur environnement conçu pour apporter le confort et la fonctionnalité dans l'habitat et satisfaire l'habitant.

**La projection des fonctions commerciales et administratives pour revaloriser l'image du boulevard.*

** L'Intégration au tissu urbain existant, l'implantation des volumes et des espaces extérieurs par rapport à la topographie et à l'orientation.*

B- au niveau de l'unité d'habitation

**proposer une solution pour redonner une valeur aux espaces extérieurs et par la suite intérieurs, tout en respectant la hiérarchie des espaces.*

**proposer Une offre de logement qui réponde aux besoins des familles tout en étant dans un site urbain très dense.*

2-3:L'OBEJECTIF DU PROJET :

Développer une réflexion sur un habitat qui soit capable de:

- *Contribuer à la création de l'urbain.*
- * Contribuer a la création architecturale .*
- *Offrir des conditions de vie familiales satisfaisantes.*
- *Rendre possible l'émergence de vécus communautaire.*

Concevoir des typologies d'habitat adaptées à notre culture, et à notre société dans un contexte urbain particulier.



Notre site d'intervention a pour emplacement le noyau central de la ville, un milieu très urbanisé donc et il bénéficie d'une situation particulière et très favorables.

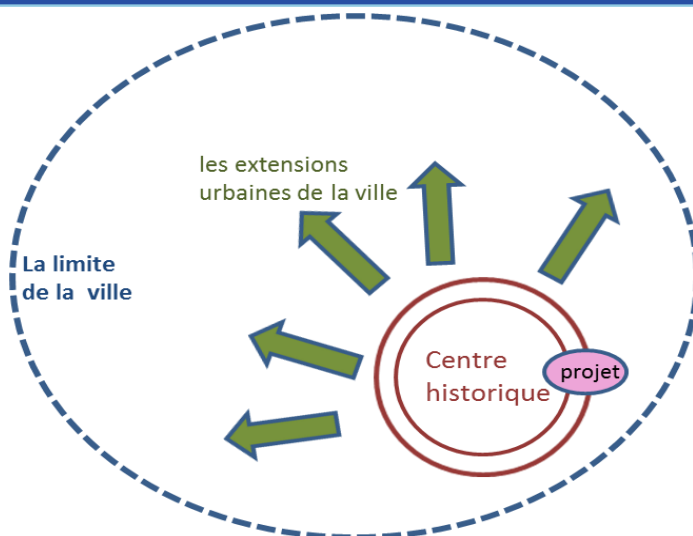


Fig15 : Schéma montre l'importance de l'implantation du projet dans la ville de Blida

2-5: Choix du thème spécifique (HABITAT URBAIN)

• Introduction générale:

Aujourd'hui en Algérie, l'ampleur et l'importance des programmes d'habitat, qu'a connu la majorité de nos villes, a abouti à une nouvelle forme des espaces urbains. Cette situation n'est que le résultat d'une production massive des espaces résidentiels et notamment ceux de l'habitat collectif et le résultat également de la nouvelle politique de l'habitat qui se base sur l'économie de marché, Avec ses dérives spéculatives .

• définitions en relation avec l'habitat :

Nous donnons ci après quelque définitions en rapport avec l'habitat urbain

- 1)- Milieu de vie dans lequel évolue un individu ou un groupe d'individus.
- 2)- Le lieu ou le type de site dans lequel un organisme ou une population existe l'Etat naturel.
- 3)- L'ensemble des conditions environnementales d'un lieu spécifique qui est Occupé par un organisme, une population ou une communauté.

L'URBAIN :

L'urbain est une « agglomération d'une certaine importance, à l'intérieur de laquelle la plupart des habitants ont leur travail dans le commerce, l'industrie ou l'administration » 1*

Divers critères sont pris en compte dans la définition de l'urbain :

la densité de population, la structure de l'agglomération, les repères administratifs les typologies architecturales la nature des activités et l'anonymat sociologique . (1)

MORPHOLOGIE URBAINE :

étude de la forme physique de l'espace urbain, de son évolution en relation avec les changements sociaux économiques et démographiques, ensemble des liens spatiaux et fonctionnels organisant entre eux les édifices, aménagements urbains, ...etc....(2)

1* claud.e.abignoli@developpement-durable.gouv.fr

(1) mémoire magister thème :L'habitat urbain collectif et forme(s) urbaine(s) en Algérie Etude de cas : ville de Skikda quartier Salah Boulkeroua

(2) LEVY, Albert; SPIGAI, Vittorio « Qualité de la forme urbaine. Problématiques et enjeux.-», Paris, IFU, juil. 1992



3/ ETUDE THEMATIQUE SPECIFIQUE

3.1 - INTRODUCTION:

« Plus que toute autre architecture, l'habitat ne peut pas être le résultat d'une invention : elle est l'expression d'un mode de vie séculaire, de traditions anciennes et de techniques modernes »... (1)

« Habitat et environnement » est un outil essentiel qui nous donne la possibilité de déterminer les liens privilégiés du logement avec son environnement physique naturel et socioculturelle .

A travers ces points, nous essayerons de répondre à cette problématique par une approche théorique ou nous donnerons à chaque concept sa vraie signification, et même par une étude analytique de quelques exemples significatifs. Cette phase permettra aussi de présenter la démarche conceptuelle d'un projet d'habitat conçu pour et par son environnement.

Fig16 : Habitat urbain à Ivry-sur-Seine, Ile de France, France



3.2 - APPROCHE THEORIQUE:

3.2.1 DEFINITIONS GENERALES:

❖ HABITER:

« Habiter n'est plus seulement être chez soi dans une coupure avec les autres pratiques quotidiennes du travail, du shopping, des loisirs.

Habiter c'est aussi travailler à domicile ou dans un environnement proche de son logement, faire son shopping à l'échelle du quartier ,inventer de nouvelles pratiques d'interactivités sociales, occuper son temps libre sans être obligé de parcourir des distances importantes »... (2)

« Habiter est une action habituelle différente de loger, il ne s'agit pas d'occuper seulement physiquement des lieux, des espaces .Il s'agit aussi et surtout de les habiter affectivement, émotionnellement et socialement..

Le mode d'habiter est déterminé par les besoins fondamentaux de l'homme, ses croyances, ses coutumes, son mode de vie »... (3)

Fig17 : 'City Landing' à Miami, Les Etats Unis



(1) A.ROSSI :l'habitation et la ville, l'architecture d'aujourd'hui n°174, 1974, P30

(2) source web/www.cnrtl.fr/definition/habiter.

(3) « Pour Une Anthropologie de la maison ».



HABITAT:

« c'est l'espace résidentiel et lieu d'activités privée de repos, de récréation, de travail et de vie familiale avec leur prolongement d'activité publique commerciale, d'échanges sociaux et d'utilisation d'équipements et de consommation de biens et de services ».....(4)

« L'habitat participe fortement à la capacité d'un territoire à être accueillant, à offrir une qualité du cadre de vie à ses habitants il contribue de manière essentielle à donner l'image d'un espace urbain et social riche, cohérent et solidaire. Il contribue aussi à porter l'image dynamique d'un territoire en développement ».....(5)

L'ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines, regroupant un certain nombre d'édifices architecturaux (fonctions et activités). Cet espace urbain constitue le cadre physique et social des différentes interactions et entre autre l'acte d'habiter.

HABITATION:

*C'est un espace de vie identifié et approprié qui constitue le petit monde de l'individu social. « C'est un microsystème dans lequel l'homme retrouve son identité, auquel il s'identifie, c'est la projection de l'image du monde dans lequel il vit petite échelle comparé au monde plus vaste où il vit avec ses semblables »...(6) *L'habitation est l'élément prédominant de l'habitat. *la notion d'habitation prend des expressions diversifiées : (Habitation, maison, domicile, villa, demeure, résidence, abri, logis, foyer, appartement) .



Fig18 : Habitat 67 par Moshe Safdie à Montréal, Canada



Fig19 : 142 logements durables à Nantes, France par Alta Architectes

HABITAT URBAIN:

« Toute recherche de projet d'architecture qui ne prend pas en priorité l'importance de l'édifice en tant que composante urbaine et le rôle qu'il doit jouer dans la formulation de la ville, est considérée comme abstraite et dénuée d'effet »...(7)

L'habitat urbain se caractérise par des dimensions plus importantes du bâti et des espaces, et se présente en plusieurs modèles (logement ouvrier, HLM, résidence urbaine...etc.)

HABITAT RURAL

- L'habitat rural est le type d'habitation et d'environnement qui existe dans le milieu rural, c'est à dire la campagne .
 - L'habitat rural est peu dense (peu d'habitants au km2). Ainsi , il se situe dans des bourgs ou des villages.
- Il peut même être très dispersé dans des hameaux, voire des fermes isolées.

(4).(5) « Introduction à l'urbanisme opérationnel » A. ZUCHELU

(7). LEVY, Albert; SPIGAI, Vittorio « Qualité de la forme urbaine. Problématiques et enjeux.-», Paris, IFU, juil. 1992



❖ le logement :

*Le Dictionnaire encyclopédique définit le LOGEMENT comme l'habitation, lieu où l'on Habite. Donc le logement proprement dit se rapporte seulement à la maison, à l'appartement occupé par un ménage, soit isolément, soit dans une unité ou un groupe d'habitations.

TYPES DE LOGEMENT:

Logement économique: Ce sont les logements en collectif dont la surface habitable unitaire moyenne n'exède pas des normes y afférentes.

Logement amélioré: Ce sont les logements en collectif ou semi collectif dont la surface habitable unitaire moyenne est supérieure aux normes du type économique et comportant des matériaux d'ornement.

Logement standing : Ce sont les logements dépassant les normes de superficie définies pour le type amélioré et utilisant des matériaux de luxe dans la construction.

Logement haut standing : C'est une expression anglaise qui désigne la conception surtout au niveau du confort et du luxe avec des surfaces améliorées et souvent destinées des couches sociales aisées.

❖ Groupe d'habitation (G.H):

Ensemble de plusieurs unités d'habitation comprenant :

- 1- Les réseaux viaires (réseau interne de circulation et parkings).
- 2- Les espaces semi publics aménagés (terrains de jeux, espaces verts).
- 3- Les équipements d'accompagnement.

❖ L'unité résidentielle (U.R):

C'est un ensemble de plusieurs (G.H) pour une population d'environ 3500 habitants, et Comportant les équipements suivants : 1- Établissement pour enseignement primaire. 2- Salle de consultation. 3- Aire de jeux. 4- Petits commerces. (UR : 3500 habitants/7 = 500 logements)

3.2.2 - Les types d'habitats

1. Habitat individuel:

Une habitation construit est un ou plusieurs niveaux, destiné à servir d'habitation, notamment à une famille ou à une seule personne

Type d'habitat individuel:

A. Maisons jumelées :

Souvent en système modulaire avec des types de maisons identiques ou peu différentes.

Assez grande liberté dans l'organisation du plan d'ensemble.

B. Maisons groupées :

Conception groupée unitaire plus rarement comme juxtaposition de constructions individuelles. Surface min du terrain 225 m².

C. Maisons à patios :

Système modulaire avec des types de maisons identiques ou peu différentes, construction ouverte ou fermée. Surface min du terrain 270 m²

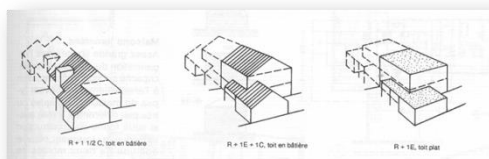


Fig. 20

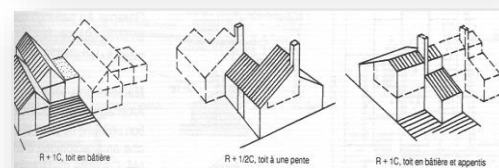


Fig. 21

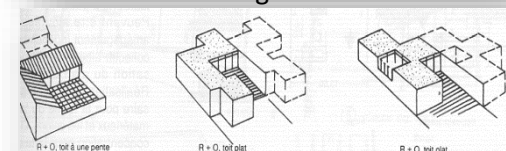


Fig. 22

Définitions . Source : dictionnaire Larousse

Fig.20 . Fig21 . Fig22 . source : nefeur 10eme collection



2 - L'habitat collectif :

Bâtiment composé de plusieurs logements, construit sur différents niveaux destiné à l'habitation de plusieurs familles.

Formes d'immeubles :

❖ Bloc d'immeubles :

Forme de construction fermée utilisant l'espace sous forme homogène ou en ragées de bâtiments individuels. Les pièces donnant vers l'intérieur sont très différentes par leur fonction et leur configuration.

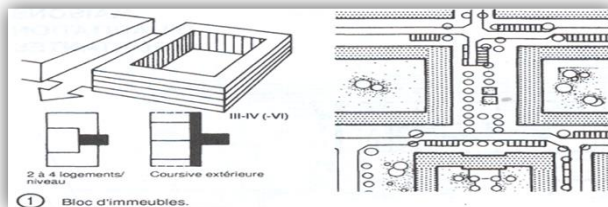


Fig. 23

❖ Immeuble barres :

Forme de construction ouverte et étendue sous forme de regroupement de type d'immeubles identiques ou variées ou de bâtiments de conception différente.

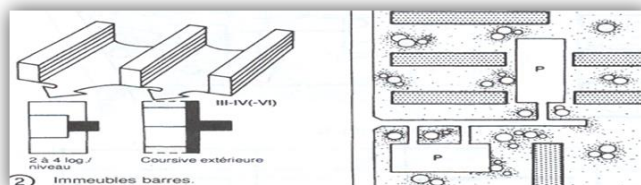


Fig. 24

❖ Tour :

Forme de construction solitaire, située librement sur le terrain, pas d'assemblage possible.

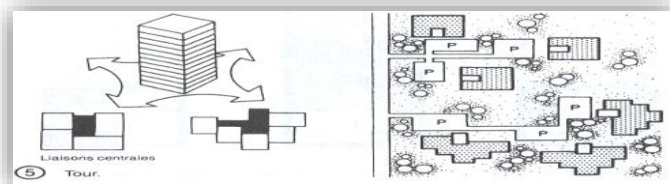


Fig. 25

3. - Habitat semi- collectif (Habitat intermédiaire) :

Ce type d'habitation est proche de la maison individuelle par certaines qualités spatiales et proche de l'immeuble par l'organisation en appartements et leur regroupement.

- Elle contient aussi la vision idéale d'une osmose entre nature et habitat (la maison dans son jardin).
- Elle combine entre l'indépendance du chez-soi et l'agrément du voisinage.

Caractéristique :

- *Une Surface améliorée, il offre autant de surfaces supplémentaires.
- *Une hauteur maximale de 3 niveaux.
- *Un accès individuel au logement.
- *Un espace extérieur privatif.
- *L'habitat intermédiaire est un type d'habitat qui permet de développer la vie sociale entre les habitants.



Fig26 : 100 logements a Touggourt (wilaya de Ouargla)

L'habitat intégré :

Définition :

Un édifice multi fonctionnel englobe les fonctions principales de la vie humaine « travail, habitat, détente, circulation, loisir ...)

Ils créent un cadre dans lequel les diverses utilisations se complètent de sorte que toutes en tirant des avantages mutuels .

Les multifonctionnels rendent l'espace urbain plus agréable et en diversifiant l'utilisation.

Dessiné à l'échelle urbaine (rencontre, chat, promenade) et ils donnent à la ville ses dimensions contemporaines.

Fig.23 . Fig. 24 . Fig25 . Source : dictionnaire nefeur 10eme collection
Fig26 . Source : Google image



4/ ETUDE COMPARATIVE

EXEMPLE 01:

Le Pôle d’Affaires de la Pointe Simon en Martinique.

Présentation du projet :

Le Pôle d’Affaires de la Pointe Simon s’inscrit dans le cadre du Grand Projet de Ville ; Ce projet verra le jour grâce à la volonté rigoureuse des promoteurs de mettre en place un centre d’affaires capable de répondre à une demande locale, nationale, voire même internationale.

L’objectif visé est de créer un vrai « Pôle d’Affaires » et raccrocher la ville basse avec ses commerces et ses bureaux aux opérations nouvelles de la Pointe Simon.

Le Pôle d’Affaires de la Pointe Simon permet de profiter d’une solution immobilière fiable et durable.

Aujourd’hui, la ville de Fort-de-France est en train de connaître un renouveau, une revitalisation urbaine d’importance, visant à augmenter son attrait économique et culturel.

C’est une raison suffisante pour positionner ce « Pôle d’Affaires » dans la capitale de la Martinique, qui est une ville de culture et d’histoire . Le projet est implanté sur un terrain d’une surface de 37063 m² .

P
H
A
S
E

0
2

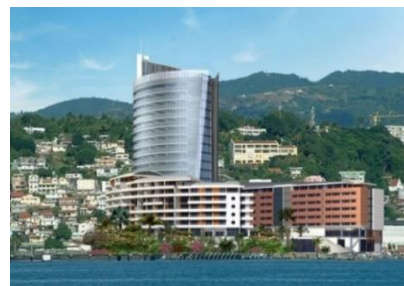


Fig27 : vue de l’ensemble du projet

Situation du projet :

Ce pôle d’affaire se situe dans le quartier de la Pointe Simon de la ville de Fort-de-France ; Capitale de la Martinique « l’île aux fleurs » . Le projet d’aménagement de la Pointe Simon constitue un élément fort du paysage urbain, s’inscrivant comme le symbole d’une ville de Fort-de-France résolument tournée vers son siècle.

Le quartier de la Pointe Simon étant dorénavant inclus dans le périmètre de la zone franche urbaine foyaleise, les entreprises installées dans le Pôle d’Affaires de la Pointe Simon pourront bénéficier des avantages fiscaux liés à une implantation en zone franche.

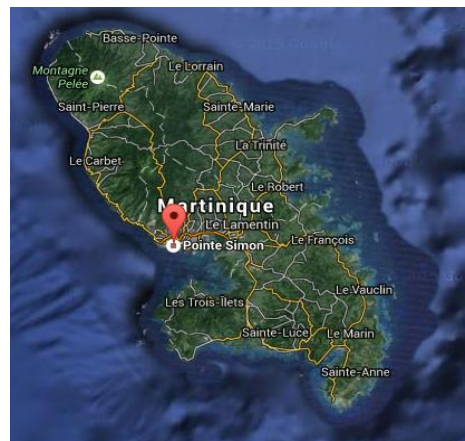


Fig28 : Situation du projet dans la capitale de la Martinique

source : point Simon visite PDF
Fig27 . Source : point Simon PDF
Fig28 . Source : Google earth

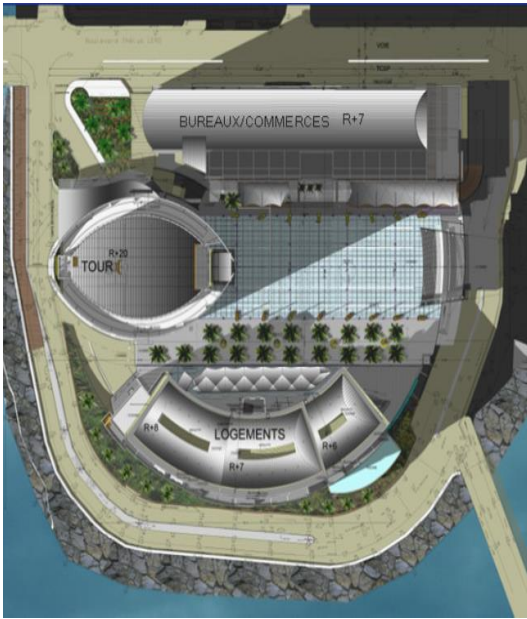


Fig30 : plan de masse du projet



Fig29 : L'ensemble du projet

Programme :

Le projet s'organise en quatre programmes distincts, alliant cohérence et diversité : un ensemble résidentiel de logements, une tour de bureaux en R+20, bâtiment à fort impact visuel et véritable signal à l'échelle de la baie...

Au pied de la tour, un hôtel d'affaires s'étage à R+6, avec une volumétrie marquant son horizontalité face à la verticalité de la tour. Le projet est complété par un parc de stationnement.



Vue 3D

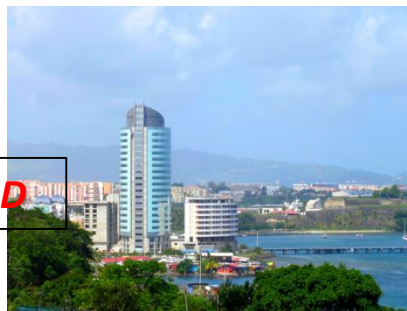


Fig31 : vue 3D

Ce complexe est composé de :

- **La tour :** Bureaux, siège sociaux, startup, centre de recherche universitaire ... il y a aussi une volonté d'accueillir l'antenne pour Caraïbes de l'UE et de la Banque Mondiale ... pas plus d'infos depuis.
- **L'immeuble sur la droite** est un condominium comme on en trouve déjà sur l'île.
- **Le troisième immeuble en orange/marron** accueillera un hôtel, des bureaux et une galerie commerciale avec des boutiques de luxe, un grand complexe dédié à la santé et au bien-être.



Fig32 : la façade urbaine sur le cote da la mer



1er Projet : La Tour

Le Centre d’Affaires de la Pointe Simon comprend 20 étages d’une surface approximative de 940m² parfaitement étudiés et équipés pour satisfaire les besoins des acteurs importants du marché de service, reflets de l’économie de service Martiniquaise. A l’instar de plusieurs états recherchant à accroître leur territoire dédié aux affaires, la Martinique disposera aussi d’un vrai Centre d’Affaires offrant aux entreprises une offre de services, flexible et adaptée à l’économie caribéenne .



Fig33 : vue sur l’espace bureaux dans la tour



Fig34 : vue sur la salle de réunion dans la tour

A l’inverse des projets spéculatifs, le Centre d’Affaires de la Pointe Simon est un projet structurant qui regroupera les acteurs importants du paysage économique martiniquais : des organismes financiers et juridiques, des entreprises et institutions publiques et privées ainsi qu’un pôle médical.

**2ème Projet : « Condominium Baie des Flamands »
Appartements de Haut Standing**

Situé sur le magnifique emplacement de la Pointe Simon, le complexe immobilier “Condominium Baie des Flamands” borde la mer sur sa façade principale



Fig35 : vue intérieure d’une appartement

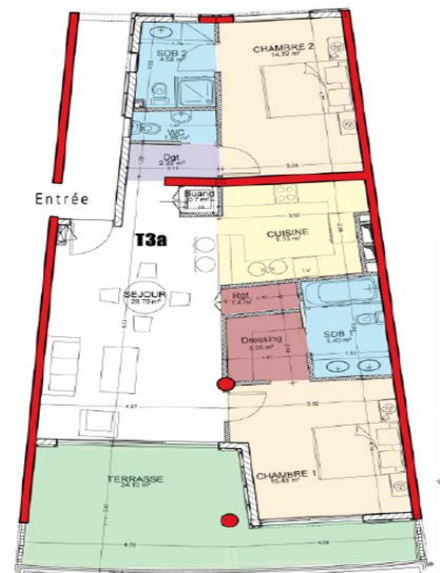
Programme :

- 45 appartements de haut standing (R+2 au R+8)
 - 21 T3 (100 à 123 m²)
 - 21 T4 (121 à 194 m²)
 - 2 Penthouses (192 à 236 m²)
 - 1 Villa au R+8 et dernier étage.
- Un hall d’entrée majestueux, piscine, fitness

L’étude des logements :

Ces types d’appartements sont composés d’un espace séjour avec une extension d’une terrasse vers l’extérieur par une où plusieurs baies vitrées , ouvert sur une cuisine en général à la façon américaine ; offrant ainsi aux résidents un espace convivial et harmonieux. L’espace nuit peut comprendre une à quatre chambres bien éclairées, de forme régulière avec parfois l’ouverture d’une où plusieurs baies vitrées , et il Ya aussi des villa et penthouses .

Fig36 : plan d’appartement de type F3





Les terrasses de chaque appartement sont orientées vers la mer et privilégient la vue exceptionnelle. Les plans optimisent les surfaces intérieures par des agencements bien pensés, respectant la vie de chacun.



Fig37 : vue sur la terrasse



Fig38 : plan d'Appartement de type F4

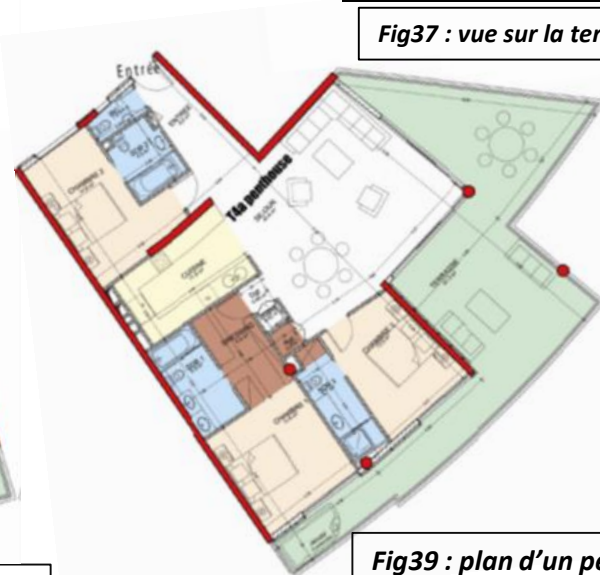


Fig39 : plan d'un penthouses

PHASE 02

**3ème Projet : « IBeC »
Immeuble de Bureaux et de Commerces**

7 étages d'espaces commerciaux et de bureaux
Initialement prévu pour être un Hôtel Marriott (planifié pour la phase 2 attenante au complexe), ce bâtiment accueillera 7 étages d'espaces commerciaux et de bureaux.
Avec des surfaces de 1 200 m², il offrira de plus grandes superficies que la Tour.
Les bureaux et commerces ne concurrencent pas la Tour qui se veut être un bâtiment de prestige, mais ils créeront bien au contraire une véritable synergie avec celle-ci.
Les clients pourront choisir d'installer le siège de leur société dans la Tour et de placer leurs services .

Un éventail de services

Le rez-de-chaussée et le niveau Plaza recevront des restaurants et des commerces, dont des restaurants ; gastronomiques au dernier étage.

SYNTHÈSE :

- une diversité des fonctions qui contribue a la vie urbaine (bureaux . Commerce .restaurants ...)
- Une variété dans les typologies des logements pour satisfaire aux différents types de familles .



Fig40 : l'entrée du commerce



Exemple (2) : **LOGEMENTS-CRECHE-COMMERCES- PARIS HABITAT / PARIS**



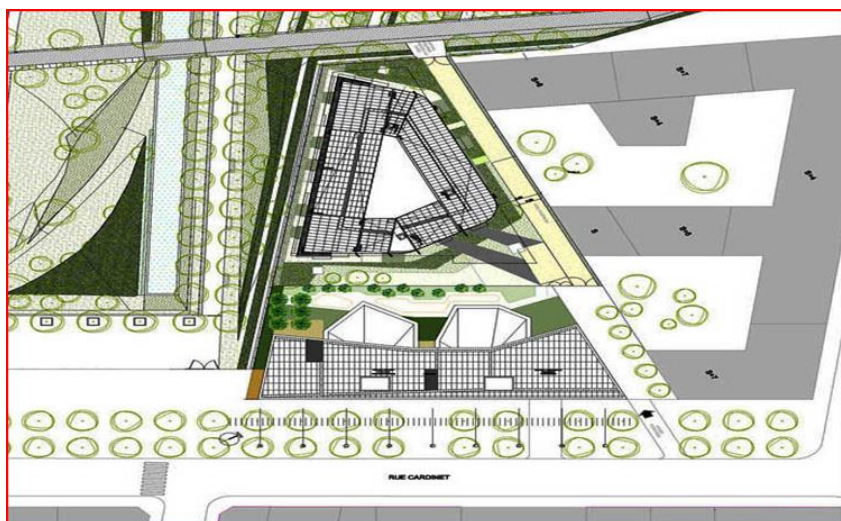
Fiche Technique du projet:

Situation: 13 Rue d'Uzès 75002 Paris/France
Maître d'ouvrage : Paris Habitat
Maître d'œuvre : Franklin Azzi
 Architecture,
Collaborateur : Pablo Boisier,
Bureau d'étude : Losis
Nord, Paysagiste : Office of Landscape
 Morphology
Superficie bâtiment : 5800 m²
Superficie du terrain : 1960 m²

1. Présentation du projet :

Conçu par l'architecte Franklin Azzi Architecture, son ambition est l'aménagement de ce quartier en pleine mutation « L'architecture devra, bien entendu, répondre à ce pari audacieux, devra savoir être novatrice et exemplaire. Notre proposition s'est attachée à répondre à ces enjeux qui font l'urbanité de la ville de demain » dit-il.

Le terrain qui accueillera le projet se situe à l'articulation du parc et de la ville offrant une visibilité plus que rare dans la capitale. Le bâtiment est en figure de proue.



**Fig40 : plan de masse d'un projet « LOGEMENTS-CRECHE-
COMMERCES-PARIS HABITAT / PARIS**



2) Contexte urbain (situation de l'œuvre) :

L'architecte s'appuie sur la volonté d'insérer le projet à l'échelle urbaine tout en donnant à l'échelle de la rue une grande qualité domestique.

Le bâti, uni-volumétrique, s'aligne à la rue Cardinet, a paris et fait clairement apparaître un socle largement ouvert ; il accueille un jardin d'hiver, et un corps de bâtiment en débord, qui offre deux façades très distinctes.

3) Programme :

SOCLE

Le socle s'inscrit dans un rapport domestique à la rue, à travers sa double hauteur, des transparences sont ménagées. Elles mettent en relation le jardin de la crèche et le jardin d'hiver. .

LOGEMENTS

Les logements bénéficient tous d'une double orientation, afin d'offrir une meilleure diversité de vues.

COMMERCES

La surface commerciale de 500m² est répartie en deux lots qui présentent une longue vitrine à chacune des extrémités du bâtiment. Largement vitrés, les commerces bénéficient donc d'un linéaire de façade optimisé et des implantations attractives sur les angles.

FACADES

La façade rue Cardinet se caractérise par une certaine unité, située sur l'espace public, celle-ci est lisse, sans balcons, le rythme faussement aléatoire est donné par l'utilisation de matériaux différents, alternance de panneaux Photovoltaïque et de panneaux en polycarbonate de quatre coloris.



Fig41 : plan RDC de deux logements

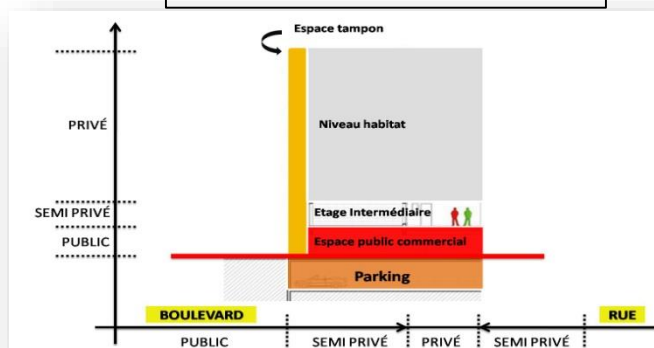
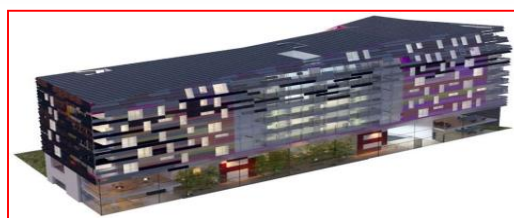


Fig42 : coupe schématique



SYNTHESE :

Le projet est exemplaire face à l'enjeu urbain et environnemental par :

- La grande qualité domestique à l'échelle de la rue (commerces, crèche).
- L'intérêt pour le développement durable traduit par la présence en façade des panneaux photovoltaïque et polycarbonate.
- La double orientation, pour offrir une diversité de vues et d'ensoleillement.
- L'implantation attractive sur les angles au niveau du commerce.
- La présence d'espace vert (jardin d'hiver).

**EXEMPLE (3) :****Résidence des Pins à Cheraga ; Alger****PRESENTATION DU PROJET:**

La conception de la Résidence des Pins s'inscrit dans un cadre de modernité se traduisant par une offre de commodités de haut standing, un confort, un bien-être et une diversité de services, d'espaces verts et d'aires de détente offrant aux résidents un climat sécurisé, reposant et harmonieux.

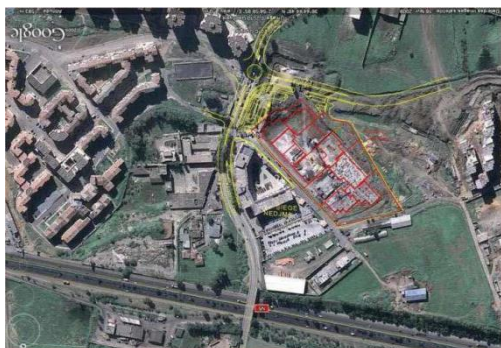


Fig44 : la situation par rapport au quartier



Fig43 : la façade principale du projet

SITUATION ET ACCESSIBILITE:

Le projet se situe dans la commune de Cheraga au lieu dit les Grands Vents, mitoyen avec le siège social de l'opérateur téléphonique Wataniya (NEDJMA).

Le terrain est accessible à partir de la rocade sud à la sortie de Cheraga, il est relié directement à la rocade par une double voie résultat du projet de dédoublement de la route entre Ouled Fayet et Cheraga

PROGRAMME:

Un projet immobilier de haut standing composé de 10 bâtiments résidentiels de 420 appartements en simplex et duplex du F2 au F7 entièrement indépendants de deux tours d'affaires à leurs RDC un centre commercial, des boutiques de luxe, et un centre sportif avec piscine couverte, une garderie d'enfants avec aire de jeux, un restaurant et café terrasse.

La Résidence des Pins constitue un ensemble architectural remarquable, moderne et aéré. Elle dispose d'une variété de propositions élaborées pour répondre à la fois aux besoins et souhaits exprimés par une clientèle avisée de plus en plus exigeante en termes de qualité, sécurité et de confort, ainsi qu'aux valeurs sociétales et environnementales.

La partie résidentielle se compose de 420 logements du type simplex (Allant du F2 au F5) et du type duplex (Allant du F3 au F7), repartis entre 10 bâtiments avec au sous-sol un parking privatif avec accès contrôlé réservé uniquement aux résidents.



Fig45 : vue aérienne sur l'ensemble du projet

L'ETUDE DES LOGEMENTS:**1- LES SIMPLEX :**

Ces types d'appartements sont composés d'un espace séjour avec une extension d'un balcon vers l'extérieur par une ou plusieurs baies vitrées, ouvert sur une cuisine en général à la façon américaine ; offrant ainsi aux résidents un espace convivial et harmonieux.

L'espace nuit peut comprendre une à quatre chambres bien éclairées, de forme régulière avec parfois l'ouverture d'une ou plusieurs baies vitrées et/ou balcons, et ceux en fonction du type d'appartement.



La surface des appartements varie selon la fourchette suivante :

- Simplex F2 : de 70.00 m² à 100.00 m²
- Simplex F3 : de 90.00 m² à 170.00 m²
- Simplex F4 : de 130.00 m² à 200.00 m²
- Simplex F5 : de 170.00 m² à 205.00 m²



Fig46 : plan d'un appartement F4 simplex

2 - LES DUPLEX :

La Résidence des pins propose en plus des appartements du type simplex, des duplex de différentes superficies, allant de 3 à 7 chambres.

Ces duplex bénéficient de deux types d'emplacements, soit au R.D.C et au premier niveau avec jardin privatif, soit aux deux derniers niveaux avec terrasse.

La surface des duplex

- Duplex F3** : de 148.00 à 195.00 m²
- Duplex F4** : de 125.00 à 230.00 m²
- Duplex F5** : de 170.00 à 265.00 m²
- Duplex F6** : de 210.00 à 275.00 m²
- Duplex F7** : de 240.00 à 315.00 m²

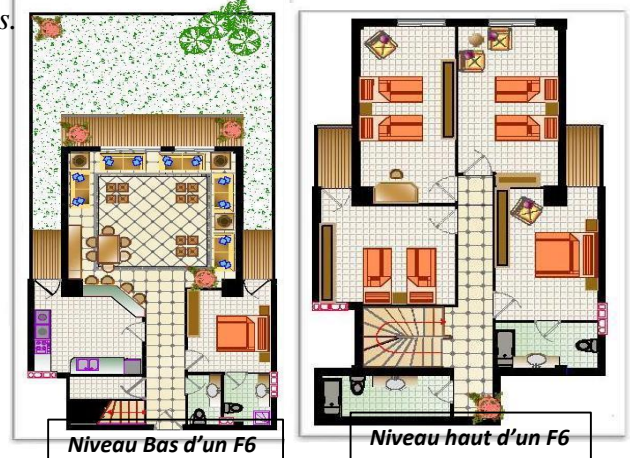


Fig47 : plan d'un appartement F6 duplex

Commerces et bureaux :

L'activité commerciale occupe deux bâtiments de la façade principale de la résidence, le bâtiment « A » et « C ». Au rez-de-chaussée, en mezzanine et au sous-sol sont regroupés un ensemble de locaux commerciaux en simplex et triplex, un supermarché grande surface conformément aux normes internationales ainsi qu'un restaurant et café-terrasse.

Un centre sportif avec piscine couverte et une garderie pour enfants avec un air de jeux viennent agrémenter l'espace commercial.

Les étages supérieurs destinés aux professions libérales et sièges d'entreprises, offrent un choix multiple de bureaux modulables paysagés en open space avec une partie commune à chaque niveau ou sont regroupés les ascenseurs, les sanitaires hommes et femmes, et la cage d'escalier principale. Une seconde cage d'escaliers est prévue comme voie de secours, afin d'offrir le maximum de commodité aux futures bénéficiaires.



Fig48 : Vue sur l'espace public



Fig49 : Façade des bâtiments A et C

SYNTHESE :

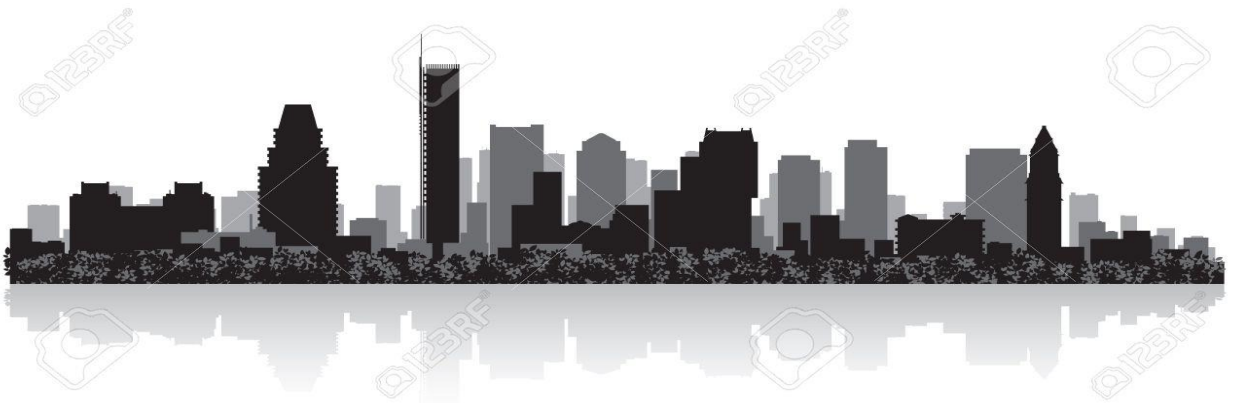
Une typologie du bâti (forme en U) a permis d'avoir deux placettes pour les résidents.

-Une diversité des fonctions qui contribue à la vie urbaine (parking, commerces, bureaux, salle de sport, ...etc.).

Espaces libres paysagés, entourant les quatre façades afin d'avoir un bon éclairage naturel.

-Une variété dans les typologies des logements pour satisfaire aux différents types de familles.

PHASE 2 ***COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES***



Chapitre 3

CAS D'ETUDE



- ***1 – ETUDE COTEXTUELLE .***
- ***2 – L'OCCUPATION ET L'AFFECTATION DE LA PARCELLE .***
- ***3 – LOGIQUE D'ORGANISATION FONCTIONNELLE ET SPATIALE DE L'UNITE D'HABITATION .***
- ***4- EXPRESSION ARCHITECTURALE ET CONSTRUCTIVE .***



1/ ETUDE CONTEXTUELLE

1.1 Connaissance de la ville de Blida

1.1.1 - PRESENTATION DE LA VILLE DE BLIDA

La ville de Blida, chef-lieu de wilaya, se situe dans la partie nord-centre de l'Algérie; à 50 km au sud-ouest de la capitale Alger.

Sa wilaya s'étend sur une superficie de 1 478,62 km², dans la zone géographique du Tell central et est limitée :

- ❖ Au nord par les wilayas de Tipaza et d'Alger;
- ❖ Au sud par la wilaya de Médéa;
- ❖ A l'est par les wilayas de Boumerdès et Bouira;
- ❖ A l'ouest par la wilaya d'Ain Defla.

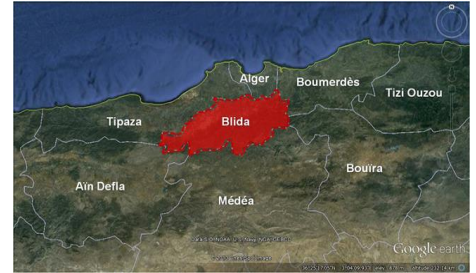


Fig50 : Situation géographique de Blida

1-1.2- Climatologie:

Le climat est de type méditerranéen, sa tendance subhumide est à deux saisons contrastées.

L'une d'hiver s'étend d'octobre à mars et l'autre d'été, s'étale d'avril à septembre.

L'irrégularité des précipitations et des variations saisonnières (température-pluie) existe entre les mois, les saisons et les années.

1.1.3 - La sismicité:

La Mitidja est une région réputée pour son activité sismique, liée au phénomène de réajustement qui se produit au niveau des jonctions, Atlas, Plaine et Plaine Sahel.

L'intensité des séismes peut être forte et importante telle que celle, de novembre 1940 et celle du 11 décembre 1947 .

SYNTHESES

De la situation nationale :

- ❖ Situation sur la bande côtière, donc il faut respecter toutes les exigences et les normes de construction pour cette bande.
- ❖ Ville bien desservie, facilement accessible par un réseau routier RN 4, autoroute est ouest et l'axe ferroviaire important Est-Ouest.

De la climatologie:

- ❖ Prévoir une bonne isolation thermique et une bonne étanchéité pour les bâtiments.
- ❖ Orienter les espaces extérieurs de façon à profiter du soleil pendant l'hiver et de les préserver des vents gênants.

De la sismicité:

- ❖ Il convient de prendre des mesures de prévention et d'appliquer les règles parasismiques en matière de construction pour tout édifice de plus de R+1



1.2- Evolution Historique de Blida :

Toute ville à une histoire qui fait partie de l'identité collective la civilisation humaine; la ville est construite pour répondre aux différents besoins d'une vie communautaire d'une population. La ville croit, se développe de manière rapide et instantané dans le temps, elle vie et passe par des époques :



Epoque ottomane :

La ville s'étend vers le Nord en forme d'éventail, avec l'apparition du premier mur d'enceinte (rempars) avec portes: BabErrahba, Bab El Sebt, BabKhouikha Bab El Dzair, Bab El kébour, BabEzzaouia, avec les cimetières et les marchés à l'extérieur des remparts.

La ville était structurée par deux axes principaux: nord-ouest / sud-est formé par les portes

Fig51 : carte de la ville de Blida a l'époque ottomane

Epoque coloniale :

- L'implantation du fort militaire sur l'ancienne citadelle.
- Extension extra muros de la ville de Blida: démolition de l'enceinte en 1926 et transformé en boulevard de ceinture structurant.
- Création de 2 axes reliant les 4 portes importantes de la ville.
- développement de l'habitat pavillonnaire et l'apparition de l'habitat collectif mais aussi de l'habitat individuel.

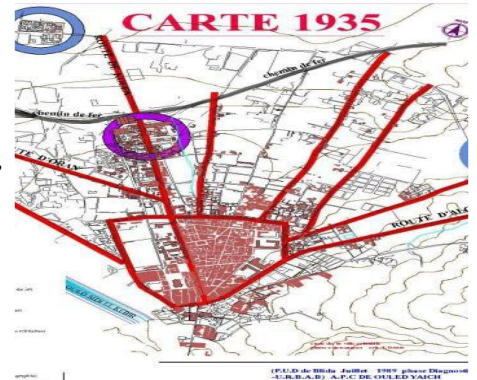
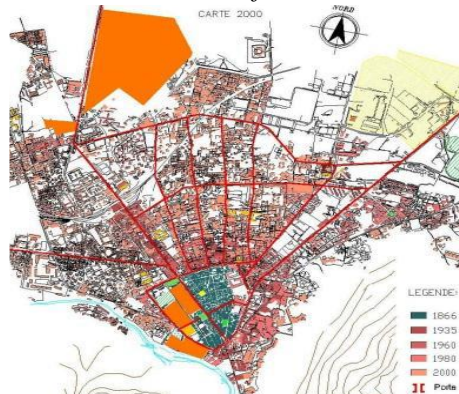


Fig52 : carte de la ville de Blida a l'époque coloniale



Epoque post coloniale :

Une croissance abstraite qui se distingue par sa rapidité et son ampleur. Montpensier devint un pôle de croissance dominant ce qui favorise et accélère l'urbanisation dans cette partie de ville par rapport aux deux autres implantations Joinville et Ouled yaich qui connaissent une stagnation dans cette période.

Fig53 : carte de la ville de Blida a l'époque post coloniale

LA VOCATION DE LA VILLE :

- ✓ Blida est une : Ville administrative . universitaire . Industrielle . Commerciale . Agricole . militaire
- ✓ Blida appartient à la région agricole de la Mitidja .
- ✓ Malgré la dynamique du développement locale (commerciale ; universitaire ; agro-industrielle) la ville ne dispose pas encore des structures urbaine à hauteur de cette dynamique .
- ✓ Ainsi malgré sa vocation commerciale florissante ; il n'ya pas de grands centre commerciaux capable de supporter les grandes perspectives de développement , C'est pour cela nous avons pense de programmer un ensemble résidentiel intégré , doté d'une plate forme commerciale .



2/ L'OCCUPATION ET L'AFFECTATION DE LA PARCELLE

2.1 - Présentation du périmètre d'étude :

Le périmètre du centre-ville de Blida est d'une superficie de 61hectares; il constitue le noyau original et historique de la ville de BLIDA autour duquel se sont ensuite greffées toutes les extensions urbaines.

L'occupation du centre urbain de Blida se caractérise par une grande densité de construction, immeubles à usages commerciaux, bâtiments administratifs ou religieux (marché, hôtels de ville, mosquée), et reflète parfaitement le caractère historique. Ce noyau est situé au carrefour des axes importants structurant la ville de BLIDA : RN69, RN1, RN29, RN37.

P
H
A
S
E

0
2

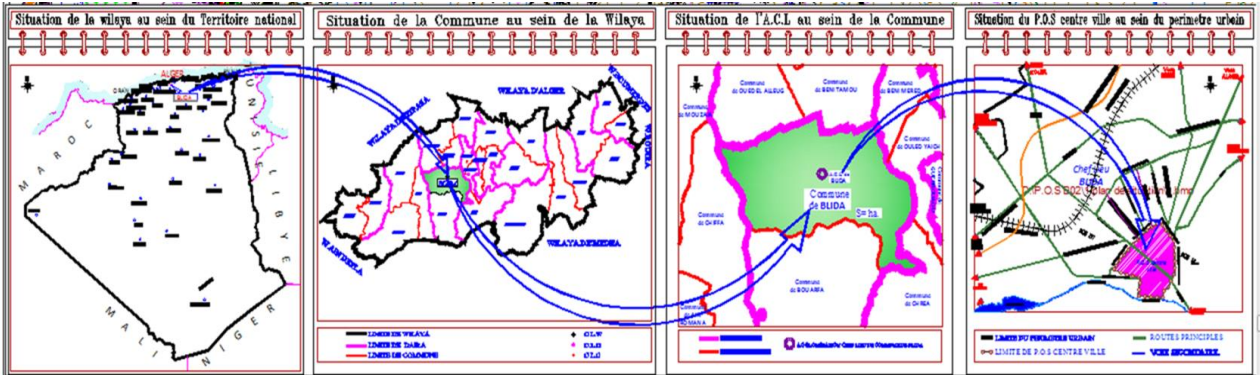


Fig54 : situation du périmètre d'étude

Périmètre d'étude à l'échelle de la ville :

La présence des zones importantes dans la ville donne une richesse d'activités qui se reflète sur le périmètre d'étude au tant qu'une ville à vocation multiple: industrielle, universitaire, militaire, sportive, agricole , et situe au carrefour des axes importants de la ville et donc a un flux important .ce flux important n'est pas géré rationnellement.

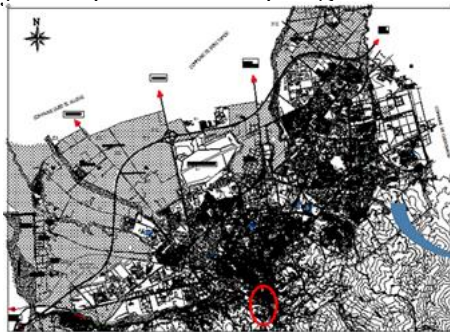


Fig55 : situation du périmètre d'étude au niveau du POS n°1



Fig56 : délimitation du POS n°1

présentation de l'aire d'étude:

Le périmètre d'intervention se trouve dans le POS N°:01.

Il est délimité par:

- Nord: boulevards **LARBI TBESSI** et **HOUARI MAFOUDE**
- Sud: Oued **SIDI ELKBIR**
- Est: Boulevard **TAKARLI ABD ERREZAK**.
- Ouest: Boulevards **LOTFI** et **EL Qods**

- Le boulevard TAKARLI ABDERZEK
- Oued el kebir
- Les boulevards Lotfi et el Qods .
- Les boulevards LAARBI TBESSI et HOUARI MAHFOUD

Fig54. Source: document POS 2015 (la duc de BLIDA)
Fig55 . Fig56 . Source : auteur



L'aire d'étude se trouve dans une zone urbaine du POS N°:01, dans la partie Est; il constitue le noyau historique de la ville de Blida, une zone tampon entre le traditionnel et le moderne.

Fig57 : les zones existantes dans le POS n°1

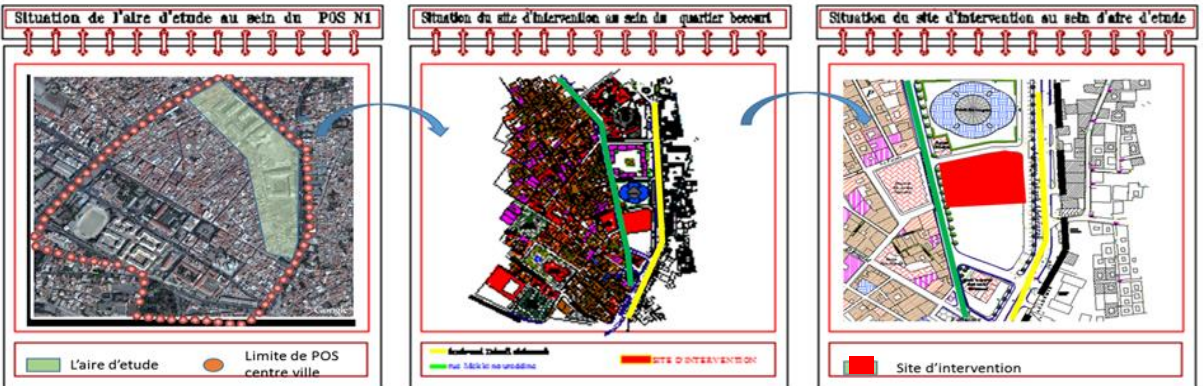


Fig58 : situation du site d'intervention

Présentation du site d'intervention :

Le quartier Bicourt, objet de notre étude, fait partie du noyau de la ville de Blida qui reflète parfaitement son importance et son caractère historique.

Ce quartier, comme tout le tissu urbain Blidéen, est connu par sa richesse architecturale et typologique, et ce site se trouve dans un cadre urbain réglementaire qui fait partie du POS n 01

Fig59 : Situation du site d'intervention dans le quartier « Bicourt »



l'ilot est situé au Sud Est du centre-ville de Blida exactement à Bâb el Rahba ;il occupe une situation stratégique au carrefour de voies importantes, ce qui le rend largement accessible.

SYNTHESE:

- Donner à notre site d'intervention un programme construit qui répond aux besoins de la ville en tant qu'une ville militaire, commerçante, universitaire ... et qui répond au flux important, de dimension régionale .

Fig58. Source: document POS 2015 (la duc de BLIDA)
Fig57 . Fig59 . Source : auteur



l'ilot est limité par les voies suivantes :
 Au nord : par une ruelle qui le sépare de palais des congrès .
 A l'Est : par le boulevard de TAKARLI ABDERRZAK.
 Au sud : par une ruelle qui le sépare de l'ilot 80
 A l'ouest : par l'avenue Mekki noureddine.

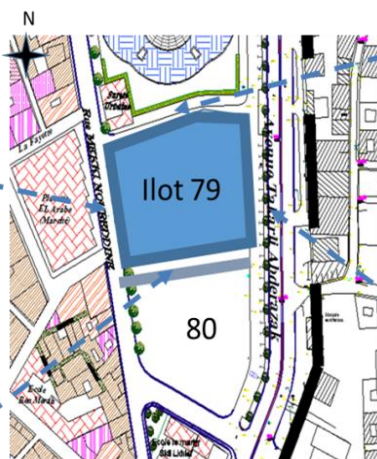


Fig60 : délimitation du site d'intervention

P
H
A
S
E

0
2

Historique du quartier (BECOURT) :

- *Avant l'éradication des constructions vétustes, le quartier était composé des constructions résidentielles datant de l'époque précoloniale (l'époque turque) :
- les maisons étaient caractérisées par une organisation intravertie c.à.d. organisation des espaces autour d'une cour centrale.
- comme élément majeur du tissu : BAB EL faisait partie du mur d'enceinte qui a joué un double rôle, la protection et l'alignement RAHBA des maisons
- *Transformation de l'époque coloniale:
- la place EL BOKRAA est devenue place BECOURT «d'où le nom actuel du quartier»
- remplacement du vieux rempart turque par un mur d'enceinte.
- transformation du mur d'enceinte en boulevard "TAKARLI".
- *Actuellement le quartier occupe une situation stratégique :
- la porte RAHBA présente un lieu symbolique et historique.
- l'enceinte turque et coloniale est matérialisé aujourd'hui par des boulevards.

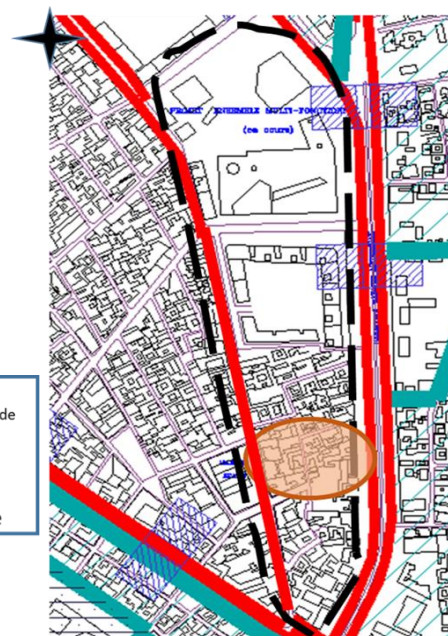


Fig61. Source: document POS 2003 (la duc de BLIDA)
Fig60 . Source : photos prises personnelle

Fig61 : carte montre l'aire d'étude en 2003



2.1.1 - Données de l'environnement naturel :

A. Spécificités climatiques :

La situation géographique de la ville de Blida a une double influence, celle de la mer et de la montagne, ce qui offre un climat méditerranéen .qui se caractérise par :

Les températures : Une saison chaude et sèche (allant de Mai à Septembre)

En été : Maximales 40° En hiver : Maximales 12°^N

Minimales 4° Minimales 18°

La pluviométrie :

Elle est régulière entre 600 ET 700 mm en moyenne par an ; Fréquentes de décembre à avril ; Elles sont faibles de juin à septembre.

Les vents dominants :

En hiver : ouest et nord-ouest

En été : ouest-sud

L'ensoleillement :

Notre site d'intervention est orienté est- ouest dans sa grande dimension peut être assuré, l'éclairage naturel pour tous les espaces tout le long de la journée .

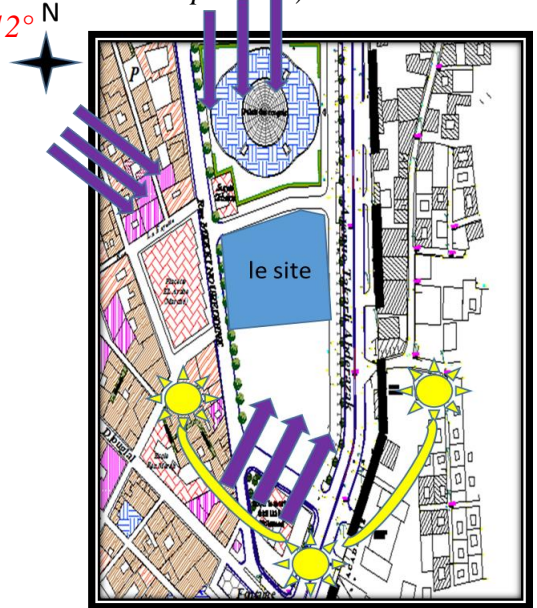


Fig62 : les spécificités climatiques qui caractérise le site .

Synthèse :

- Orienter notre projet suivant une orientation favorable par rapport à l'ensoleillement des unités d'habitations et la ventilation naturelle du cœur d'îlot en plus de la vue dégagée sur la montagne (Chrèa).
- Nous remarquons que le site est bien ensoleillé tout le long de la journée .
- Ce climat agréable favorise la vie à l'extérieur : des espaces de détente et de repos seront créés comme prolongement des unités d'habitation .

Sismicité :

La ville de Blida, se représente comme l'une des zones sismiques les plus fortes (zone sismique III) selon le règlement parasismique algériens (RPA).

et pour cela il faut prendre certaines précautions:

*Pour offrir une meilleure résistance aux séismes, les ouvrages doivent de préférence avoir, d'une part des formes simples, d'autre part, une distribution aussi régulière que possible des masses et des rigidités tant en plan qu'en élévation.

-Les présentes règles visent à assurer une protection acceptable des vies humaines et des constructions vis à vis des effets des actions sismiques par une conception et un dimensionnement approprié.

-la distance « X » entre deux blocs doit être égale à la hauteur « H », pour assurer la protection des vies humaines et des constructions en cas de séisme. (H=X)

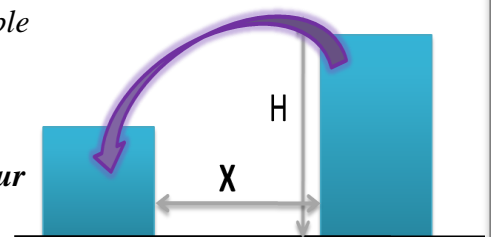
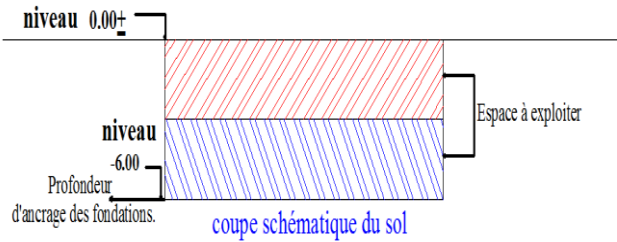
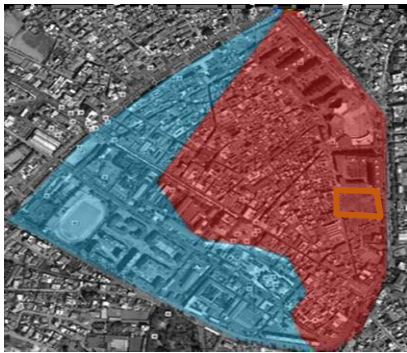


Fig62. Source: auteur



B. Les caractéristiques Géotechniques du sol :

D'après l'étude du POS le terrain est constitué de dépôts alluvionnaires présentant de bonnes caractéristiques géotechniques, avec une présence de couche de remblai d'épaisseur variant de 1.5 à 6 m



- Légende:
- Alluvions récentes
 - Alluvions ancienne
 - Site d'intervention

Fig63 : la déférence de la nature du sol du POS .

P
H
A
S
E

O
2

C. Les Caractéristiques géométriques du terrain :

La forme du terrain :

Le terrain a une forme trapézoïdal
Ilot 79 : polygone d'une surface=6061 m²

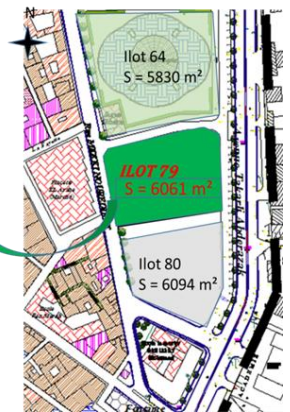
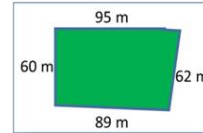


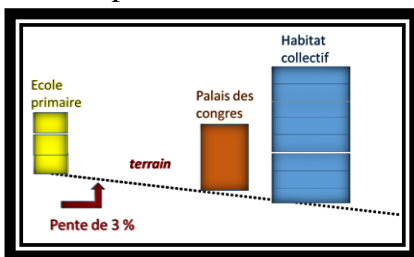
Fig64 : forme et dimension du site d'intervention

Synthèse :

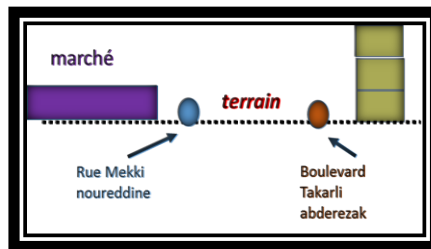
-Le bon sol est à 6m de profondeur ; cette profondeur sera exploitée pour programmer un niveau de parking sou sol.

D. Topographie :

La parcelle présente une légère pente de 3% (Nord-Sud), une pente assez faible.



Coupe AA



Coupe BB

Fig65 : coupe schématique



Synthèse :
L'emplacement choisi pour notre projet est positionné le long de la déambulation urbaine mais entretient un rapport différent avec cette linéarité. Assis sur l'actuelle boulevard Takarli, il est le point de départ de la matérialisation physique du projet urbain. Il entame le développement de la promenade urbaine.

Fig63.fig 64 . fig65
Source: auteur



2.1.2 - Données de l'environnement immédiat :

DONNÉES DE L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT:



La Rue Mekki Nouredinne



Le Boulevard takr- li



L'Habitat collectif



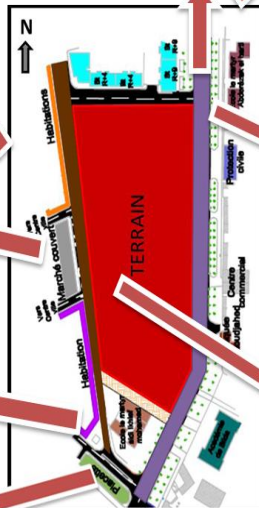
Le Marché Arabe



La Protection Civil



La Placette



Le Site D'intervention

Fig66 : les bâtis qui entourent le terrain

PHASE 02

2.1.3 - Données de l'environnement physique :

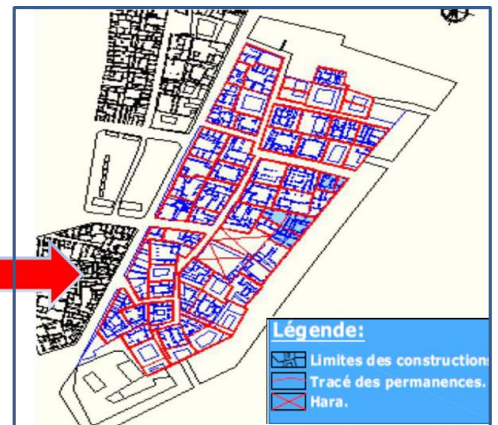
A/-Etude parcellaire:

Légende:

	Grande parcelle		Place publique
	Parcelle Moyenne		Jardin public
	Petite parcelle		Zone militaire
	Stade Daydi		Oued el kabir



L'aire d'étude (Noyau Historique)



Site d'intervention

Fig67 : carte du découpage parcellaire du POS

synthèse

L'origine de la parcelle est agraire :

- Les canaux d'irrigation sont devenus des rues .
- Les parcelles agraires sont devenues des parcelles constructibles.
- Les parcelles ont subi des transformations, des subdivisions et une restructuration à l'époque coloniale qui se sont faites par rapport aux voies et aux dimensions des parcelles.

Fig67. Source: document POS 2003 (la duc de BLIDA)
Fig66 . Source : photos prises personnelle



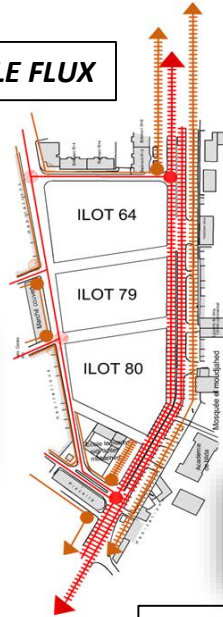
B/ STRUCTURE VIAIRE:

A/LE FLUX

B/LES PARCOURS

Légende:

+++ Flux piéton fort	+++ Flux mécanique fort
— Flux piéton moyen	— Flux mécanique moyen
● Concentration forte de flux piéton	● Concentration forte de flux mécanique
○ Concentration moyenne de flux piéton	○ Concentration moyenne de flux mécanique



Légende:

■ Voie mécanique à forte circulation
■ Voie mécanique à faible circulation
■ Voie piétonne
→ Zone d'accès mécanique

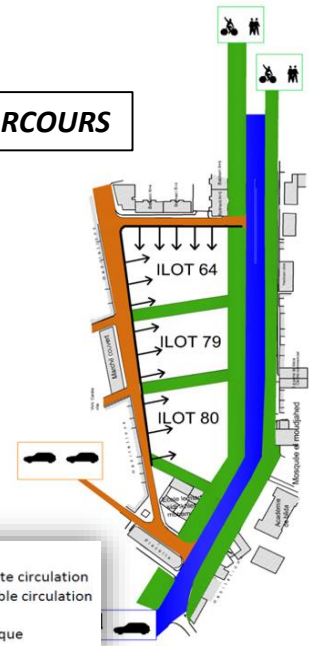


Fig68 : les flux mecanique au niveau du boulevard et la rue Mekki .

P
H
A
S
E

O
2

Analyse de la structure viaire :

Le site longe une voie importante qui est le boulevard TAKARLI ABD ERRAZEK, et la rue MEKKI NOUREDINE.

Les flux mécaniques et piétons se concentrent beaucoup plus le long du boulevard TAKARLI qu'au long de la rue MEKKI NOUREDINE . Nous constatons donc que la partie du site qui donne sur le boulevard Takarli est exposée aux nuisances sonores, aux effets de la pollution et à l'insécurité. Il n'existe pas de structuration urbaine explicite au niveau des boulevards. Les échelles urbaines au niveau des boulevards ne sont pas respectées «elles ne sont pas à l'échelle du boulevard », en particulier les niveaux commerciaux.

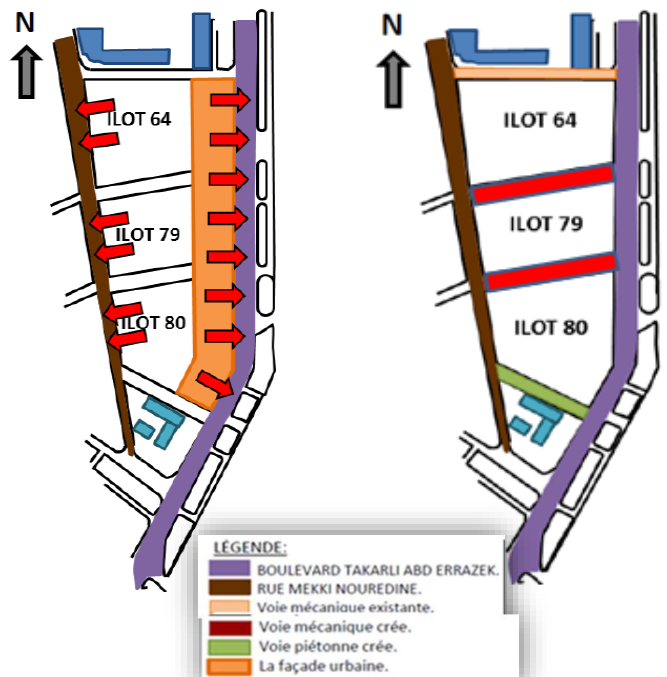
Synthèse :

Le boulevard TAKARLI ABD ERRAZEK connaît un flux important, il permet une bonne accessibilité au site.

• L'accès du parking «qui est au niveau sous-sols » se fait par les voies secondaires dans le but de minimiser la circulation exercée sur le boulevard TAKARLI ABD ERRAZEK.

• Une partie du projet sera affecté à la dynamique urbaine, en ouvrant sur le boulevard TAKARLI.

• Le projet comportera différentes échelles urbaines en relation avec l'environnement.



LÉGENDE:

■ BOULEVARD TAKARLI ABD ERRAZEK.
■ RUE MEKKI NOUREDINE.
■ Voie mécanique existante.
■ Voie mécanique créée.
■ Voie piétonne créée.
■ La façade urbaine.

Fig69 : La structure viaire sur le Boulevard et la Rue Mekki

Fig68 . Fig. 69 . Source : auteur



C/Analyse du cadre bâti :

L'analyse du cadre bâti a pour objet de définir les paramètres spatiaux qui caractérisent la typologie, l'état, l'occupation et la structure du système construit présent au niveau du territoire défini dans le POS.



Hammam



Marché couvert



Ecole primaire



Fig70 : Environnement construit existant



Centre d'affaires + centre multifonctionnel



Centre multifonctionnel



Protection civile

P
H
A
S
E

0
2

CONSTAT

*On remarque que l'environnement dans lequel se situe notre site d'intervention ,ne renforce pas le dynamisme des boulevards et ne confirme pas son statut.
.On peut dire qu'existent deux grands problèmes:*

A- Le manque de dynamisme :

- l'environnement construit c'est-à-dire « équipements et habitat » ne participe pas à la structuration physique et fonctionnelle des boulevards.
- l'absence d'activités et de lieux d'animation qui confirment le statut des boulevards tel que les espaces de communications et de regroupement.
- les différents équipements qui composent le boulevard TAKKARLI ne s'ouvrent pas à la ville (banques).
- il n'existe pas de structuration urbaine explicite au niveau des boulevards.

B- L'inexistence de la notion de façade urbaine :

- chaque bâtiment a sa propre façade, aucune continuité n'est constatée sur le long du boulevard, avec l'absence également de référence à un style ou à une époque, et par conséquent les façades ne contribuent pas à la richesse et à l'embellissement du boulevard.

Synthèse :

Nous pensons qu'il sera nécessaire de :

- Injecter une nouvelle dynamique commerciale et des services pour animer le boulevard, et confirmer son statut de boulevard ceci sera obtenu à travers la programmation de grandes surfaces commerciales .
- Restructurer du cadre bâti pour donner des façades urbaines tout au long des boulevards.
- Apporter une réponse nouvelle au problème du logement collectif dans sa double dimension urbaine et architecturale.
- Favoriser la création d'espaces publics.



Etude typologique :

L'environnement auquel appartient notre site d'intervention est un environnement très urbanisé, caractérisé en général par deux styles architecturaux

-  style traditionnel.
-  style contemporain.
-  site d'intervention.



Fig71 : étude typologique

P
H
A
S
E

O
2

Une architecture traditionnelle de style coloniale et arabo-musulmane, qui se concentre au coeur du noyau historique. Le tissu ancien est caractérisé par une forte concentration de l'habitat traditionnel (Douirat).

Le seul moyen d'avoir un ensoleillement provient de l'unique source d'air et de lumière (le patio), qui est l'élément organisateur permanent.

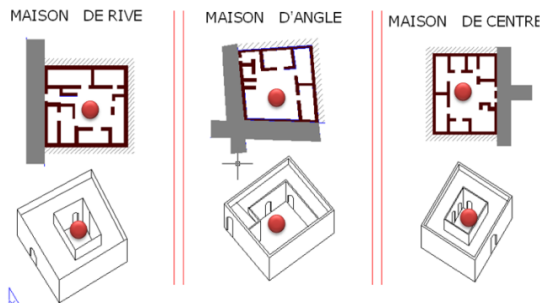


Fig72 : les types d'organisation de la maison traditionnelle



fig73 : Hammam



Fig74 : Académie de Blida

Une architecture contemporaine qui se trouve le long des grands boulevards à la périphérie du noyau historique.

Les bâtiments sont caractérisés par:
-Une simultanéité des blocs disposés parallèlement sans respecter le caractère culturel et social de la ville.

-Les espaces extérieurs pauvres ; la monotonie des formes et des façades dévalorisantes .



Fig75 : Centre d'affaire et multifonctionnel



fig76 : Habitat collectif ex: EPLF





Synthèse :

Notre site d'intervention se tient au milieu de deux tissus :l'un contemporain et l'autre ancien ou notre projet doit s'intégrer et assurer un lien entre les deux .

Référence structurelle:

Le type de structuration du cadre bâti fait référence au mode d'organisation et au mode d'agencement des unités construites .

Légende :

-  La structure en bande
-  La structure en îlot
-  La structure spontanée
-  Le site d'intervention

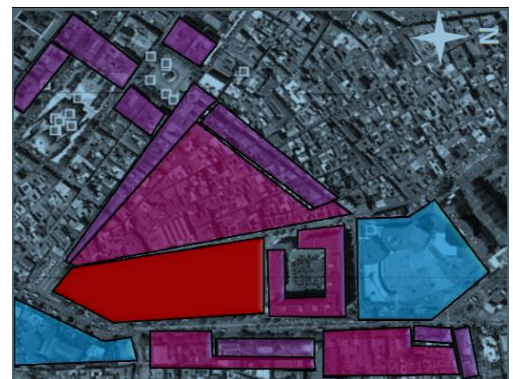


Fig77 : les types de structuration du cadre bâti .

Fig71 . Fig 72 .fig77. Source : mémoire de fin d'étude Fig73 .fig74 . Fig75 . Fig76 . Source : photos prises personnelle



D/ GABARIT:

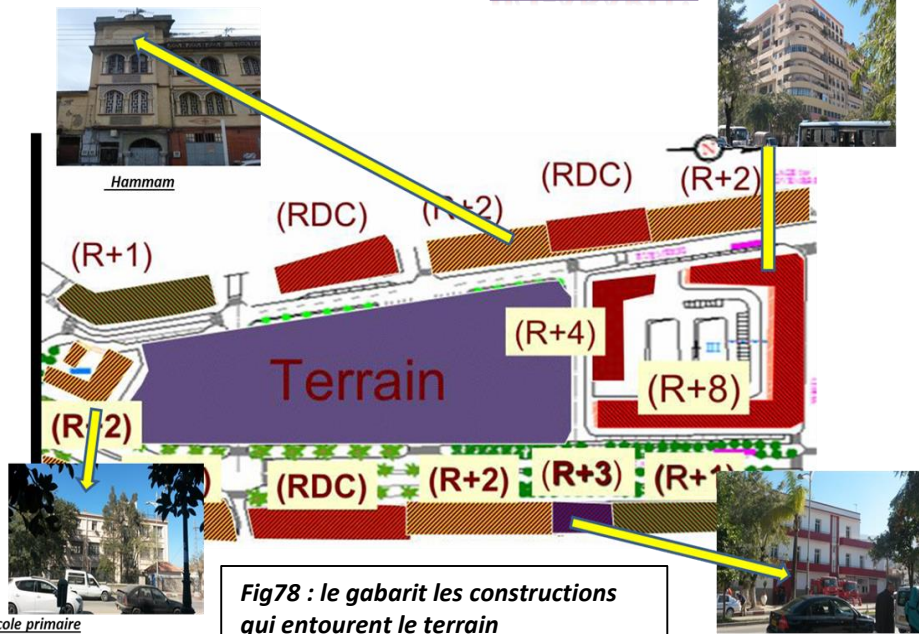


Fig78 : le gabarit les constructions qui entourent le terrain

Synthèse :
 On doit respecter le gabarit de l'environnement immédiat pour une meilleure intégration au site.

P
H
A
S
E

0
2

E/ LE NON BATI:

Nous remarquons un manque en matière d'espace non bâti qui accumule un rôle urbain comme les places et les placettes ce qui fait que l'espace non bâti est exprimé par les espaces de distribution et le viaire.

Légende:

- Placette.
- Site d'intervention.



Fig79 : l'espace non bâti

2.1.4 - Données de l'environnement réglementaire : (POS juillet 2003)

Article01 : vocation et caractéristiques

- Les habitations de cet îlot doivent être dotées de commerces au rez de chaussé et peuvent abriter des activités à usage de bureaux et de services (cabinet médical,etc.) à l'étage (ou aux étages).
- Les coeurs d'îlots doivent être intégrés à l'urbain et dotés de mobilier urbains.

Article 02 : implantations soumises à conditions spéciales et constructions interdites.

- Les établissements ou activités industriels nuisibles à la santé publique.
- Les aires de stationnements à l'intérieur des coeurs d'îlot.

Article 03 : Accès et stationnement

- Les immeubles doivent être dotés de deux accès, un accès principal qui donne sur la voie publique et un secondaire qui donne sur le coeur d'îlot.
- Des aires de stationnements peuvent être ménagées le long des voies qui délimitent l'îlot.

Article 04 : Implantations et volumes des constructions

- les constructions ayant un gabarit élevé doivent être implantées sur le boulevard Takarli .
- Une distance d'au moins 6m et au plus de 10m est imposée entre immeubles non contiguës.
- L'alignement est obligatoire sur les voies qui entourent l'îlot.
- la hauteur sous plafond au rez de chaussé ne doit pas dépasser 4.5m. et aux étages ne doit pas dépasser 3.5

Fig79 . Source : auteur
 Fig78 . Source : photos prises personnelle



2.2 - schéma d'occupation de la parcelle :

2.2.1 -INTRODUCTION:

Suite à l'analyse de la ville et de l'environnement et pour avoir une bonne intégration au site; nous avons élaboré un processus de formalisation primaire de l'enveloppe du projet, qui est le suivi de plusieurs étapes dont le résultat final est un schéma d'occupation et d'organisation de la parcelle qui se présente sous deux aspects qui sont: **Proposition d'aménagement et d'affectation.**

2.2.2 -Les étapes d'aboutissement à un schéma d'occupation :

a. Le parcellaire

Notre étude consiste à faire l'aménagement de la parcelle qui contient l'ilot 79 de Becourt; notre intervention dans cette parcelle se fera par la conception d'ensemble d'habitat intégré et une résidence et une tour d'affaire .

Notre site existe dans une zone de tension; est situé dans l'intersection de 2 contexte le traditionnel ancien Et le contemporain .

b – le viaire :

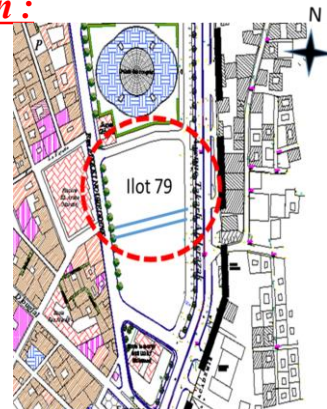


Fig80



Fig81

le découpage du POS a donné 2 voies latérales de statut secondaire ; nous avons décidé de prévoir les deux voies mécanique et piétonne pour raccorder les 2 rue existantes (boulevard TAKARLI-rue MEKKI) et aussi pour assurer l'accès au parking (sous-sol) .

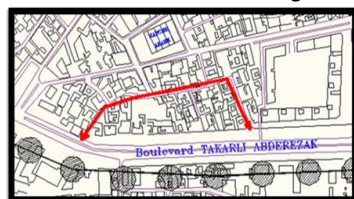


Fig82

La voie longitudinale qui existait dans la zone d'intervention avant le réaménagement de la zone

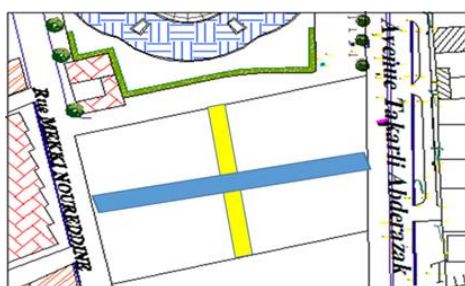


Fig83

La structure viaire est faite uniquement dans le sens transversal; il n'y a pas de proposition dans le sens longitudinal, Il faut corriger cette insuffisance.

-D'après la lecture historique, nous avons repris le trace d'un parcours existant et nous allons le réinterpréter .

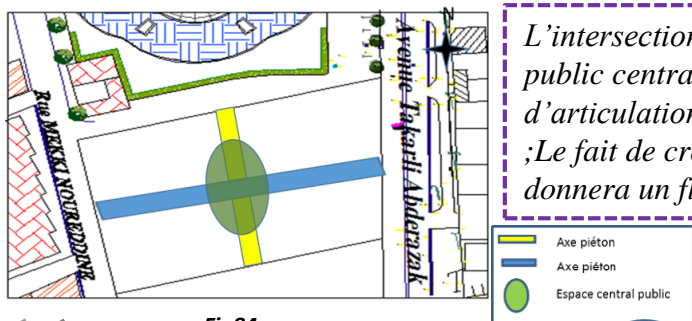


Fig84

L'intersection de deux axes piétons nous donne un espace public central , il aura également une fonction d'articulation , et considéré comme canalisateur de flux ;Le fait de créer des espaces publics dans un axe piéton donnera un flux et une dynamique urbaine importante.

Fig80 . Source : document POS 2015 (la duc de Blida)
Fig82 . Source : document POS 2003 (la duc de Blida)
Fig81 . Fig83 . Fig84 . Source : auteur

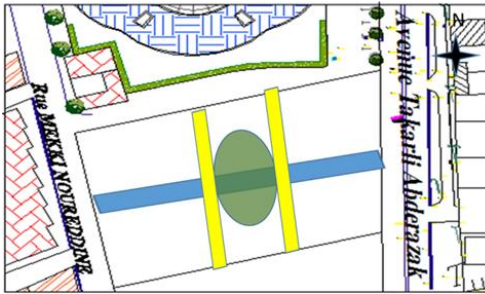


Fig85

cette position nous permet de créer deux voies piétonnes transversalement et une seule voie longitudinale . Au niveau des deux voies mécaniques projetées par le POS on aménagera une entrée indépendante pour les véhicules du parking situé au sous sol. Pour éviter l'encombrement des véhicules au niveau du boulevard et la rue Mekki , venant de la voie du côté Ouest de l'îlot ,et une sortie des véhicules sortant vert la deuxième voie qui dirigé avec un seul sens .afin d'assurer une certaine fluidité.(le schéma d'affectation du sous sol explique ca)

c. L'organisation du bâti et de non bâti :

Le bâti :

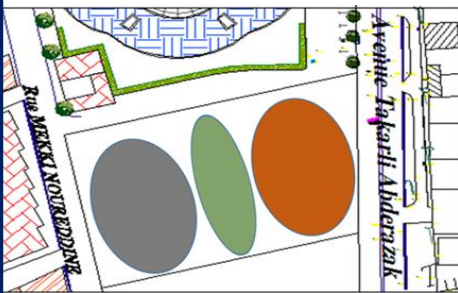


Fig86

-  Partie service
-  Partie habitat

Étape 1 : occupation périmétrale de la parcelle

pour avoir une bonne intégration au site ; la parcelle va être occupée dans ses deux côtés . Cette occupation va permettre d'avoir un espace central de regroupement et de liaison , avec un aménagement qui va assurer la jonction avec l'environnement bâti . Pour cela on a deviser la parcelle en 2 partie , partie service et habitat

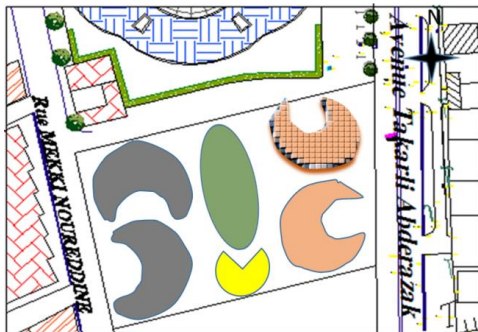


Fig87

-  Habitat collectif
-  Cafeteria
-  Tour d'affaire
-  résidence

Étape 02: la subdivision du bâti

l'organisation du bâti et l'implantation sur les côtés , dans le but d'intégrer le projet dans son contexte urbain , du côté du boulevard on a réalisé un ensemble des résidences destinées aux utilisateurs du palais des congrès . à proximité , nous avons implanté une tour d'affaire pour répondre au manque des bureaux dans cette zone ; du côté de la rue Mekki on a implanté un ensemble d'habitat collectif, qui s'ouvre sur le marché ; pour faire la liaison entre les deux partie , nous avons implanté un équipement au centre (cafeteria et fast Food) .

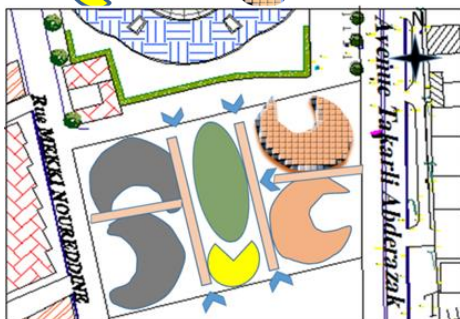




Fig88

-  Axe piéton (crée a l'interieur de la parcelle)
-  Escalier urbaine

Étape 03: La création des parcours piétons + escaliers urbains :

Pour assurer l'accessibilité a l'intérieur de la parcelle et faire la liaison entre la parcelle et l'environnement , on a créé des parcours piétons et On a surélevé la placette par rapport niveau 0.00 pour la privatiser ; des escaliers urbains seront installés pour accéder à cette placette et aux bâtiments .



PHASE 02

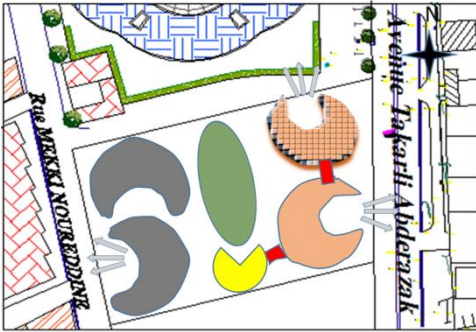


Fig89

- Passerelles et porte urbaine
- Orientation des ensembles et dégagement des vues .

Etape 4 : l'articulation et orientation et portes urbains

Pour faire la liaison entre les bâtis et l'environnement on a orienté la résidence vers le palais des congrès , et la tour vers le boulevard et l'habitat collectif vers le marché ; pour articuler l'ensemble des passerelles seront installées entre eux au niveau du commerce .

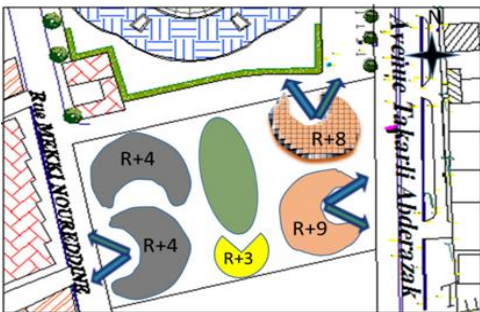


Fig90

- Prolongement assurer par l'orientation des volumes et l'attribution des gabarits .

Etape 05: L'attribution des gabarits

Les gabarits sont attribués de façon à avoir un rythme graduel entre la façade Ouest à Est (boulevard Takarli jusqu'à la rue Mekki) avec une hauteur importante du côté du boulevard (R+9) et moindre au tissu ancien (R+4)

LE NON BATI :



Fig91

- Espace public central

Etape 1 : création d'un espace public central

il a pour fonction l'articulation et le repérage de l'urbain, compte tenu de l'importance stratégique du boulevard à la fois comme canalisateur de flux mais également comme élément de jonction ; Notre placette suspendue destinée à la communauté, comme un support à la vie intérieure, caractérisée par la centralité et la multifonctionnalité ; elle va contenir des aires de jeux et de regroupement .



Fig92

- Prolongement extérieur

Etape 2 : les espaces semi publics

ils seront comme un prolongement des services, commerces et équipements d'accompagnements. C'est un espace statique qui a des prolongements dynamiques dans les groupements , ce qui permet de faire la relation avec l'espace extérieur .

**SCHEMA D'OCCUPATION GENERAL:**P
H
A
S
E

O
2**LEGENDE**Le bâti

- A** Bloc d'habitat collectif
- B** Bloc d'habitat collectif
- C** La résidence
- D** La tour d'affaire
- E** cafétéria

Les espaces libres

- La placette
- esplanade
- Les prolongements extérieurs
- Aire de stationnement

Le viaire

- Voie mécanique
- Passage piéton

Les accès

- Accès aux commerces
- Accès aux logements
- Accès à la salle de sport
- Accès à la résidence
- Accès à la tour d'affaire
- Accès au parking (sous-sol)

Sortie du parking
circulation

- escalier
- rampe
- passerelle
- Escalier circulaire (du sous-sol vers RDC)

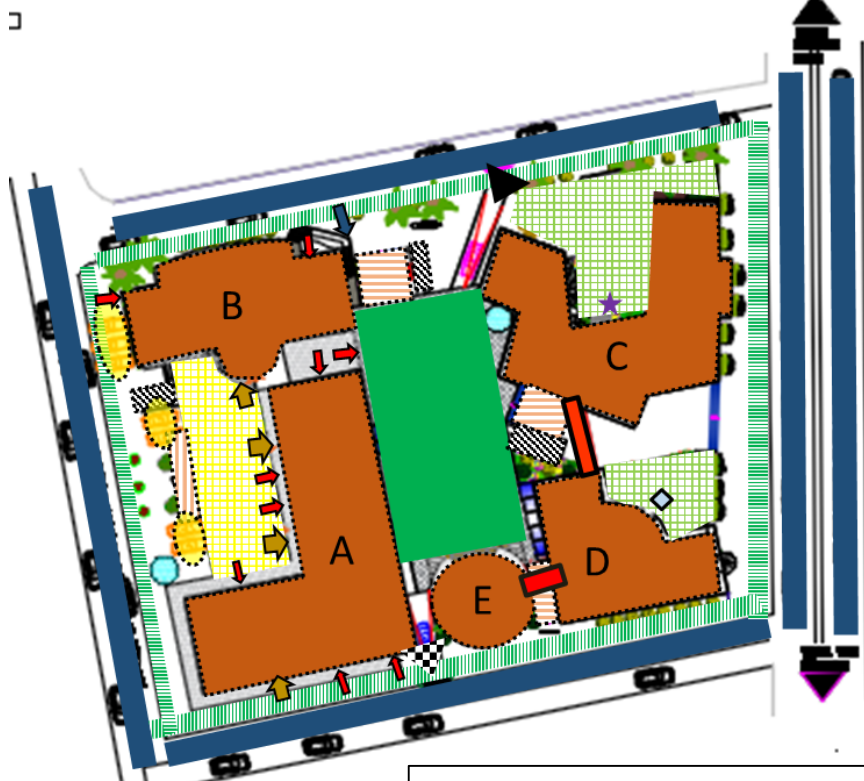


Fig93 : schéma d'occupation général

synthèse

Le projet aura deux orientations privilégiées :

**vers le boulevard Takarli Abd Errazak via la façade urbaine et le soubassement destiné à l'animation de ce boulevard, dans le but de valoriser la ville.*

**vers le paysage, afin de profiter de la vue vers la montagne de Chrea.*

De ce fait, la partie inférieure sera réservée à la ville, et la partie supérieure aura une double orientation par rapport au cœur de l'ilot ainsi que le boulevard.

On a intégré une placette qui relie les bâtiments et va être un endroit de loisirs et des aires de jeux .et on a surélevé cette placette afin de garder l'intimité à l'intérieur de la parcelle d'une part et pour aménager l'espace qui est au dessus de cette placette en boutiques de commerce d'autre part .

Du côté du boulevard on a choisi de programmer des commerces et des services bureau pour participer à la dynamique urbaine a l'échelle de boulevard et à l'échelle de la ville.



2.3 - schéma d'affectation de la parcelle :

Étape 01 : l'organisation du Sous-sol :

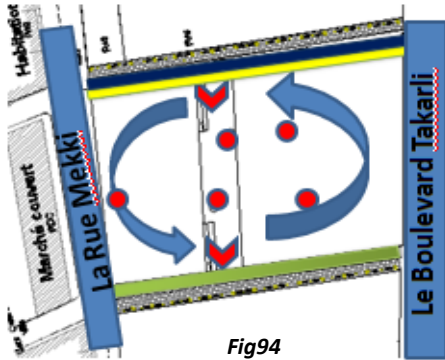


Fig94

Légende :

- La circulation dans le parking
- L'entrée et la sortie de sous sol
- un Passage sur deux directions
- Un Passage vers la rue mekki
- Un Passage vers le boulevard Takarli
- un Escalier de 1^{er} sous sol vers le RDC

Étape 02: l'organisation du RDC :

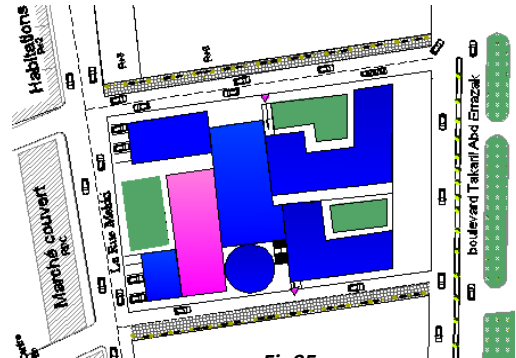


Fig95

Légende:

- Commerce + service
- Prolongement extérieur
- Crèche + Salle communautaire

PHASE 02

-Nous allons utiliser la profondeur jusqu'au bon sol pour mettre notre fondation et exploiter le sous-sol pour le parking.

Comme Blida est une zone commerçante par excellence nous avons essayé de revaloriser ce dernier on affectant le RDC et 1^{er} étage en commerces dans presque tout le périmètre du projet.

Étape 03: l'organisation du 1^{er} étage :

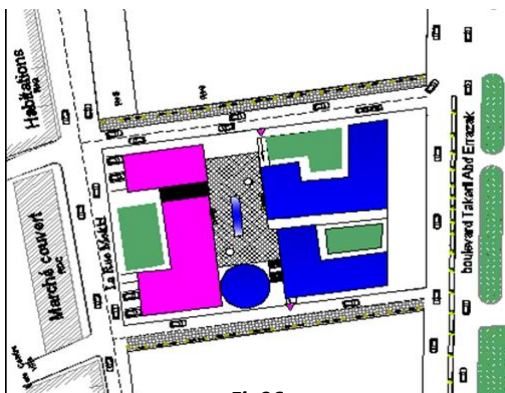


Fig96

Légende:

- Commerce + service
- Prolongement extérieur
- Logements
- Terrasse

Étape 04: l'organisation du 2eme étage jusqu'au dernier étage :

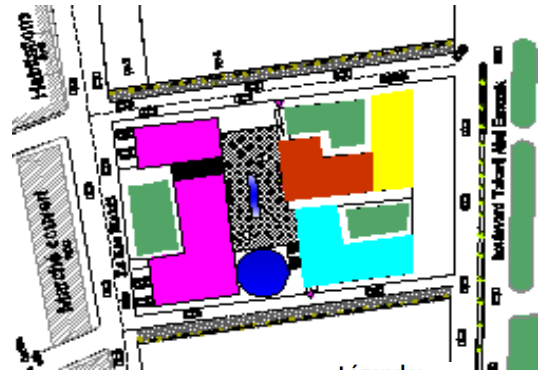


Fig97

Légende:

- Logements
- Bureaux
- Chambres
- Studios
- Service

On a une terrasse centrale avec des escaliers urbains qui mènent à un étage de logements de coté de l'habitat collectif et au commerce de coté de la tour d'affaire et de la résidence .

De 2^{ème} étage jusqu'au 9^{ème} étage de la tour d'affaire: on a aménagé des bureaux .

De 2^{ème} étage jusqu'au 8^{ème} étage de la résidence : on a aménagé des studios et des chambres .

De 2^{ème} étage jusqu'au 4^{ème} étage de l'habitat collectif

On a aménagé 2 niveaux de logements et deux étages intermédiaire de bloc (B) donné une salle de sport .



L'Etape 05: L'organisation des terrasses des derniers niveaux:

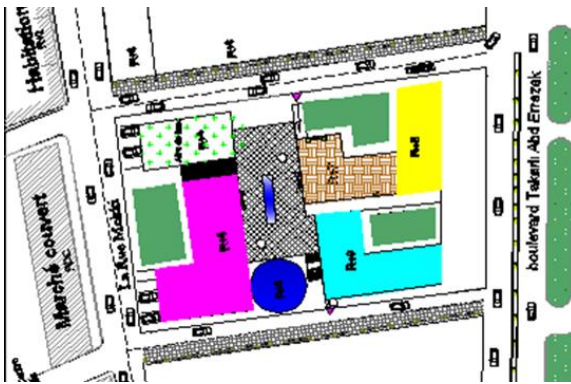


Fig98

On a un aire de jeux au niveau de 4 eme étage du bloc B et le bloc A , pour les habitants .
Et une terrasse jardin au niveau de la résidence .
Et une terrasse au niveau de la cafétéria .

Légende:

- Aire de jeux
- Terrasse

COUPES SCHEMATIQUES

Fig99 : schéma d'occupation général

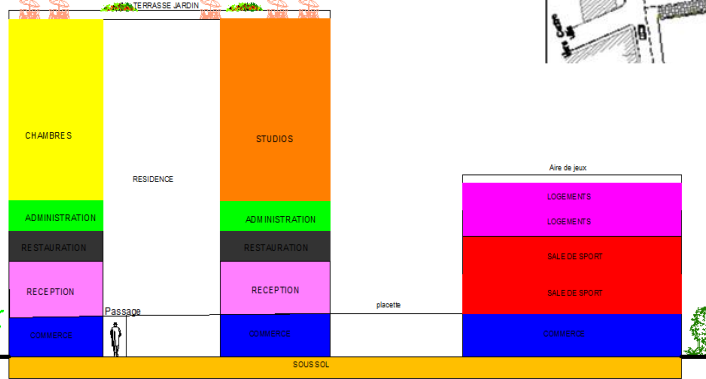
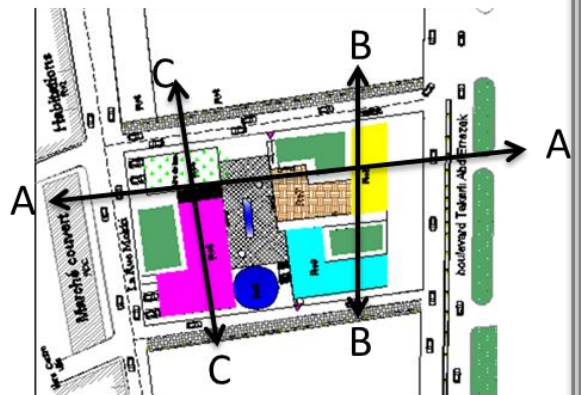


Fig100 : Coupe (A-A) du côté de la percée mécanique

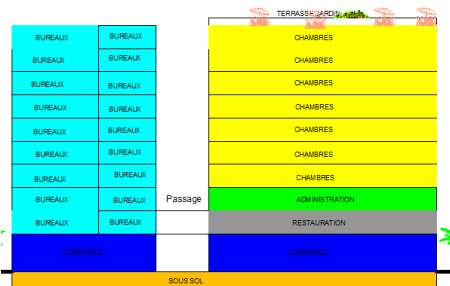


Fig101 : Coupe (B-B) du côté Boulevard

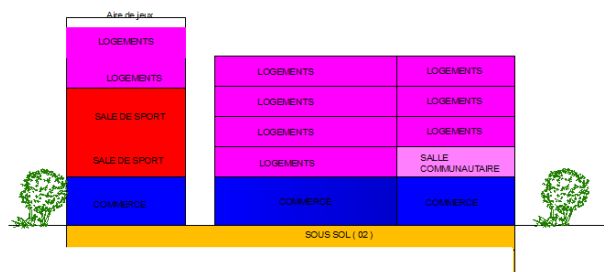
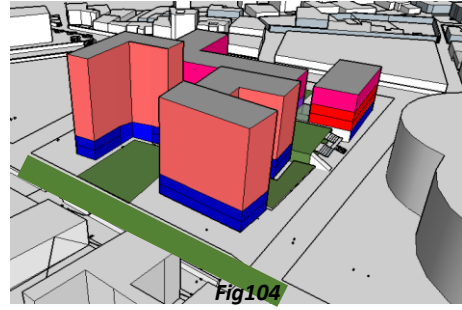
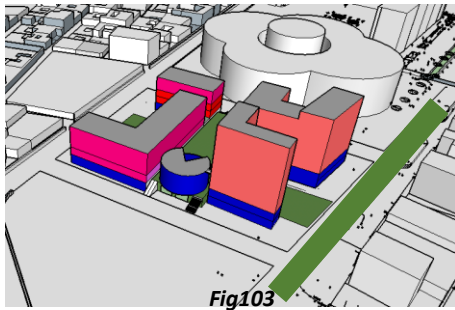
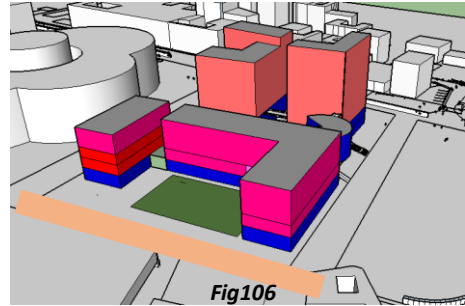
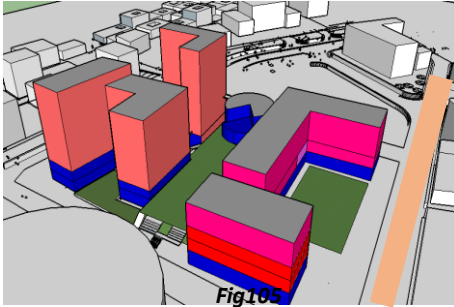


Fig102 : Coupe (C-C) du côté de la rue Mekki



Volumétrie du projet côté boulevard TAKARLI



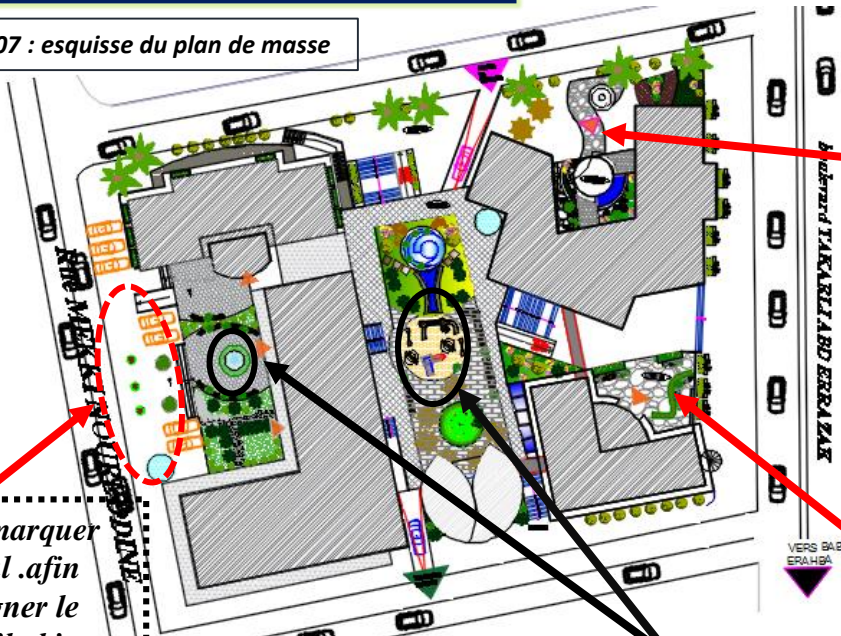
Volumétrie du projet côté la rue MEKKI

P
H
A
S
E

0
2

2.4- LA LOGIQUE D'ORGANISATION DES PROLONGEMENTS EXTERIEURS

Fig107 : esquisse du plan de masse



l'espace extérieur de la résidence est aménagé comme un espace semi public réservé pour les résidents . pour cela , on a aménagé des tables comme prolongement de l'espace de détente des résidents .

Pour marquer le recul .afin d'éloigner le bloc d'habitat collectif du marché . On a aménagé un espace vert et des escaliers . (à cause des raisons de bruit et de sécurité) .

Pour faire un prolongement à côté du boulevard , On a crée une esplanade devant la tour . des espaces verts avec des bancs sont aménagés afin de faire la relation avec le boulevard .



La place du 1^{er} novembre



La place de la liberté

Notre logique d'organisation des esplanades s'appuie sur la notion de la centralité . Notre concept est influencé par l'organisation des placettes publiques de la ville .



2.5 - ESQUISSE DU PLAN DE MASSE

PHASE 02

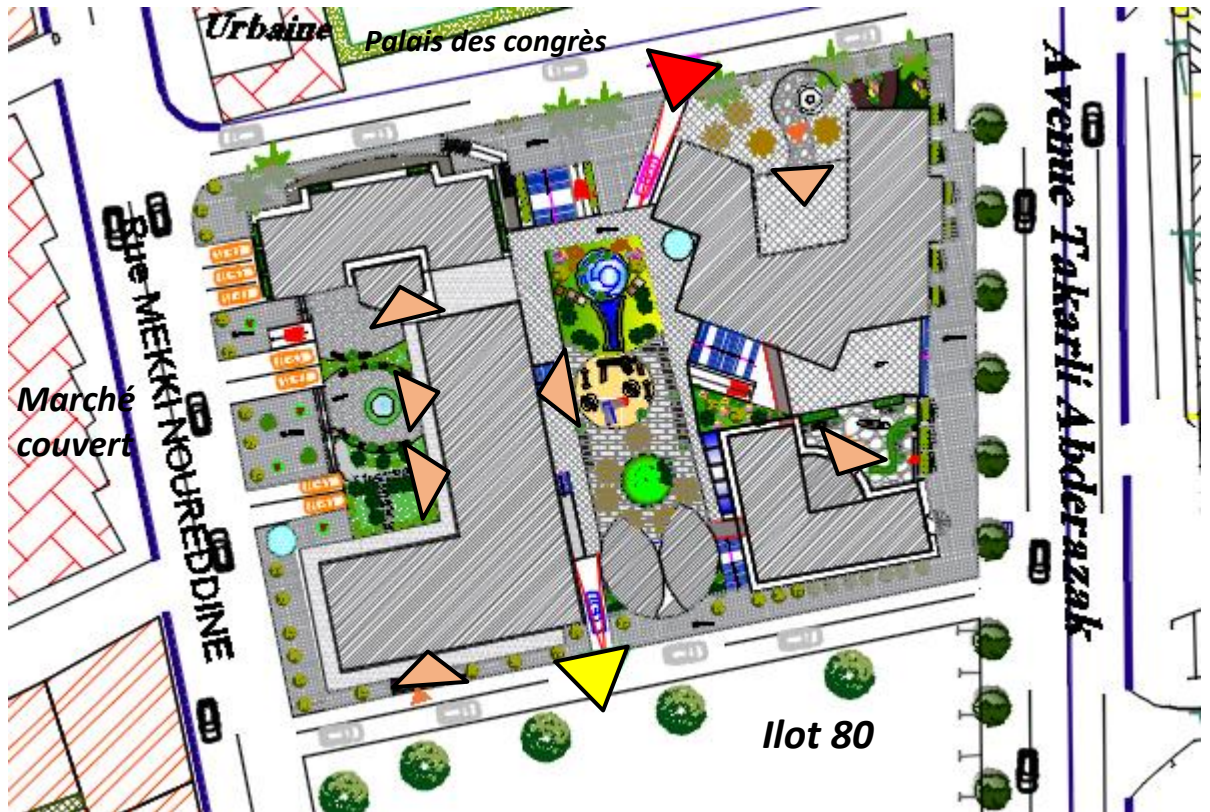





Fig. 108

LEGENDE

-  Accès au parking
-  Sortie du parking
-  Accès au bâtiment



3 / LOGIQUE D'ORGANISATION FONCTIONNELLE ET SPATIALE DES UNITES D'HABITATIONS

3.1 / Introduction :

« Habiter mieux, habiter autrement, tant il nous semble évident qu'être logé ne suffit pas pour habiter et qu'habiter ne se limite pas à utiliser fonctionnellement l'intérieur d'une cellule mais induit une acceptation plus large, l'espace d'habitation lui-même.... Habiter autrement c'est s'ouvrir sur les nouvelles tendances de l'habiter sans nécessairement changer nos traditions de vie urbaine.... Habiter autrement c'est prendre le temps de jeter les bases d'une réflexion sérieuse pour assurer une production conforme à nos souhaits et à nos usages. » (1).

3.2 / Objet :

Cette partie du travail consiste à dégager à travers une logique fonctionnelle et spatiale un schéma potentiel de l'organisation de l'ensemble des unités, et cette finalité sera atteinte après :

- l'étude d'une logique de conceptualisation qui prend en charge :
 - La société et ses spécificités .
 - L'environnement construit (l'urbain).
 - L'environnement naturel (le climat , le couvert végétal).
- l'étude fonctionnelle qui sert à déterminer et à spécifier :
 - Les usagers.
 - Leurs besoins.

3.3 / Logique de conceptualisation :

Cette logique prend en considération le mode d'organisation de la famille algérienne et l'environnement dans lequel elle baigne, autrement dit : l'environnement construit (l'urbain) et l'environnement naturel (le climat en particulier), et l'environnement sociologique

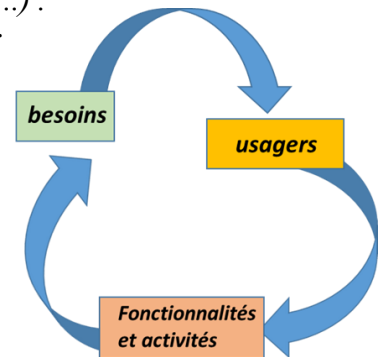


Fig109 : Schémas d'étude fonctionnelle

a) - La société :

Notre objectif est de réfléchir à un modèle d'habitat qui s'adapte le mieux à la société algérienne individualisée, tout en valorisant l'esprit du regroupement et en tenant compte de l'organisation de la famille.

b) - L'environnement naturel :

Pour bénéficier des conditions climatiques (ensoleillement) très favorables pendant une bonne partie de l'année ; on a préféré de donner aux différentes fonctionnalités un prolongement vers l'extérieur en créant une relation entre le bâti et l'environnement immédiat, voilà une relation essentielle qui doit être clairement matérialisée par un ensemble d'espaces hiérarchisés.

nous citerons : patio, terrasse, loggia, balcon ...etc.

Ces espaces qui parfois sont négligés lors de la conception d'un logement ont un impact psychologique important sur le déroulement de la vie familiale.



c) L'environnement construit :

La relation entre l'urbain et le projet doit avoir une continuité hiérarchisée d'un point de vue fonctionnel, autrement dit : le passage de l'unité d'habitation vers la sphère publique, d'où la nécessité d'avoir une transition entre les deux espaces.

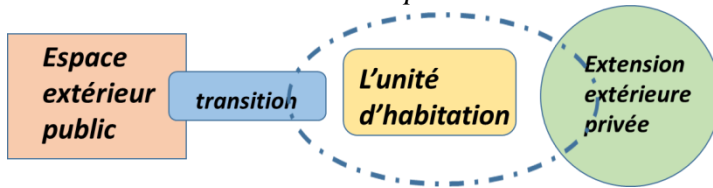


fig.110 : schéma montrant la relation entre l'intérieur et l'extérieur

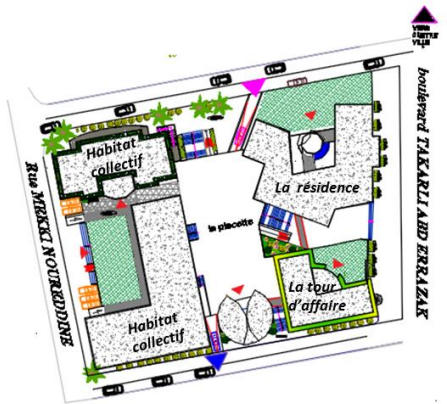
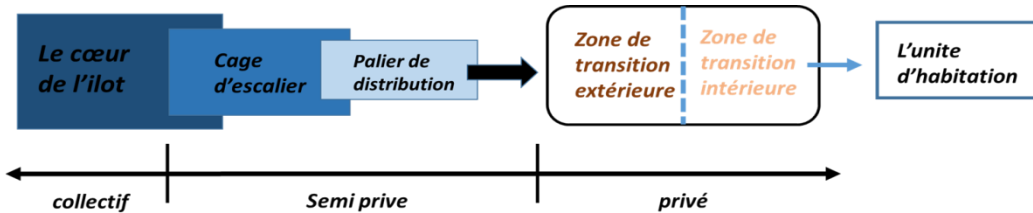


fig.111: esquisse du plan de masse

P
H
A
S
E

0
2

L'habitat collectif



La résidence et la tour

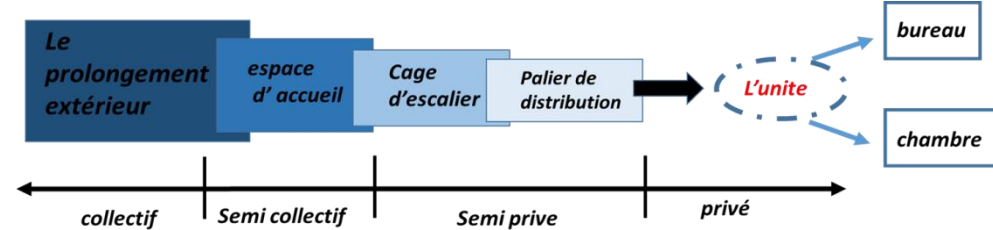


Fig.112 : schéma montrant la transition.

3.4 / étude des fonctionnalités :

Les besoins des populations sont partout identiques, en revanche c'est la manière d'y répondre qui change en fonction des modes et des moyens d'organisation dans le temps et dans l'espace. Cette diversité des réponses est due aux spécificités de leur culture, leur mode de vie, leurs traditions et leurs mœurs.

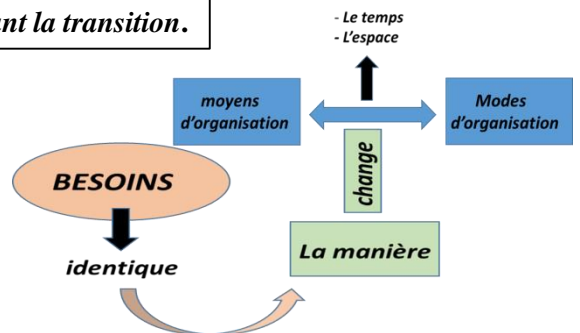


Fig.113 :Schéma expliquant la relation entre besoin et fonction



3.4.1 / Identification des usagers :

Cette étape contient le contexte sociologique dans lequel nous intervenons, afin de mieux cerner les besoins des acteurs de la société.

les différents groupes formant cette société sont :

- L'individu.
- La famille.
- la communauté ou le groupement de familles .
- La famille algérienne a tendance à vivre avec plus de liberté et d'autonomie ce qui donne naissance à des jeunes couples qui cherchent à vivre seul loin de la grande famille; pour cette raison, nous voulons que notre projet soit une réponse à ces différents transformations dans la famille, ce qui explique la mixité typologique inscrite dans notre projet, allant du F2 destiné aux jeunes couples, les F3 pour les couples avec un ou deux enfants, et des F4 simplex de type haut standing , jusqu'au duplex F4 pour les couples avec 4 enfants .

PHASE 02

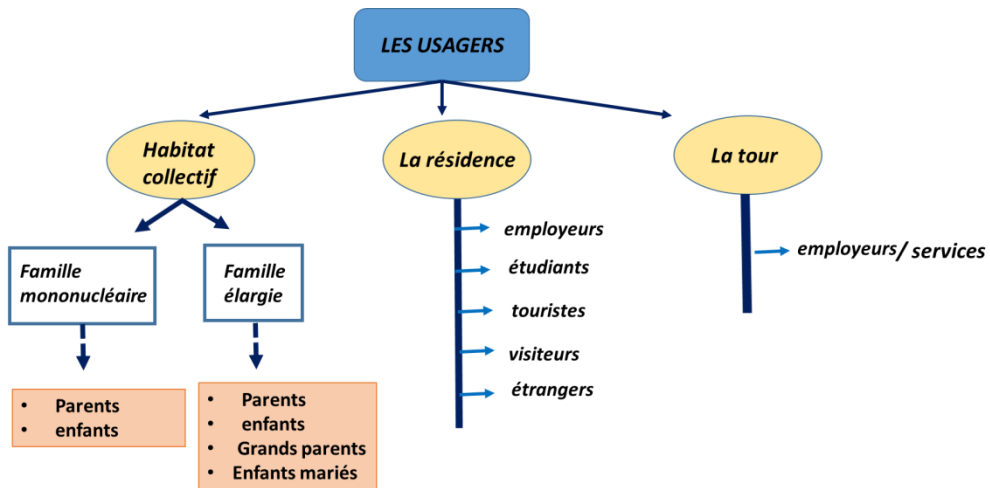


Fig. 114 : Identification des usagers

3.4.2 / Identification des besoins :

La structure de la famille algérienne et les besoins qu'elle sous tend sont les mêmes que dans toutes les autres sociétés, c'est la manière de répondre aux différents besoins qui change, en fonction des modes d'organisation dans le temps et dans l'espace.

Les besoins ne sont autres que des exigences humaines ; ils peuvent être classés selon leur importance (besoins identitaires ou secondaires), selon leur fréquence dans le temps (quotidiens ou occasionnels) et selon leurs localisation (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'unité d'habitation).

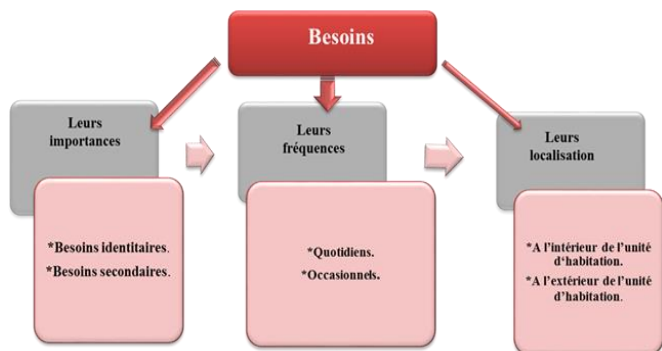


Fig. 115 : schéma explicitant les besoins.

fig114. Source : auteur
Fig115. source : mémoire fin d'étude



•Tableau des fonctionnalités :

Le tableau qui va suivre représente la réponse aux questions posées concernant les besoins des usagers, et cela dans le but d'obtenir les groupements fonctionnels des unités d'habitation.

a- Les besoins courants :

Ce sont les besoins quotidiens de chaque individu à l'intérieur de l'unité d'habitation ou 'extérieur .

Usagers/espace	Espace extérieur public	Espace intérieur privé
Enfants	Jouer , discuter ,regrouper .	Se distraire ,jouer , se nourrir , discuter , dormir ,entretenir son hygiène .
Jeunes, Adultes	Se cultiver , pratiquer de sport , rencontre , regroupement , jouer discuter.	Discuter , dormir , se nourrir , regroupement , étudier , entretenir son hygiène .
Hommes	Regrouper ,discuter pratiquer de sport ,entretenir l'espace extérieur .	Discuter , dormir , se nourrir , regroupement , travailler , entretenir son hygiène , bricolé
Femmes	Discuter ,faire du shopping	Discuter , dormir , se nourrir , entretenir son hygiène . Préparation du repas ,laver ,le linge .
Personnes âgées	Rencontre ,regroupement , se cultiver ,faire le jardinage .	Discuter , dormir , se nourrir , regroupement , travailler , entretenir son hygiène , détente .

P
H
A
S
E

O
2

b - Les besoins exceptionnels :

Ces besoins ont un caractère temporaire comme les fêtes :religieuse , personnelle , familiale ou les regroupements de quartier .

actuellement en Algérie pour accomplir certains activités saisonnières ou quotidiennes , les habitants sont contraints d'aller à l'extérieur des bâtiment; exemples :



Fig116 : La sacrifice du mouton de l'Aid



Fig.117 : la cuisson du pain traditionnel



Fig.118 :Séchage de couscous

synthèse :

actuellement la solution pour l'habitat collectif ne réside pas dans les adaptations forcées par l'habitant , mais la recherche des modèles architecturaux à travers les dimensions suivantes :

- *Le logement comme un objet architectural .
- *Les programmes socioculturels .
- *Les matériaux et les techniques de construction .
- *La taille et la composition du groupe familial .
- *Le confort domestique .
- *Les activités et la pratiques de la vie quotidienne a l'intérieur du logement .
- *L'extension de la vie vers la les espaces extérieurs .



3.4.3 / Identification des fonctions :

Cette phase consiste dans une présentation et une analyse critique des fonctionnalités à travers le prisme des spécificités culturelles et d'environnements naturel du pays , autrement dit répondre à une série de questions « où ? Quand ? Comment ? Pour qui ? »

Les fonctionnalités seront hiérarchisées et présentées en deux catégories :

a- Les fonctions primaires : englobe les activités mères de caractère permanent dans l'habitation comme l'accueil , la préparation et la pris des repas ,sommeil ,l'hygiène , le regroupement familiale .

b- Les fonctions secondaires : ce sont les fonctions secondaires comme le travail, le rangement ,organisation d'un événement .

1 - Partie dynamique :

fonctions	définition	Pour qui ?	Comment ?	Quand ?	Où ?
accueil	est la 1ère partie privée de l'unité qui sert à recevoir plusieurs types d'individus .C'est la fonction qui assure le contact (physique, visuel, émotionnel) entre l'intérieur et l'extérieur. Et elle permet d'assurer échange entre les membres de la famille et les personnes étrangères	- Les personnes étrangères . - Les voisins . - Les amis . - la famille	- Accueillir des étrangers , des voisins ,ou des amis pour une courte durée - Accueillir des voisins , des amis , ou de famille pour une longue durée	Durant toute la journée .	Partie privé entre l'intérieur et l'extérieur de l'unité .
réception	La réception doit être disposée à proximité de l'accueil de façon qu'un visiteur éventuel puisse y accéder directement sans passer par les activités réservées à la vie intime du ménage.	- Recevoir des invités	- Réunion des membres de la famille . - Travailler - Prendre des repas . - Se reposer .	- occasionnel	- Réception intérieure - Réception extérieure privée .
Repas	La fonction préparation de repas prend beaucoup de temps ; son espace doit être spécifique pour son état psychologique et moral . La prise des repas permet une réunion familiale ,un moment d'échange important dans la journée .	- Famille principale . - Invités (famille , voisins , amis)	- Préparation des repas . - Prise des repas .	- Repas courants : 4 fois par jours . - Repas occasionnel : pour une occasion spéciale .	- Cuisine - Séjour - Salle a manger - Terrasse . - Prolongement extérieur privé .
hygiène	Le premier niveau d'hygiène doit être à proximité de la réception pour éviter la circulation de l'invité dans les parties intimes de l'unité d'habitation. -La fonction hygiène doit avoir une relation forte, avec les deux parties de l'unité d'habitation « jour et nuit ».	- Famille principale . - Invités(famille , voisins , amis)	- Hygiène corporelle . - Entretien et soins . - Rangement . - Stockage - Hygiène .	- Plusieurs fois dans la journée .	- La salle de bain . - Les Sanitaires .



2 - Partie calme

fonction	définition	Pour qui ?	Comment ?	Quand ?	ou ?
sommeil	Espace de vie dit « polyvalent » c'est un espace d'intimité et de tranquillité, accommodé pour le confort, invite son occupant à la détente, voire à l'abandon. Cet espace n'a pas pour vocation principale le sommeil, d'autres activités s'y déroulent : dormir, travailler, se reposer, se détendre et ranger.	- Famille principale - Invités .	Il est également le cadre habituel de la rêverie, de la méditation, de la prière et de la récupération . - Une fonction calme et intime , ou les individus retrouvent leur autonomie et là ou se déroulent plusieurs activités privées et intimes - Dormir - Se reposer - Travailler - Se détendre - S'habiller	- Quotidien (courant) pour la famille principale . - Occasionnel (exceptionnel) pour les invités	- Dans un espace calme et privé pour la famille principale . - Espace réservé aux invités .

3.4.4 / La logique analytique des fonctionnalités :

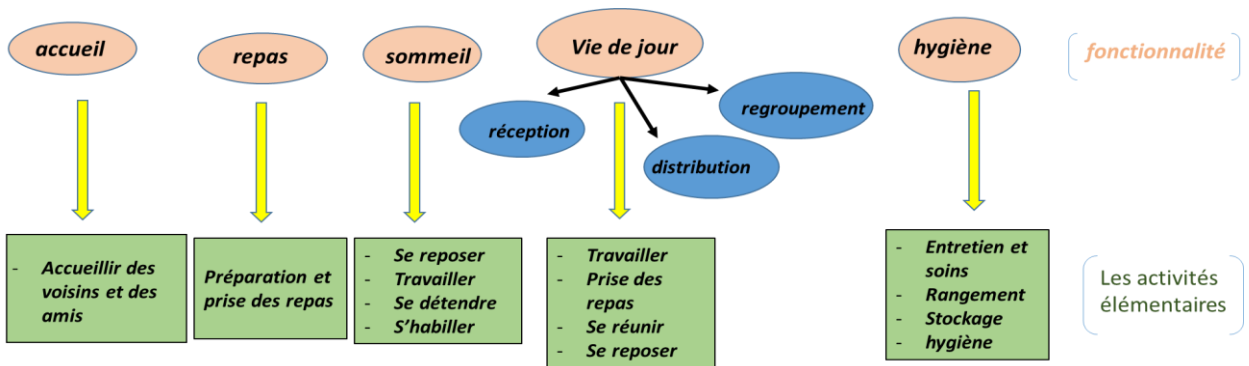


Fig. 119

Organisations des fonctionnalités selon : la lumière / le caractère / l'intimité

LA LUMIERE		LE CARACTERE				L'INTIMITE	
Fonctions nécessitent la lumière	Fonctions ne nécessitent pas la lumière	calme	dynamique	humide	sec	individuelle	groupée
- Accessibilité - Accueil - Réception - Repas - Détente - travail	- Dormir - Entretien corporels - Rangement	- Sommeil - Hygiène - travail	- Accueil - Réception - Repas - Détente - Loisirs - Regroupement	- Repas - hygiène	- Réception - sommeil	- Sommeil - Hygiène - Travail - Se reposer	-sommeil - repas - Réception - Loisirs - Détente - regroupement

Fig. 120

regroupement et organisation des fonctions de la partie jour et partie nuit selon le classement précédent des fonctions .

Partie jour	Partie nuit
- Accessibilité - Accueil - Réception - Détente - Repas - Se laver - Besoins naturels - Soins corporels - rangement	- Sommeil - Changement les vêtements - Rangement - repos - Soins personnels

Fig. 121



3.4.5 / Identification des groupements fonctionnels

Les espaces de l'unité d'habitation sont orientés et disposés selon les critères suivantes :

- l'ensoleillement et l'éclairage naturel .
- La situation de la placette publique
- Le rapport avec l'environnement immédiat .
- Le confort ; le calme et l'intimité .

C'est pour cela qu'on préfère d'orienter les espaces de la partie jour sur le coté de la placette publique afin de profiter du dégagement des espaces extérieurs vers l'espace public ; et aussi de la vue vers le boulevard et vers le cœur de l'ilot . on assurera que l'espace nuit donne sur l'esplanade pour plus de calme , avec des extensions extérieures afin de profiter de la vue vers la montagne de Chréa.

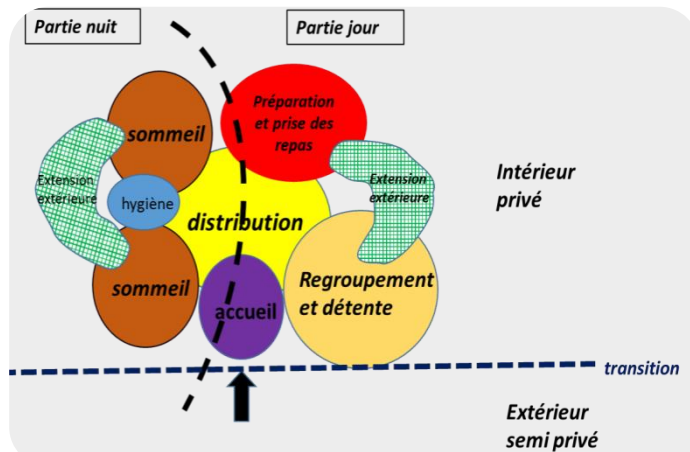


Fig122 : Schéma global de l'organisation fonctionnelle

ACCUEIL :

La fonction devra avoir une relation forte et directe avec la réception . Nous devons prévoir un dégagement comportant des rangement et un espace de distribution .

Il y'a deux niveaux d'accueil; celui que l'on fait, celui que l'on reçoit ;

- L'accueil que l'on fait, témoigne des dispositions d'une attitude de l'accueillant pour celui qui est accueilli.
- L'accueil que l'on reçoit : ce n'est plus alors la notion d'ouverture qui prévaut mais celle de réceptacle, laisser entrer l'accueilli dans l'intimité physique, intellectuelle, morale de celui qui accueil .

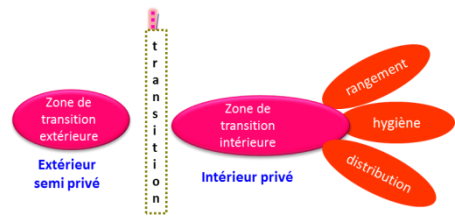


Fig123 : Groupement fonctionnel : accueil

RÉCEPTION

En ce qui concerne la réception des invités nous avons deux possibilités:

- La gérer de manière autonome (individualisée), c'est-à-dire un espace propre aux invités, ou bien la superposer (enfants/adolescents) avec leurs invités et (parents/adultes) avec leurs invités.
- Il est nécessaire d'étudier la réception dans sa relation avec la fonction repas, c'est-à-dire réserver une partie de celle ci pour la prise des repas occasionnels.
- La création d'une extension privée, accessible depuis la réception, permettra un prolongement extérieur de l'organisation de la fonctionnalité.

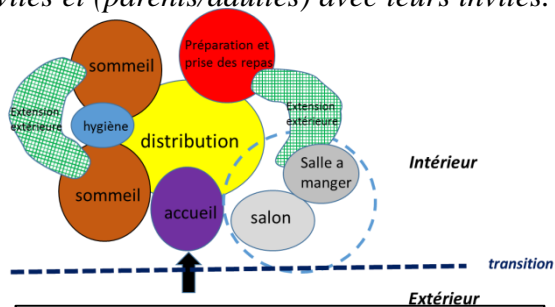


Fig124 : Groupement fonctionnel :réception

Fig122.fig123. fig124.source : auteur

PHASE 02



PREPARATION ET PRISE DES REPAS :

La cuisine est devenue un lieu de sociabilité, un espace de vie, une complémentarité entre (servi/servant), alors qu'elle était autre fois strictement considérée comme un espace servant. En plus de ces fonctions habituelles, elle doit permettre la prise des repas.

Il y a deux types de repas :

Repas quotidien : repas rapide et léger, petit déjeuner.

Repas exceptionnel ou occasionnel : ce sont les repas principaux comme déjeuner, dîner, repas des fêtes, repas des invités, regroupement de la famille.

HYGIÈNE :

-La fonction hygiène doit avoir une relation forte, avec les deux parties de l'unité d'habitation « jour et nuit ».

SOMMEIL :

Une fonction calme et intime, où les individus retrouvent leur autonomie et là où se déroulent plusieurs activités privées et intimes.

3.4.6 / SYNTHESE

Pour les simplex on a préféré de séparer entre la fonction de regroupement et préparation des repas à la fonction du sommeil par une transition horizontale (hall de distribution), et pour les duplex la séparation est faite par une transition verticale (escalier).

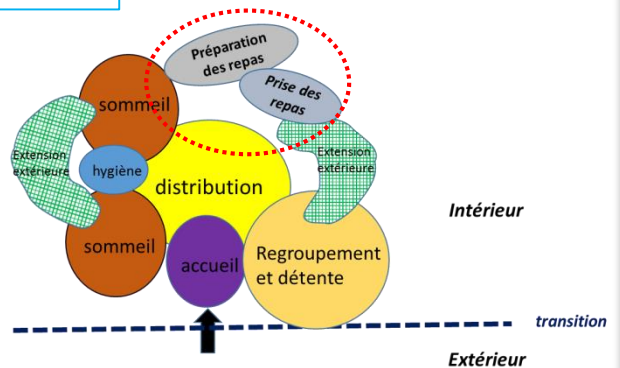


Fig125 : Groupement fonctionnel repas



Fig126 : Groupement fonctionnel hygiène

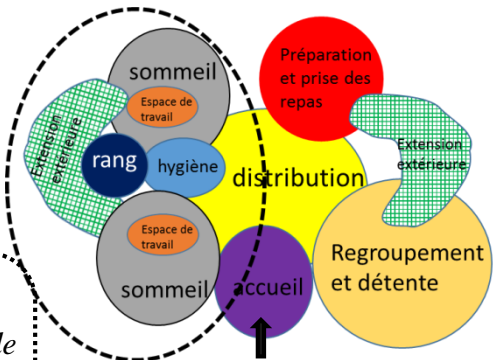


Fig127 : Groupement fonctionnel sommeil

Fig129 : Type duplex

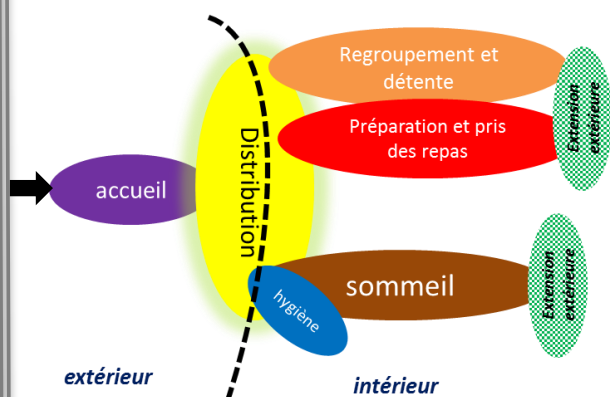
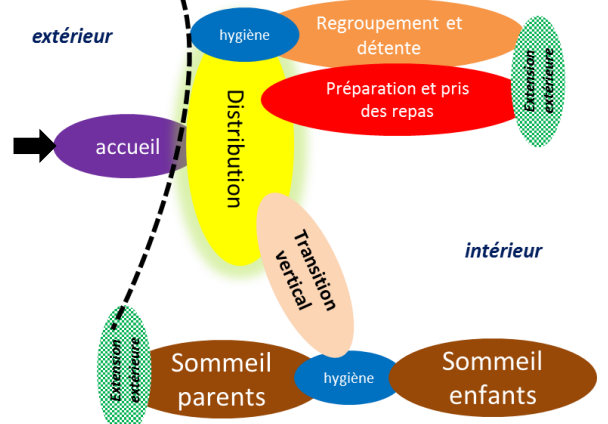


Fig128 : Type simplex



3.4.7 / la logique fonctionnelle des terrasses aménagées :

- ❖ On a proposé d'aménager les terrasses du blocs d'habitat collectif, avec la création des espaces de jeux pour les enfants du bloc, c'est pour cela on a préféré de mettre une toiture terrasse avec une couverture mixte, on a aménagé aussi des aménagements extérieurs comme des bancs, bac a fleur, des bassins, pour valoriser cette terrasse comme espace de regroupement qui destinée à la communauté, comme un support à la vie intérieure pour les habitants.

3.5 / Etude de la logique spatiale :

L'objectif de cette étude est d'interpréter et de transformer l'organigramme fonctionnel en un organigramme spatial à travers les critères :

- d'accessibilité (distribution)
- d'orientations
- de dimensionnement
- de conformation topologique.

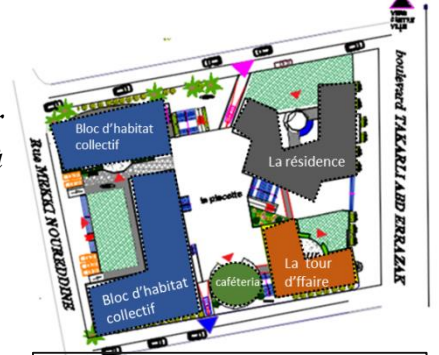


Fig130 : Schéma de distribution

accessibilité :

L'accessibilité des unités d'habitations se fera à partir des voies secondaires ; elle prend en compte deux facteurs principaux :

- *L'intimité des résidents par rapport à l'espace commercial.
- *La répartition des flux des usagers avec la distinction des circuits usagers commerciaux et des résidents.
- *La distribution jusqu'à l'unité d'habitation est assurée à travers une hiérarchisation de l'extérieur public jusqu'à l'intérieur privé.

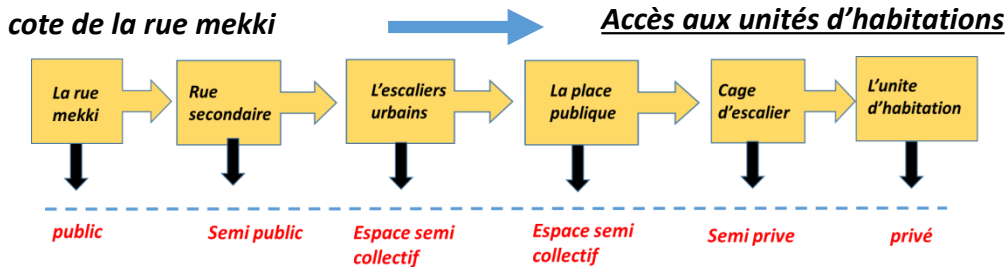


Fig131

TYPOLOGIE :

Sur le choix typologique, notre projet repose sur la diversité qui tient compte tout à la fois du contexte urbain, des données sociologiques.

A-Sur le plan du contexte :

- côté « le Boulevard » avec une très forte urbanité et des exigences du POS qui prévoit un gabarit R+9 d'où la densification extrême.
- côté « la rue Mekki » à caractère résidentielle, pour lequel nous avons retenu une intégration au site avec un gabarit de R+4 ..

B- Sur le plan social :

Afin de Favoriser le mélange et la mixité sociales et mettre à leur disposition une variété typologiques en relation avec leurs propres moyens nous proposons des appartements allant du F3 en simplex et F4 en duplex.

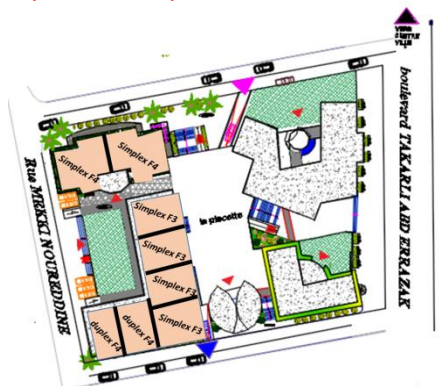


Fig132 : esquisse du plan de masse



3.5.1 / Principe d'organisation et de regroupement fonctionnel et spatial de l'unité d'habitation par rapport à l'environnement :

Pour organiser les fonctions à l'intérieur de l'unité, on a proposé un schéma divisé en 2 parties jour et nuit par rapport aux besoins d'ensoleillement d'éclairage et de vue panoramique ; notre principe est d'orienter les parties jours des unités d'habitation vers l'extérieur (la placette) pour assuré l'ensoleillement et l'éclairage dès le lever du jour;

Et d'orienter les parties nuit vers l'intérieur d'ilot ou bien vers l'esplanade (plus calme la nuit)

3.5.2/ Organisation spatiale de l'unité d'habitation :

L'objectif de cette étude est d'interpréter un organigramme spatial à partir de l'organigramme fonctionnel afin de mettre au point un schéma spatial de l'unité d'habitation

- On a convertir le schéma fonctionnel en schéma spatial nous donne ce qui suit : Chaque unité d'habitation suivant son orientation dispose de deux extensions extérieures privées : Une extension extérieure privée pour la vie de jour et une extension extérieure privée pour les activités supportant l'organisation du sommeil.

Type simplex F3:

Dans le simplex F3, nous avons deux types d'extensions extérieures privées:

- une extension pour la vie de jour «terrasse »orientée vers la placette .
- Une extension pour les activités supportant l'organisation du sommeil orientée également vers l'esplanade .

Type duplex:

Dans le duplex on a fait trois type d'extension extérieur (terrasse, balcon ,loggia) .

P
H
A
S
E

O
2

Fig133 : Type simplex

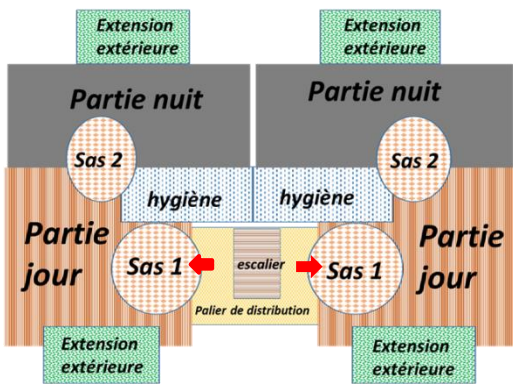
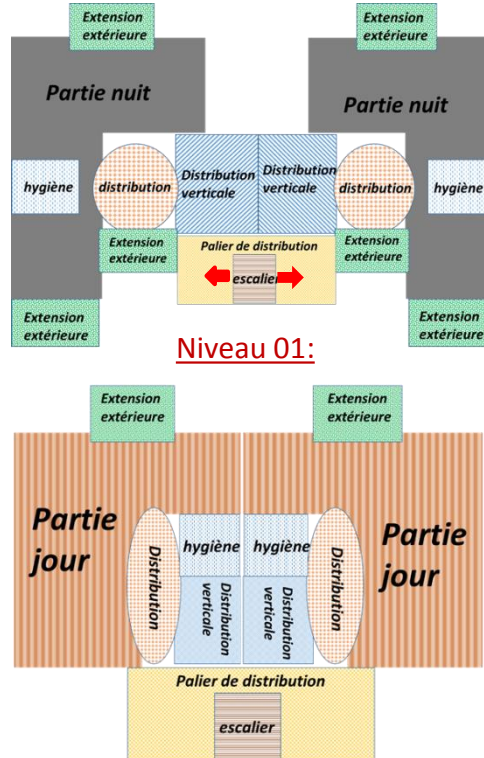


Fig134 : Type duplex





3.5.3 Etude ergonométrique :

Objet:

Le but de cette étude est de déterminer des surfaces et des volumes qui rendent possible une organisation et un déroulement optimal des activités.

Pour y parvenir nous examinerons dans le détail chacune des fonctionnalités retenues .

1. Le séjour:

Espace existant dans les habitations dans lequel les personnes peuvent séjourner pour exercer différentes Activités ou pour seulement se détendre.

Le séjour assure les fonctions de:

Rencontre, détente, loisirs, lecture, travail, réception, distribution et pour prendre un thé ou un café etc.



Fig135 : séjour

P
H
A
S
E

O
2

TYPES MOBILIERS/ SURFACES/ RECOMMANDATIONS:

❖ Sa surface minimale est de 20m² et peut atteindre 40m²,

avec un prolongement extérieur: Terrasse, loggia ou balcon.

❖ Le Séjour doit être obligatoirement éclairé en lumière naturelle, son ouverture sur la façade est plus importante, il nécessite un maximum d'éclairage naturel.

❖ Importance du séjour dans le logement:

-02 pièces 36.50 %

-03 pièces 33.75 %

-04 pièces 31.30 %

-05 pièces 27.52 %

Espace	Schéma	Illustration
Le coin séjour		
Le coin salle à manger		
Le coin télévision		
Bibliothèque		

Fig136 : tableau de dimensionnement de l'aménagement d'un séjour

2. La cuisine:

C'est un lieu de préparation et éventuellement de prise des repas.

Les différentes fonctions qui s'y déroulent dans la cuisine: Préparer, Consommer, Recevoir, Loisirs, Ranger et Discuter .



Fig137 : cuisine



4. Le sas d'entrée:

-Afin de suivre le principe de hiérarchisation des espaces passant du public jusqu'au privé et d'augmenter la notion d'intimité de l'unité d'habitation ; un sas est absolument nécessaire situé avant l'entrée de l'unité d'habitation , qui sert aussi comme un espace d'accueil d'un livreur , un facteur...

5. Le hall d'entrée / Le couloir:

-Définition:

c'est l'espace qui détermine la transition entre l'extérieur et l'intérieur.

Cet espace détermine le caractère d'une maison : c'est là que le visiteur ressent la première impression

Recommandations et surfaces:

- ❖ Il est souhaitable d'éclairer cet espace naturellement .
- ❖ Depuis le hall d'entrée toutes les pièces principales doivent être directement accessibles.
- ❖ La largeur minimale d'un hall est de 1.30 m
- ❖ Le hall se situe de préférence à l'opposé de la direction prédominante des vents
- ❖ Par de mauvaise conditions climatiques un sas d'entrée est absolument nécessaire.

6. la salle de bain et toilettes

Définition

Le local sanitaire est un espace dans lequel sont disposés des installations et équipements pour les soins corporels et de santé.

Elements	Dimensions	Surfaces
Douche	0.90x0.90	0.81
Siege WC	0.70x0.40	0.28
Lavabo	0.55x0.50	0.275
Rangement	1.40x0.60	0.84
Espace porte	0.74 x0.74	0.54
Circulation	60% S	1.74
	Total	5.18

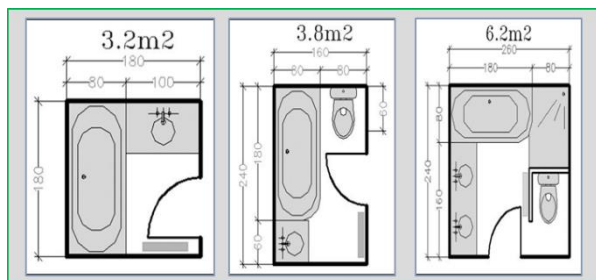


Fig141 : les différents aménagement d'un SDB .

fig140 : tableau : les surfaces d'un aménagement d'un SDB .

Recommandations et surfaces:

- ❖ Il est recommandé de séparer le WC et la SDB pour tout type de logement à l'exception des studios et des deux (02) pièces.
- ❖ Pour les logements dont le nombre de pièces dépasse trois(03), on doit prévoir un point d'eau au niveau d'une chambre .
- ❖ Le nombre de SDB dépend de l'importance du logement (Haut standing, à caractère social...).
- ❖ Pour les logements en duplex un WC est nécessaire au niveau de l'espace jour.
- ❖ Un lave mains est obligatoire dans le WC plus des équipements habituels.
- ❖ En règle générale, ils devraient bénéficier de lumière et d'aération naturelle

Synthèse

Selon l'étude faite nous optons pour une surface qui varie entre 6 et 10m²



7. La terrasse, la loggia, le balcon:

La terrasse est une extension du logement.

La loggia: Pièce couverte et non saillante par rapport à la façade.

Le balcon: Plate forme en saillie par rapport à la façade.

SURFACES/ RECOMMANDATIONS:

- ❖ La loggia: profondeur minimale de 1.80m et une surface de 6 à 9m².
- ❖ Le balcon: largeur de 0.45 à 1.50m
- ❖ La terrasse: profondeur ≥ 2.00m
- ❖ Le séchoir: largeur minimale 1.40m
- ❖ Ils doivent constituer des éléments de composition de la façade.

P
H
A
S
E

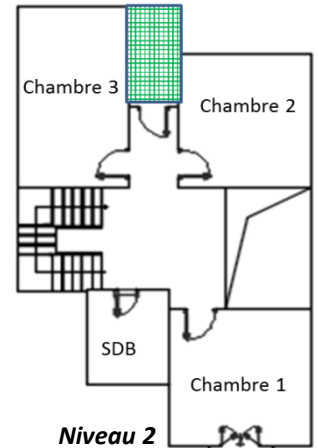
O
2

3.5.4 Les schémas spatiaux

Concernant l'organisation spatiale on a proposer des appartements de type duplex ; simplex de différentes superficies , allant de 1 jusqu'à 3 chambres .en plus on a des appartements simplex de type haut standing (simplex F4) .

Appartement de type simplex :

- Simplex F2 = 86
- Simplex F3 = 96 m²
- Simplex F4 = 180 m²



Niveau 2

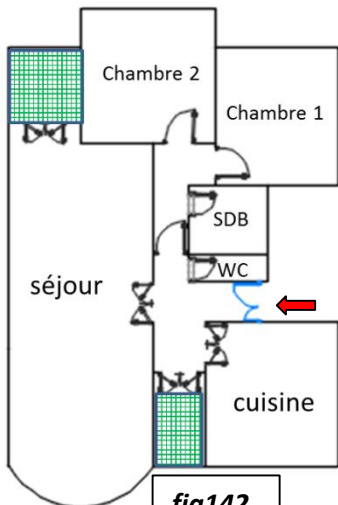


fig142

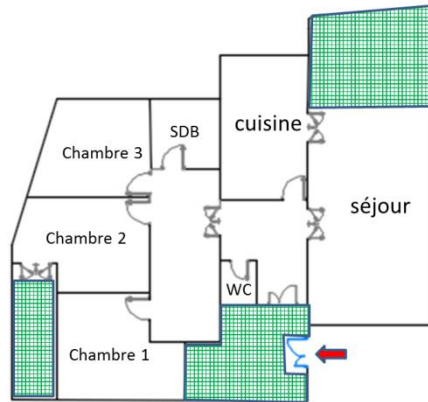
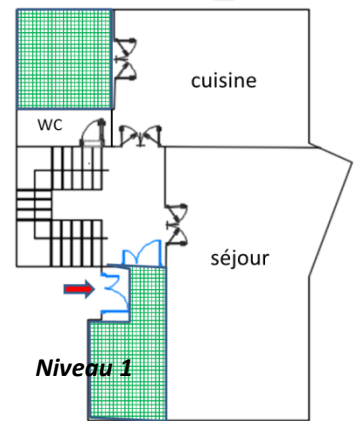


fig143



Niveau 1

fig144

Type simplex F3

- Séjour et salle a manger = 37 m²
- Cuisine = 11.6 m²
- Chambre 1 = 13m²
- Chambre 2 = 13m²
- SDB = 3m²
- WC = 1.6 m²
- Hall = 10 m²
- Balcons = 7 m²
- Surface totale = 96 m²

Type simplex F4

- Séjour et salle a manger = 40 m²
- Cuisine = 18.6 m²
- Chambre 1 = 15.8 m²
- Chambre 2 = 15.8 m²
- Chambre 3 = 14.8 m²
- SDB = 6.8 m²
- WC = 2.3 m²
- Hall = 28.6 m²
- Balcons = 9 m²
- Terrasses = 29 m²
- Surface totale = 180 m²

Type duplex F4

- Séjour et salle a manger = 30 m²
- Cuisine = 21 m²
- Chambre 1 = 14.4 m²
- Chambre 2 = 14 m²
- Chambre 3 = 14.6 m²
- SDB = 5.5 m²
- WC = 2.3 m²
- Hall (niv 1) = 5.6 m² Hall (niv 2) = 15m²
- Balcons = 3.5 m²
- Loggia = 14.7 m²
- Surface totale = 140 m²

PHASE 03

EXPRESSION ARCHITECTURALE ET CONSTRUCTIVE



- ***Introduction***
- ***Les principe de l'établissement du plan de masse .***
- ***Principe de la conception de la volumétrie .***
- ***La disposition des unités d'habitation par rapport au plan de masse***
- ***Le dialogue des façades***
- ***Matériaux et techniques***
- ***Fiche technique .***



1- Introduction :

Cette étape a pour finalité la formalisation détaillée de la volumétrie des différentes parties du projet ainsi que la composition des différents plans et façades ;

Cette concrétisation s'appuie sur les différents principes et concepts retenus dans les études de la structuration urbaine et logique d'organisation fonctionnelle et spatiale, sur le plan de l'aménagement d'ensemble et de la composition détaillée des typologies des unités d'habitations.

2- Les principes de l'établissement du plan de masse (rappel)

-Nous désirons en premier lieu, que notre projet soit ancré dans son contexte urbain, que se soit un projet appartenant à la ville, répondant à la problématique urbaine du noyau central de la ville.

Les enveloppes : la définition des enveloppes répond aux préoccupations suivantes :

- occupation périmétrale de la parcelle, pour avoir une bonne intégration au site, Cette occupation va permettre d'avoir un espace central de regroupement et de liaison, avec un aménagement qui va assurer la jonction avec l'environnement bâti. (a)
- Création d'une résidence et une tour d'affaire qui donnent sur le boulevard TAKARLI pour but d'encadrer l'axe de promenade et même pour créer une hiérarchisation entre le public extérieur (boulevard Takarli) et l'intérieur semi privé (cœur d'ilot). (1).
- Création d'une barre qui donne sur la rue MEKKI ; et qui s'ouvre sur le marché ; afin d'intégrer le projet dans son environnement (2).

les prolongements extérieurs :

Notre principe c'est de lier l'environnement immédiat avec les différents bâtis et prolonger l'aménagement extérieur vers le boulevard et vers le marché arabe ; cela, pour créer une homogénéité urbaine avec l'environnement extérieur.(b)

Les espaces libres :

Notre principe de conception des espaces extérieurs est de faire une animation afin d'avoir des espaces vivants et en plus donner plus d'importance aux utilisateurs et créer une ambiance particulière dans le site, par rapport à cet aspect on a suivi :

- Une hiérarchisation des espaces du public vers le privé.
- La création des espaces de repos, des terrasses accessibles, des terrasses cafés ; des espaces de jeux pour les enfants, espaces de regroupement au cœur d'ilot, et en plus des prolongements extérieurs qui assurent la liaison entre les espaces libres et le bâti.

Les parcours :

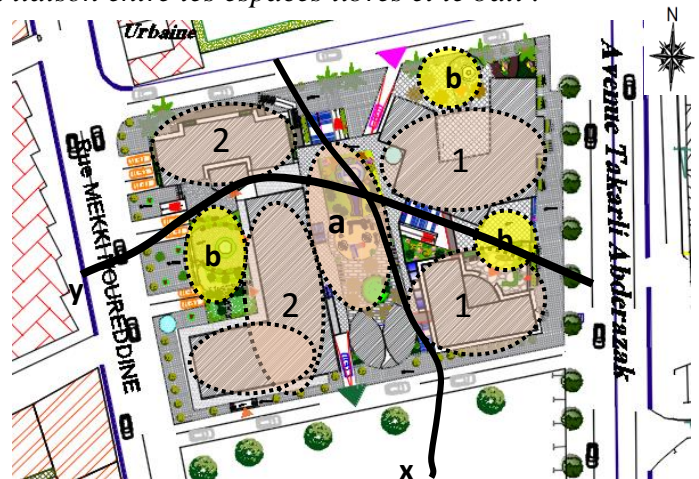
- La création des deux axes piétons (x,y), afin de faire la liaison entre les quatre cotés de la parcelle ; l'un qui à l'origine d'une voie piétonne existe avant la démolition des habitations anciennes.

L'accessibilité :

- Afin d'avoir plus d'intimité pour l'unité d'habitation ; nous avons suivi la hiérarchisation des différents espaces.

L'orientation :

- Orientation du site est-ouest favorise l'ensoleillement et l'éclairage naturel, on a renforcé ces données par un dégradé de gabarits allant de R+9 (Boulevard TAKARLI) vers R+4 (rue MEKKI) pour plus d'éclairage et de confort.



LEGENDE

- Les enveloppes.
- Les prolongements extérieurs.
- Les parcours.



PHASE 03

La placette : La logique De structuration de la placette centrale consiste à diviser la placette en deux : un espace planté pour avoir de l'ombre , et un espace de détente pour les clients de la cafétéria ,aussi pour les résidents (les adultes , les enfants); au milieu il ya un espace de jeux pour les enfants .on peut accéder à la placette avec des escaliers urbains

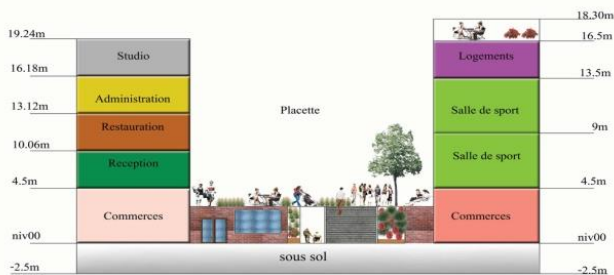


Fig145 : coupe schématique sur la placette

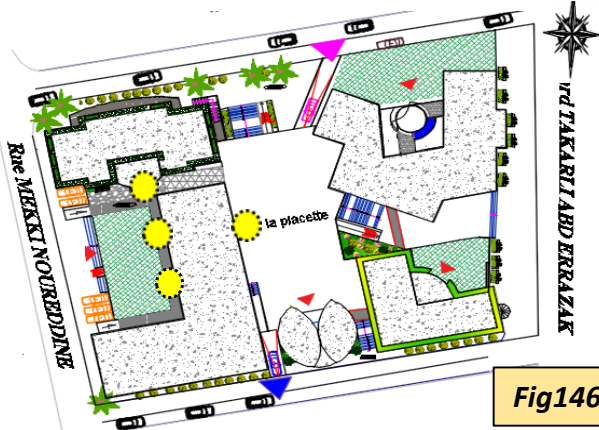


Fig146 :ESQUISSE DE PLAN DE MASSE



3 - principes de la conception de la volumétrie :

Notre première idée c'est que la forme urbaine définit l'espace urbain et son rapport avec l'environnement ,donc en se basant sur les aspects suivants:

- la typologie: forme, gabarit.
- L'expression esthétique (tracés , matériaux , structure)

La forme :

-La pureté des formes : matérialisée par la combinaison de volumes simples .

Le gabarit:

Cet aspect est géré en premier lieu par le principe de l'intégration à l'environnement immédiat et réglementaire (une hauteur importante du côté du boulevard (1), et moins importante du coté des ruelles avec des terrasses accessibles et aménagées (2) .

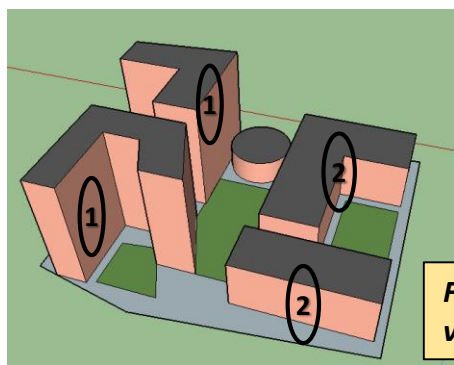
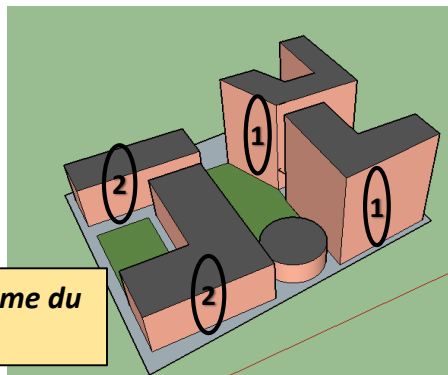


Fig147 : La forme du volume .



4- LA disposition des unités d'habitation par rapport au plan de masse :

- L'application des principes obtenus depuis l'étude spatiale et fonctionnelle des unités d'habitation en fonction de leur disposition par rapport au plan de masse, nous a conduit à extraire différentes typologies d'unité d'habitation s'adapte en terme des orientations : par rapport au soleil, par rapport au contexte, par rapport à l'ilot .



4.1. Principe de composition des plans :

Type 01 :simplex F3

- Le principal concept est de séparer l'espace jour de l'espace nuit ; la séparation est assurée par une circulation horizontale , et par la création de deux sas , un pour l'espace jour et l'autre pour l'espace nuit , délimités par une porte vitrée ; et les deux sas ont bénéficié de l'éclairage naturel .
- L'espace jour a une orientation vers la placette publique .
- l'espace nuit donne sur la ruelle pour plus de calme et intimité pendant le soir , avec les extensions extérieures orientées vers l'extérieur d'îlot pour s'ouvrir sur la ville.

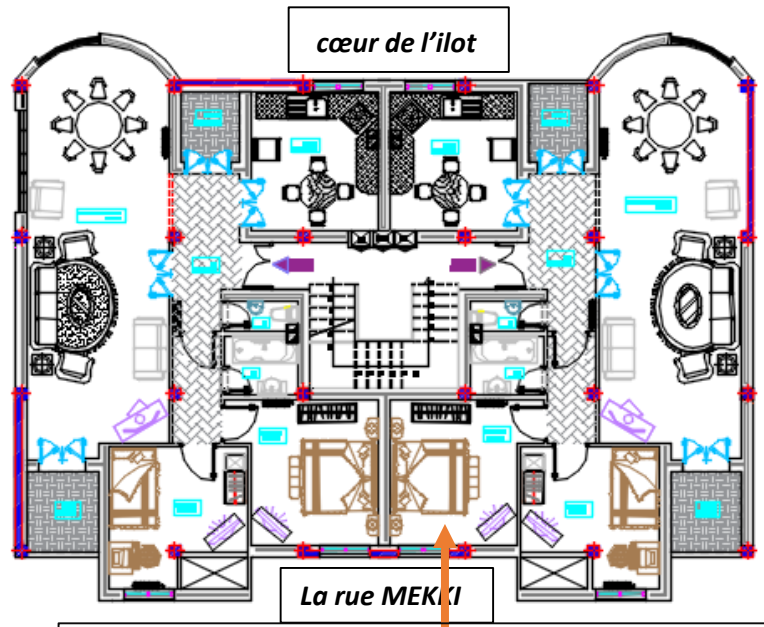


fig.148 : plan d'ensemble de deux logement F3 simplex



fig.149 : esquisse du plan de masse

Type 02 : duplex F4

La typologie duplex a été retenue pour des raisons suivantes :

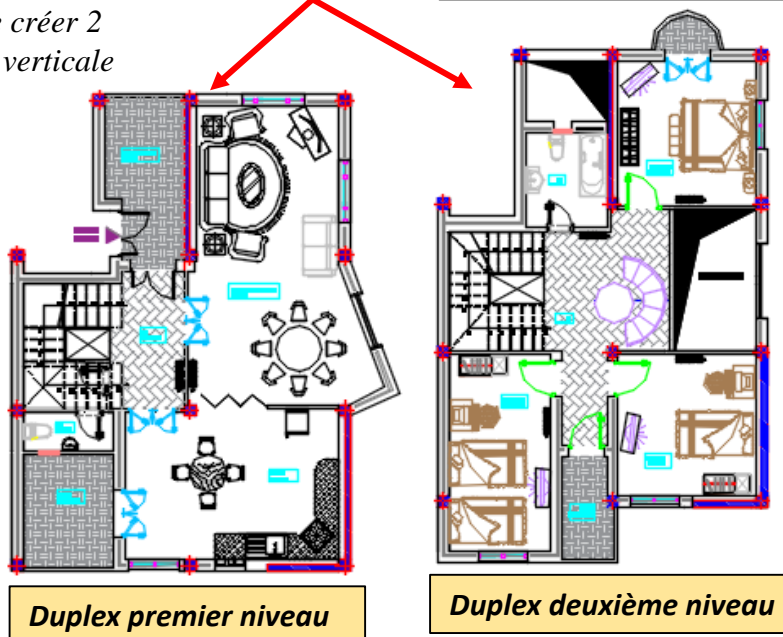
- *créer plus de variété et de diversité en matière de typologies des unités d'habitation .
- *assurer la vue sur le centre-ville et la montagne de Chrea (y'a pas des obstacles visuels)
- *créer des variations sur la façade)

Notre principe de conception est de créer 2 parties jour et nuit avec une liaison verticale (escalier, mezzanine).

La partie nuit est située sur le niveau supérieur afin d'assurer le calme et l'intimité.

Tous les espaces jour sont organisés autour du hall d'entrée; ce dernier est éclairé et aéré naturellement.

Les escaliers sont visibles à partir du hall d'entrée pour rendre le fonctionnement de l'unité d'habitation lisible.

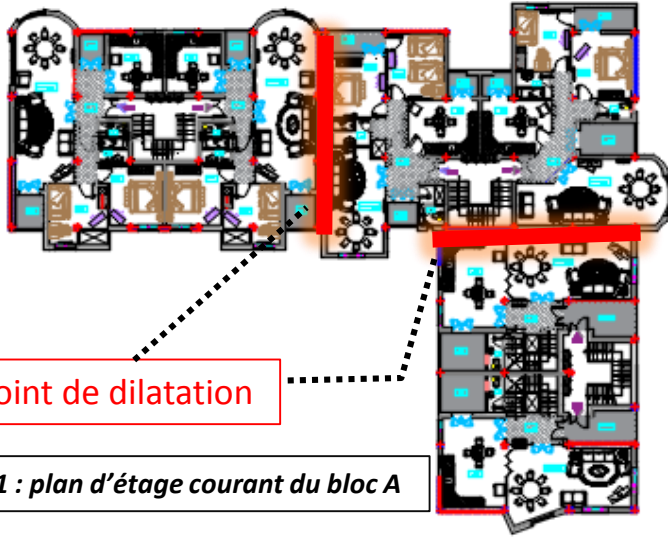


Duplex premier niveau

Duplex deuxième niveau

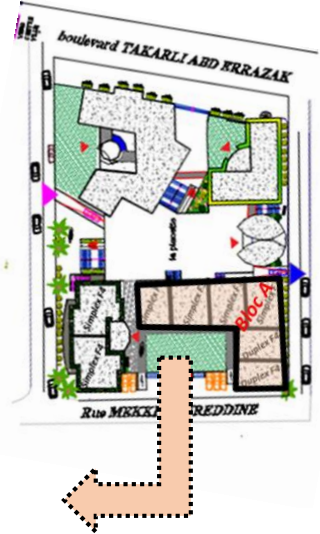


4.2 . Assemblage des parties simplex / duplex dans le bloc A



Joint de dilatation

fig.151 : plan d'étage courant du bloc A



4.3 .Les terrasses accessibles :

Bloc(B) :

La logique de structuration : notre terrasse donne sur un très beau paysage ; elle a pour fonction celle d'une aire de jeux pour les enfants ; notre principe de structurer un espace pour les enfants , avec une couverture mixte ; des parties couvertes pour éviter les obstacles de climats , une partie vide pour mettre des aménagements mobiles (comme barbe kyu , une table de babyfoot , une piscine mobile)

La couverture est avec la mou charabia , nous donnons la transparence visuelle . On a aménager notre terrasse avec des bancs et des bac à fleurs et aire de jeux .

Bloc (A) :

La logique de structuration : notre terrasse donne sur un très beau paysage (les montagnes de chréa) , elle a pour fonction d'un espace de regroupement (les adultes) , espace pour les besoins de la femme (sécher le linge , étaler le couscous) , notre principe de structurer un espace extérieur, avec une couverture spéciale ; pour la partie des duplex on a préféré de mettre des éléments de décorations et la laisser ouverte, on a aménager notre terrasse avec des bancs , les bac à fleurs , des bassins .

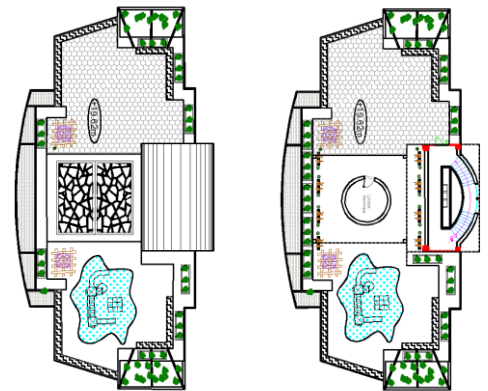


Fig152 :Plan de toiture du bloc B

Fig153 :plan de 5éme étage du bloc B

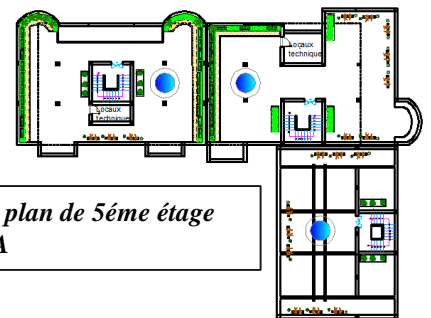


Fig154 : plan de 5éme étage du bloc A

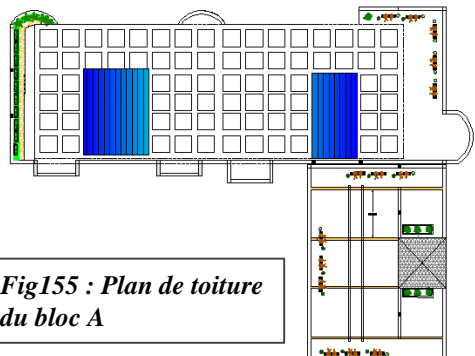


Fig155 : Plan de toiture du bloc A



Couverture terrasse (résille) :

La résille participe à la conception bioclimatique de l'habitat collectif ; elle permet d'optimiser l'apport solaire et offre une excellente qualité de lumière dans La terrasse accessible . Elle est construite en lamellé collé . Elle joue habilement avec les contrastes de teinte variant d'une extrémité à l'autre du bâtiment afin de rappeler le mouvement et le reflet de l'eau. Les lames s'inclinent progressivement offrant un effet d'opacité et de nuance à la résille. Ces variations produisent des façades rythmées et dynamiques qui mettent en scène l'habitat collectif dans une dimension urbaine en le reliant avec son environnement.



Fig156 : exemple 1 (palais de justice de Caen . France)

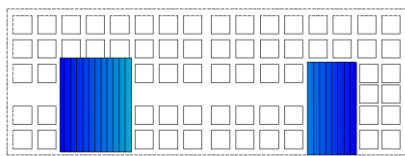


Fig158 : PLAN DE TOITURE DE LA TERRASSE



Fig157 : exemple 2 (un restaurant universitaire –Toulouse-)

P
H
A
S
E

O
3

5- Le dialogue des façades :

Notre site se situe dans un milieu connu par sa très grande diversité en termes de typologie de construction : style traditionnel et le moderne (contemporain).

Notre principe général de l'expression architecturale est basée sur l'intégration des typologies de l'environnement de notre site pour créer une certaine homogénéité avec l'environnement.

Notre conception est basée sur l'intégration des typologies de l'environnement de notre site, tout en accentuant les différences entre les deux types de façade et en prenant en compte les critères suivants :

- La simplicité d'expression.
- L'intimité des espaces.
- L'éclairage naturel généralisé .
- L'expression esthétique (tracés ; textures)
- Les matériaux et les couleurs.

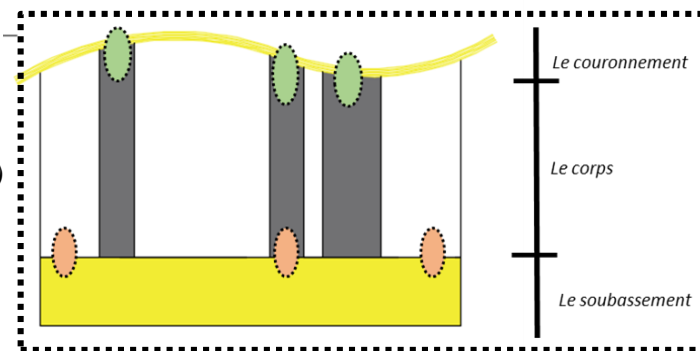


Fig159 : schéma montre la composition de la façade principale

	verticalité		horizontalité
	Liaison corps / couronnement		
	Liaison corps / soubassement (représenter par les entrées du bloc en pierre)		

5.1 PRINCIPLE DE COMPOSITION :

Les façades du projet sont composées de trois parties distinctes : Le soubassement, le corps et le couronnement.

- Le soubassement : Il est composé de :
 - ❖ dans le bloc A : le rez- de -chaussée et
 - ❖ une partie du premier niveau qui englobent
 - ❖ les activités de service (le commerce + bureaux + espace communautaire) .
 - ❖ dans le bloc B : le rez- de -chaussée et deux niveaux réservés aux activités de services (commerce + salle de sports)
- les mini galeries qui se trouvent au RDC pour marquer le soubassement .
- Le corps : réservé à l'habitat, avec l'utilisation des panneaux verticaux surtout pour marquer les prolongements extérieurs (terrasse et balcons).
- Le couronnement : des terrasses accessibles qui marquent la partie supérieure de l'édifice , avec une couverture de forme curve ;Ce mouvement reflète le mouvement naturel de la vague .

fig156. fig157 .source : Google image
Fig158 . Fig159 . Source : auteur



5.2/lecture des façades

▪ (façade de la rue MEKKI)

La façade qui donne sur la rue MEKKI englobe la partie ouest du bloc A et B , cette façade suit le même style contemporain du boulevard et compris une continuité horizontale , mais aussi une verticalité exprimée par des éléments telle que : - les panneaux en saillie en bois constituant la façade

- Et les éléments en bois de forme demi circulaire (la moucharabieh) traduisent l'intimité des résidents.

Le corps du bâtiment va être animé avec un jeu d'ombres

-L'horizontalité est marquée par une galerie au niveau de RDC qui marque l'accès au socle commerciale et aux entrées des blocs .

P
H
A
S
E
E
O
3

Légende :

- 1) Elément horizontal représente une galerie (entrée de commerce et service) .
- 2) Elément vertical en pierre (entrée du bloc) .
- 3) Elément vertical marquée par un arc en pierre (passage aux boutique)
- 4) Elément vertical en pierre (entrée du commerce du bloc B) .
- 5) Eléments verticaux en avant plan en béton .
- 6) Eléments verticaux en bois .
- 7) Eléments verticaux en bois (le moucharabieh)
- 8) Elément horizontal représente la couverture terrasse en béton
- 9) Elément vertical en avant plan en béton .

- Les éléments verticaux en bois sont utilisés pour exprimer le style contemporain
- L'utilisation de la pierre pour marquer les entrées des blocs pour exprimer le style ancien du noyau historique de Blida
- Les effets d'horizontalité et de verticalité s'interposent entre eux en créant une dualité et des tensions, surtout avec l'utilisation de la couverture terrasse qui donne un plus pour l'enrichissement de la façade et cela par la liaison des éléments saillants .

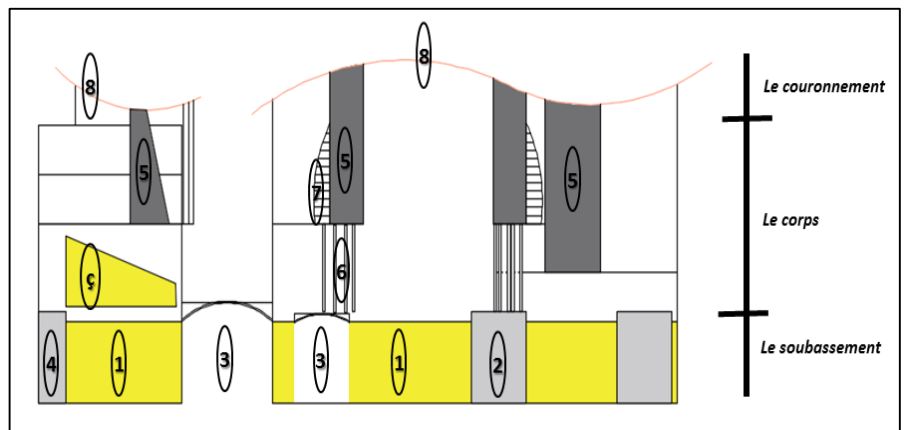


Fig160 : Principe de composition de façade



FACADE PRINCIPALE OUEST

Fig.161

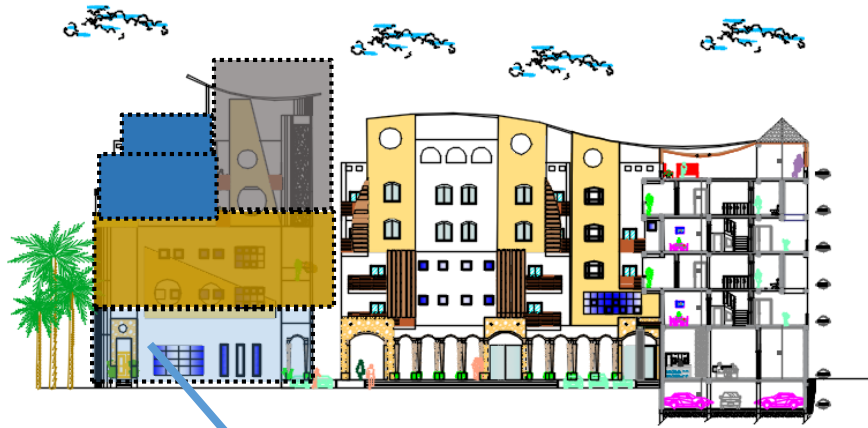


Fig162 : Façade principale ouest (coupe-façade)

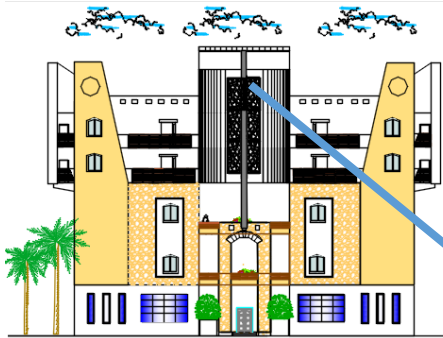
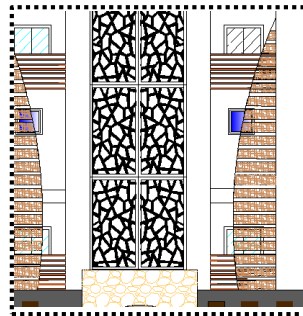


Fig163 : Façade sud du bloc B

. Dans nos façades on a traduit la transparence visuelle par utilisation des murs rideaux et la fluidité ; un mouvement qui représente l'aspect naturel .
 -La combinaison de nos volumes donne une stabilité (soubassement , Corps, couronnement) , l'utilisation de la pierre pour marqué l'entrée avec un élément rigide .
 -L'escalier fermé pour l'intimité des logements .



Fig164 : Façade EST du bloc A



Les plaques de la moucharabieh en bois couvre le balcon en bas et ouvre en haut pour l'intimité des logements en face de marché arabe .

Fig.165

5.3 Les expressions architectoniques

Architecturalement, le soubassement représente la ville ; c'est pour ça que nous avons traité cette partie avec des arcs, et le choix de la couverture terrasse pour plus de richesse architecturale , et pour mettre une touche « moderne » sur la façade , afin d'intégrer le projet dans son contexte urbain (qui contient deux style différents ; classique et contemporain). Pour le corps de bâtiment l'enjeu des parties en retrait avec celles qui sont en saillie , avec l'utilisation de mur rideau ; donnent à la façade une certaine animation entre la lumière et l'ombre non seulement au niveau de la façade mais aussi au niveau de la terrasse.



6 - Le système constructif :

La structure est considérée comme le squelette du bâtiment. On appelle logique structurelle la manière dont sont disposés les éléments porteurs destinés à transmettre les charges reçues aux fondations. Sa fonction primaire est d'assurer la stabilité, l'équilibre, et la résistance de la construction.

-Nous avons opté pour une structure auto-stable en poteaux poutres en béton armé avec des portées variables allant de 4 à 5m, avec des planchers à corps creux.

-D'après le règlement parasismique Algérien (RPA), les projets situés en zones à forte sismicité (cas de Blida) dont la hauteur dépasse les 8m doivent comporter des voiles de contreventement et de joints de dilatation (et de rupture).

-- Nous avons placé les voiles à égales distances par rapport à un axe de symétrie (dans le sens transversal mais également longitudinal).

-- Nous avons prévu deux joints de dilatation entre les blocs.

7-MATÉRIAUX ET TECHNIQUES :

Notre projet est situé dans site riche en références constructives : a moderne, coloniale, les matériaux conventionnels (béton armé, briques, pierre), nous avons mis l'accent sur l'utilisation de matériaux comme le bois et le revêtement en pierre. Outre le caractère innovant, et résidentiel, ce dispositif va aider au repérage du lieu.

L'utilisation des éléments en bois :

Le bois est un matériau très performant; il est remarquablement léger et résistant. L'arbre, de par la variété des essences, nous propose une palette de matériaux aux caractéristiques très diverses. Le choix du bois comme élément décoratif n'est pas un effet du hasard, mais pour les raisons suivantes : - Le bois permet de construire plus rapidement, plus proprement et donc plus économiquement.

-Le Bois est un bon isolant, il isole 350 fois plus que l'acier.

-Le bois est écologique, même coupé il continue de stocker le CO2.

Le Revêtement en pierre :

On a utilisé les plaques de pierre dans notre façade sur les entrées pour marquer l'entrée et d'une autre part comme un élément décoratif qui permet de recréer les sentiments, d'un habitat en harmonie avec notre environnement naturel et pour exprimer la beauté de la nature qui nous entoure.

Fig166 : PLAN DE STRUCTURE DE L'ENSEMBLE

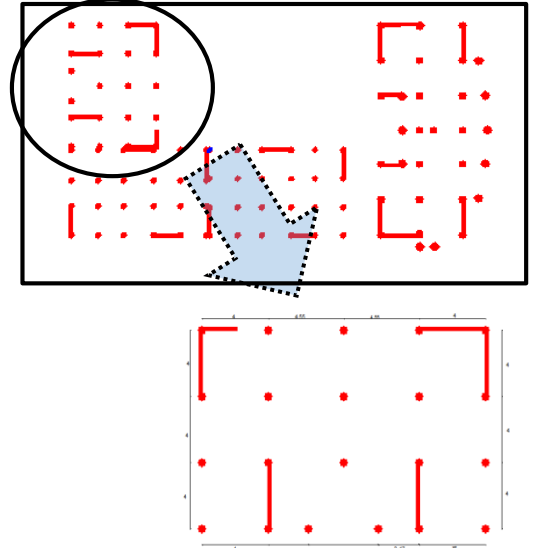


Fig167 : Maisons bioclimatiques - Saint-Cloud, 92



Fig168 : Revêtement en pierre

fig166 .source : auteur

Fig167 . Fig168 . Source : Google image



Les Moucharabiehs :

Le moucharabieh est un dispositif de ventilation naturelle forcée, fréquemment utilisé dans l'architecture traditionnelle des pays arabes. La réduction de la surface produite par le maillage du moucharabieh accélère le passage du vent. «Ce qui, pour moi, caractérise la grande architecture arabe, c'est l'utilisation de la lumière comme matériau de cette architecture. C'est ainsi qu'on trouve les claustras, les moucharabiehs, les contre-jours, etc... (1) ceux qu'on trouve en particulier à l'Alhambra, toujours basé sur le carré, l'étoile, le cercle, le polygone, (.I.) ce sont des figures qui fonctionnent souvent par rotation, d'où l'idée de diaphragmes.



Fig169 : exemple (L'institut du monde arabe à Paris, France par Jean Nouvel)

P
H
A
S
E

O
3

L'utilisation de mur rideau :

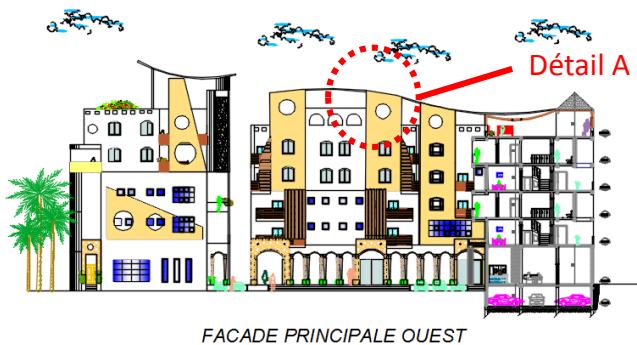
L'enveloppe du bâtiment doit répondre aujourd'hui à multiples exigences : L'étanchéité, la protection solaire et sonore ainsi que l'isolation thermique et les contrôles solaires ; qui sont devenus des fonctions indispensables dans la construction moderne. Les systèmes photovoltaïques intégrables aux enveloppes des bâtiments, répondent à toutes ces exigences et sont en plus générateurs d'énergie solaire.

les façades de mur rideau se composent de Deux couches de GRC à ces extrémités « le GRC est un matériau mixte composé de mortier, de ciment et de fibres de verre » ; Une couche de placo-plâtre ; Une couche de laisse de verre.

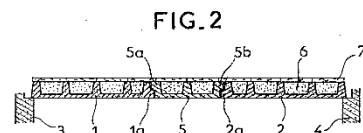
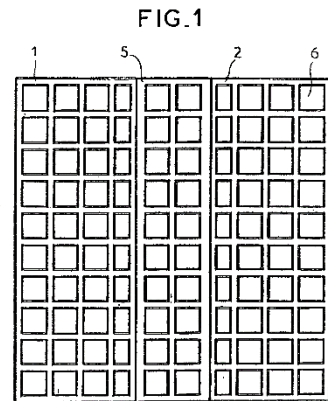
7.1 - LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS :

Nous remarquons l'absence des espaces verts et de détente dans notre site d'intervention. Nous avons donc proposé des placettes bien aménagées, des terrasses aménagées, des esplanades et des espaces verts comportant différents modèles de végétations qui sont à notre avis primordiaux dans le milieu urbain.

Détails technique :



FACADE PRINCIPALE OUEST



Détail A

Notre toiture est supportée par des éléments structurels (murs, poteaux) ; et techniquement les résilles sont séparées par des poutrelles transversales afin de supporter la charge.

(1) In Architectures Capitales (Paris 1979-1989,) édition Le Moniteur, Jean Nouvel, architecte du bâtiment

**Fiche technique :****Superficie du terrain d'assiette****6061 m²**

Nombre de blocs

5 (deux bloc d'habitat collectif + la
résidence + la tour d'affaire +
cafétéria)

Superficie des blocs d'habitat collectif

Bloc A : 729 m² ×4Bloc B : 412 m² ×2ST =5927 m²

Superficie de la résidence

615 m² ×9 = 5535 m²

Superficie de la tour d'affaire

240 m²×9 =2160 m²

Superficie de la cafétéria

200 m²×3 = 600m²

Superficie Des espaces extérieurs (publics et semi publics)

3050 m²

Superficie de la circulation

807 m²

Surface bati

2196 m²

Surface libre

3857 m²

Nombre de logements

22 logements

Nombre de logements F2 simplex

4 (18%)

Nombre de logements F3 simplex

10 (45.5 %)

Nombre de logements F4 simplex

4 (18%)

Nombre de logements F4 duplex

4 (18%)

Densité

37 logements /hectare

CES

1.98

COS

0.36

Nombre de locaux commerciaux

4 grand locaux (dans la partie
habitat) + des boutiques

Nombre de bureaux

5

Superficies des commerces et bureaux

1797 m²

Superficies d'espace communautaire

205 m²

Superficies de la salle de sports

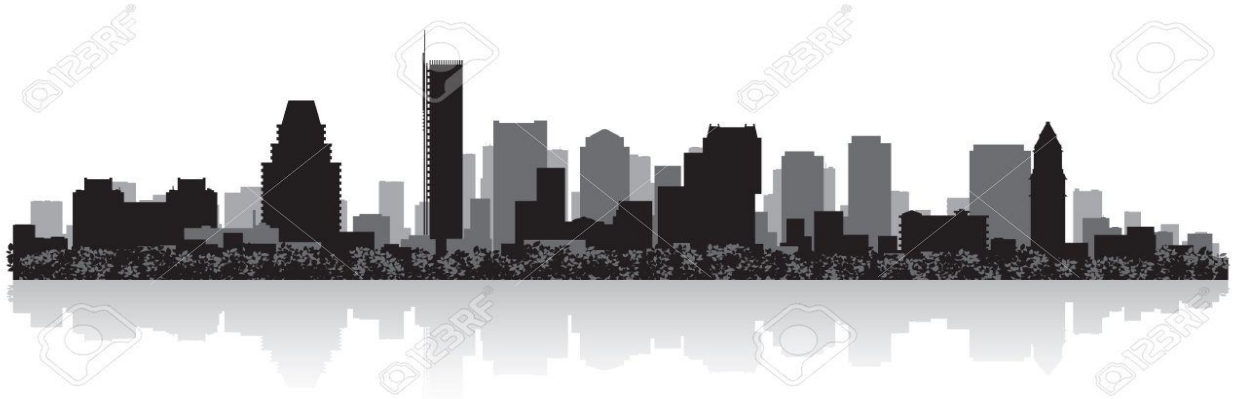
412 m² ×2

Nombre de place de parking réservé aux habitants .

38 sous-sol et 5 au sol

Superficies allouées aux parkings sous-sol

5759 m²



Chapitre 4

CONCLUSION



- *Conclusion générale*
- *Bibliographie*
- *Dossier graphique*

CONCLUSION

La compréhension de la ville met en avant sa complexité, ses mutations, son mouvement à travers le temps ainsi que ses disfonctionnements afin d'établir un bilan critique selon les modes de penser la ville, et quand on parle de la complexité de la ville il faut parler en suite de ses influences sur l'habitat .

c'est pour cela qu'on a choisi d'approfondir la réflexion sur l'habitat en général et en particulier son rapport avec l'environnement :

-l'importance et l'influence de l'habitat sur l'être humain : le logement est l'espace où l'humain passe la moitié de sa vie; ce dernier a une grande influence sur lui, son comportement , sa culture et ses relations avec la société.

-La demande du logement a augmenté très rapidement dans les dernières décennies; ceci a donné naissance à des cités résidentielles uniformes, répétitives et normatives caractérisées par l'application des méthodes de construction industrielles; cette production qui n'a pas respecté l'environnement urbain, naturel et social a généré des conflits sociaux et une anarchie urbaine.

On a donc positionné et hiérarchisé les choix et les modalités d'interaction entre les différents paramètres en fonction des spécificités des contextes rencontrés. Pour conclure, on pense qu'il est nécessaire de produire un projet d'habitat qui prend en considération les deux dimensions qualitative et quantitative et mettre en avant les valeurs des familles algériennes, tout en respectant leurs coutumes, leurs intimités, leurs besoins, leurs exigences .

- *nous apportons des éléments de réponses sous forme de projet architectural qui se base sur les principes suivants :*
- *Assurer un rapport étroit entre l'existant et le projeté pour une continuité historique,*
- *Se baser sur la trame des espaces publics car c'est une composante fondamentale,*
- *programmer différentes fonctions pour satisfaire les besoins des habitants et assurer une mixité fonctionnelle et sociale .*

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

- *Pour une Anthropologie de la Maison* », AMOS RAPAPORT.
- « *La Casbah d'Alger, et le site créa la ville* », "André RAVEREAU», édition Sind Bad.
- « *M'Zab, une leçon d'architecture* », "André RAVEREAU", édition Sind Bad./ *La CASBAH ,et le site créa la ville; Ed Sindbad*
- C/P.DONNADIEU:Hbiter le désert :les maisons mozabites
- B.GIVONI:L'homme, l'architecture et le climat;Ed de Moniteur
- Arnold Française ; *Le Logement collectif.*
- -BEN SLIMANE Moncef ; « *Conception et usages de l'architecture du logement dans la cité "Ibn Khaldoun"*», I.T.A.A.U.T, Tunis 1984.
- -Faura Mohamed ; *Histoire critique de l'architecture ; Office des publications universitaires;2003.*
- -Sbriglio Jacques ; *Le Corbusier ; L'unité d'habitation de Marseille*
- -Segaud Marion, Brun Jacques et Driant Jean Claude *Dictionnaire de l'habitat et du logement.*
- K.LYNCH :*L'image de la cité ;Ed Mardaga*

REVUES

- *Paysages & aménagement ; à L'île de la Réunion ; Octobre 1998.*
- *Vies de villes ; N° 02-Printemps 2005.*
- *Vies de villes ; N° 05-Mai 2006.*
- E. ZAzag ., *vies de villes*, N° 02 - printemps 2005
- *perspectives méditerranéennes: mars1983; N°13*
- *vies de villes N°16 "Le monde ne sera plus le même " .*

WEBIGRAPHIE

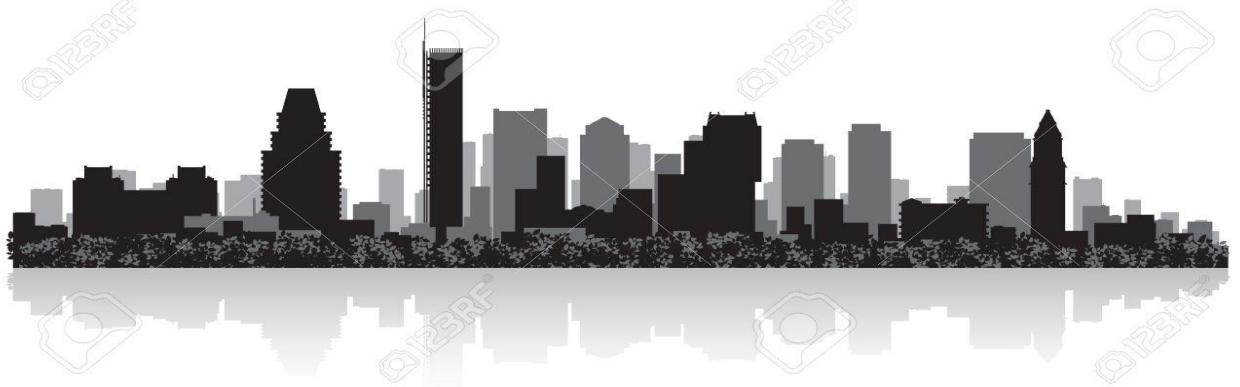
- <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/archixx>
- <http://www.urbamag.net/document.php?id=161>
- <http://www.aroots.org/notebook/rubrique4.html>
- <http://fr.wikipedia.org/wiki>
- <http://www.archi-mag.com>

MEMOIRES DE FIN D'ETUDES

- -*Aménagement d'un pôle urbain à Bâb Ezzouar et Conception du nouveau siège de la CNL.Option:Laboratoire d'Architecture de Blida "LA", Promotion 2007.*
- -*Conception d'un ensemble d'habitat urbain à BAB ERRAHBA. Option: Habitat et environnement de Blida "HE". Promotion 2007.*
- -*Conception d'un ensemble d'habitat au boulevard Youssefi Abd Elkader; Option: Habitat. Promotion 2004.*
- *mémoire magister thème :L'habitat urbain collectif et forme(s) urbaine(s) en Algérie Etude de cas : ville de Skikda quartier Salah Boulkeroua*
- *Habitat urbain à Blida : conception d'un ensemble d'habitat collectif urbain à Bab El Rahba (2010/2011)*
- *Habitat intégré, centre-ville d'El AFFROUN « 2007/2008 ».*

AUTRES DOCUMENTS

- *Document graphique et écrite du POS centre ville de BLIDA . 2015 (source : la duc de Blida)*
- *Des cartes d'aménagement de la ville de Blida (source: URBAB)*
- *Règlement parasismique Algérien (RPA 99 version 2003)*

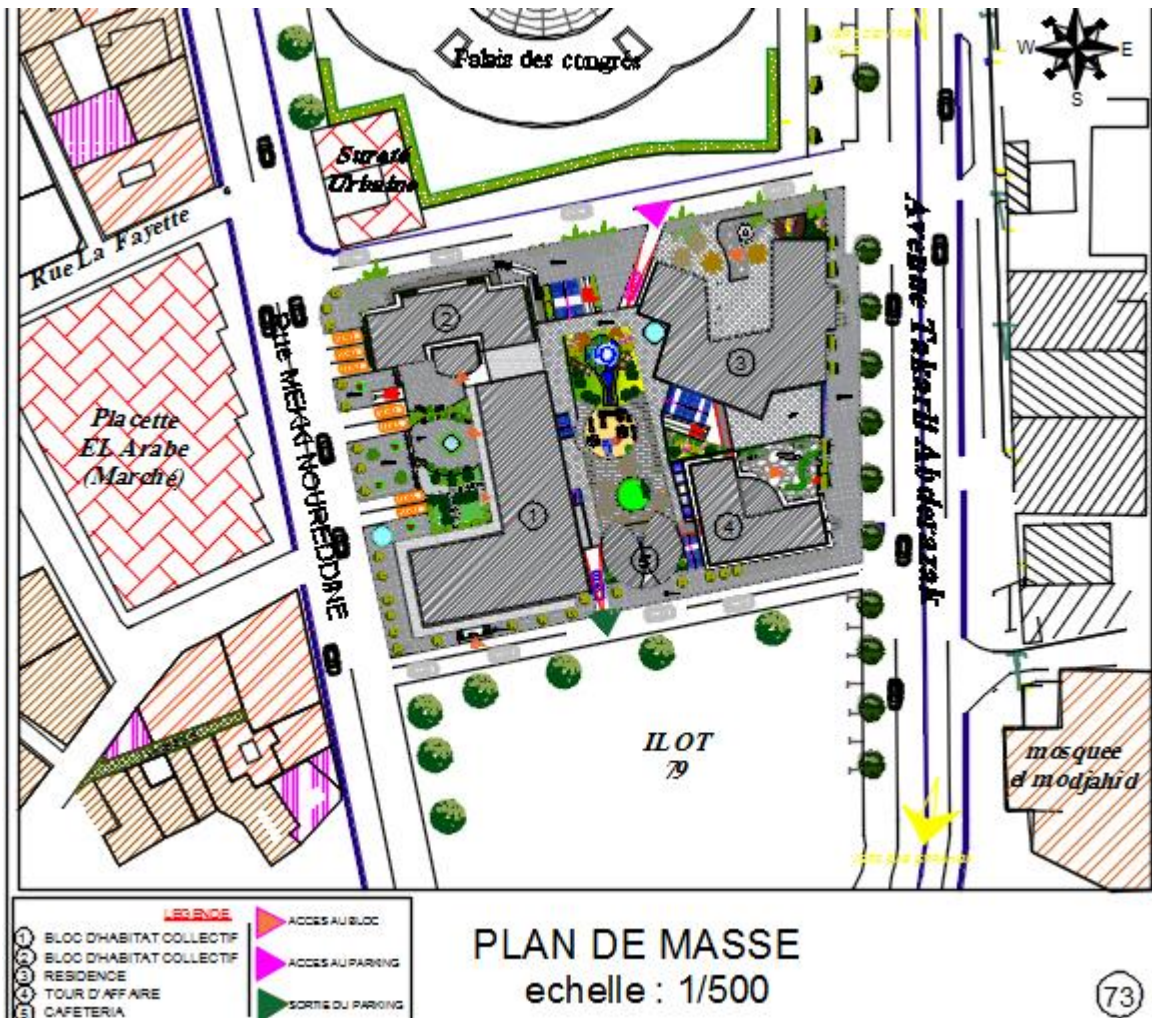


DOSSIER GRAPHIQUE



- ***PLAN DE MASSE***
- ***PLAN D'ENSEMBLE DE RDC***
- ***PLAN D'ETAGE COURANT (plan du 4 eme étage du bloc A)***
- ***PLAN D'UN LOGEMENT SIMPLEX F3***
- ***PLAN D'UN LOGEMENT DUPLEX F4***
- ***FACADE PRINCIPALE***
- ***COUPE A-A***
- ***VUES 3D***

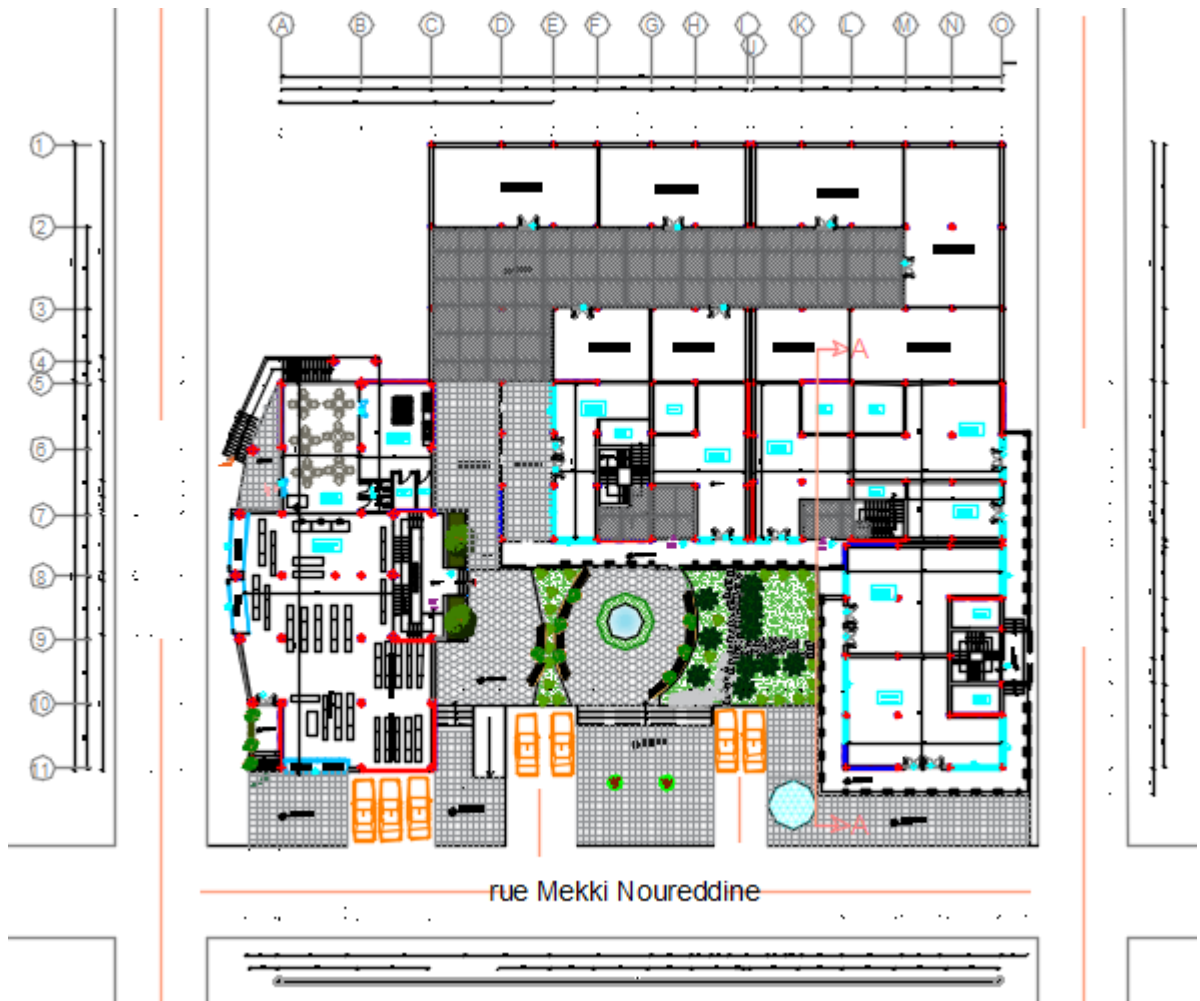
DOSSIER GRAPHIQUE



Plan de masse

Ech : 1/500

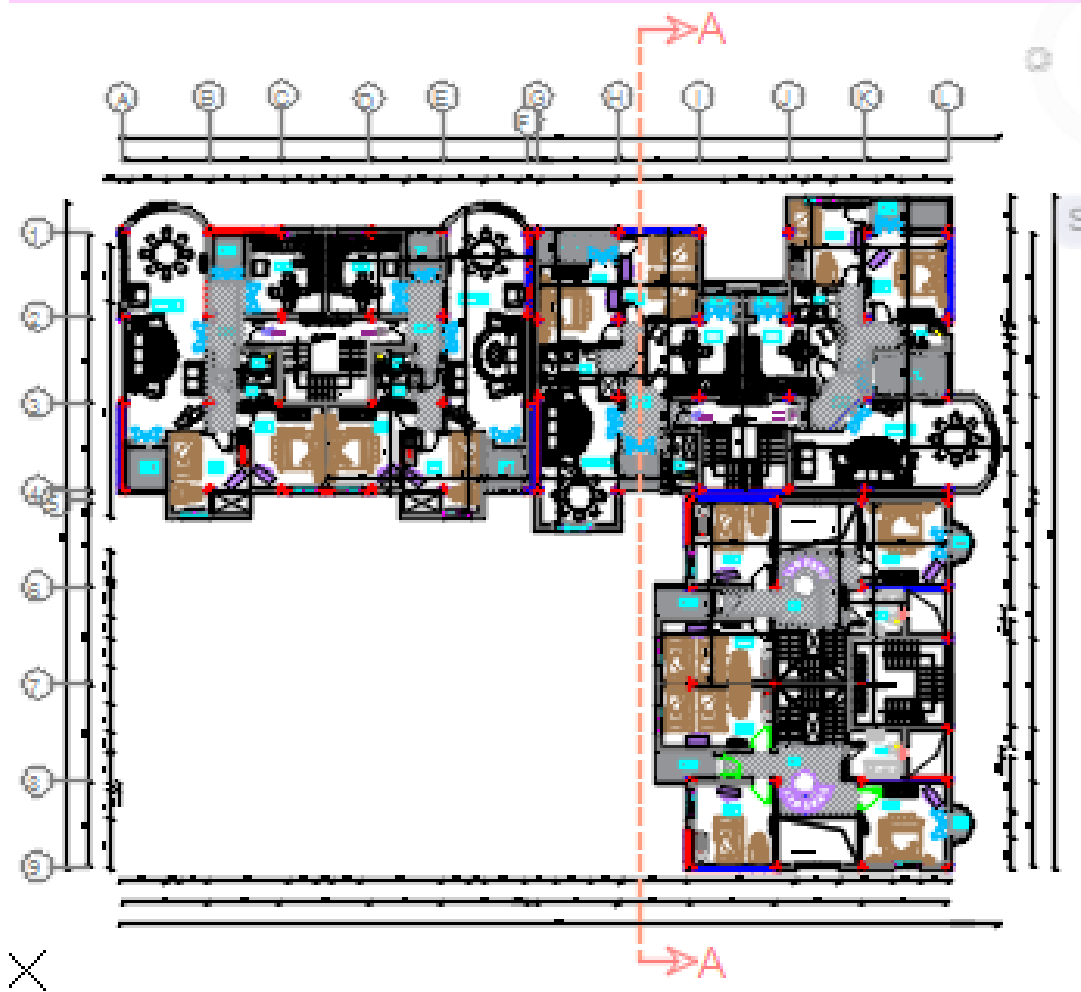
DOSSIER GRAPHIQUE



Plan d'ensemble de RDC

Ech : 1/200

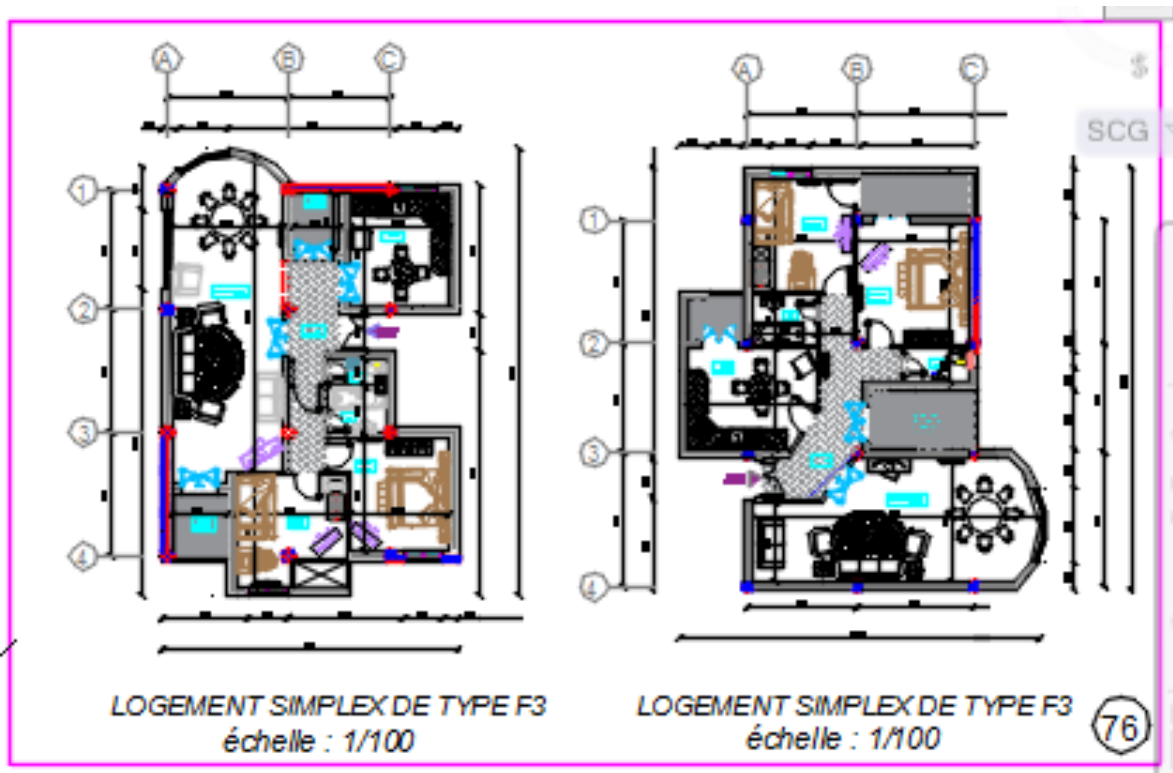
DOSSIER GRAPHIQUE



Plan d'étage courant (4eme etage du bloc A)

Ech : 1/200

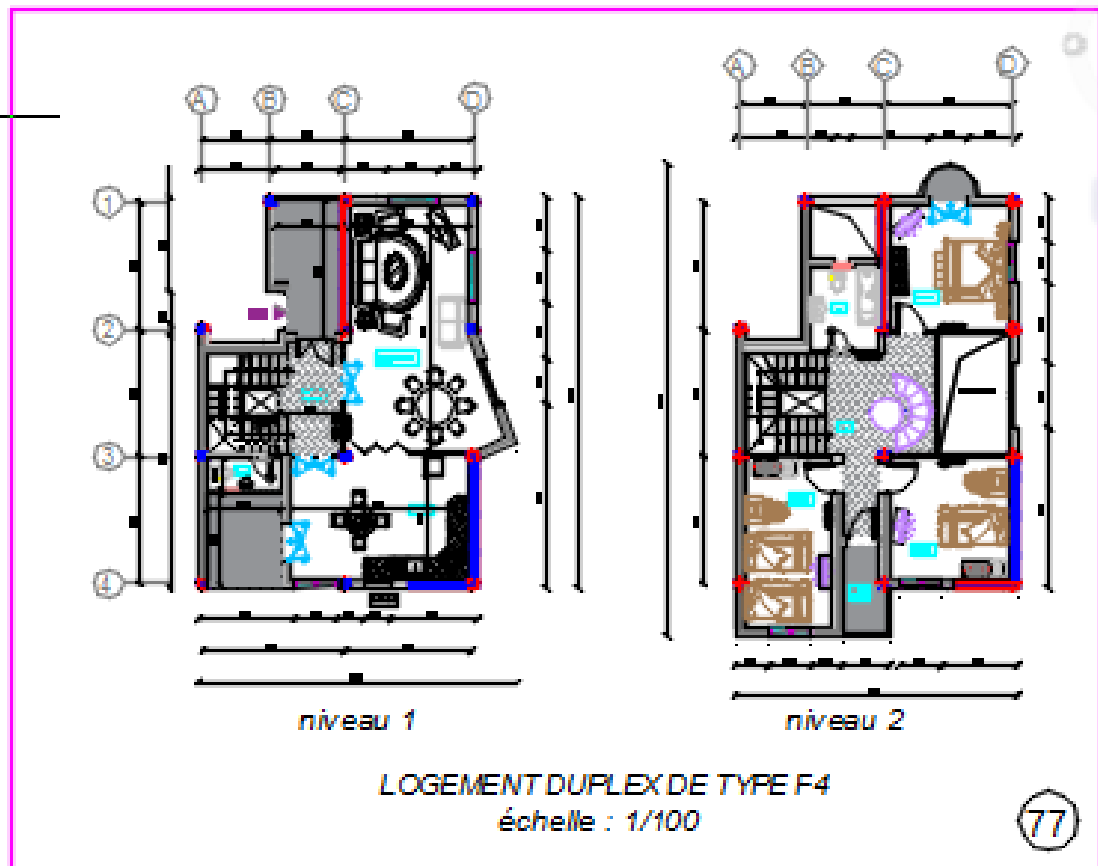
DOSSIER GRAPHIQUE



Plans de deux typologies de simplex F3

Ech : 1/100

DOSSIER GRAPHIQUE



Plan de logement duplex

Ech : 1/100

DOSSIER GRAPHIQUE



Facade principale ouest

Ech : 1/100

DOSSIER GRAPHIQUE



Coupe A-A

Ech : 1/100

VUES 3D



Cote de la rue mekki



Cote de la rur mekki



Vue sur l'entree



Cote du boulevard



Cote da la ruelle



Cote du boulevard



























